

CHARBONNERIE ST-LAURENT INC.
 Nébulosité variable avec averses dispersées dans l'après-midi, un peu plus chaud; vents légers. Minimum et maximum à Trois-Rivières 55 et 70; à La Tuque: 50 et 70.
 Bulletin plus complet en page 17.
 La meilleure huile 374-6221 Le meilleur service

LE COQ DES BAS-PRIX DE LA MAURICIE
auto port
 4001 BOUL. ROYAL
 TROIS-RIVIÈRES
 378-4501
FORD



Pierre Elliott TRUDEAU



Robert STANFIELD



Thomas C. DOUGLAS



Réal CAOQUETTE

Electeurs rois et maîtres aujourd'hui

par la PRESSE CANADIENNE

Les Canadiens sont appelés aujourd'hui à lire un nouveau parlement, le 28e depuis le début de la Confédération et le sixième en un peu plus de dix ans.

Les résultats, ce soir, nous indiqueront si c'est M. Pierre Elliott Trudeau ou M. Robert Stanfield, ou même M. T. C. Douglas qui formera le prochain gouvernement.

Ces résultats nous indiqueront également si notre pays continuera d'avoir un gouvernement minoritaire comme en ont produit quatre élections sur cinq depuis 1957.

Pour la première fois depuis 20 ans, les deux principaux partis sont dirigés par des chefs nouveaux: le premier ministre Trudeau, âgé de 48 ans, chez les libéraux et M. Stanfield, âgé de 54 ans, chez les conservateurs.

Il s'agit de deux avocats possédant des fortunes personnelles mais ils ont bien peu de traits en commun.

Le choix des électeurs qui se fera entre un Bob Stanfield austère et réservé et un Pierre Elliott Trudeau athlète et flamboyant marquera non seulement le prochain gouvernement, mais toute la politique canadienne au cours des années à venir.

Bien que sensiblement du même âge, les deux hommes ont utilisé des tactiques totalement différentes au cours de la campagne.

Le premier ministre Trudeau s'est surtout adressé aux jeunes Canadiens alors que M. Stanfield a insisté sur la confiance et la responsabilité.

M. Douglas, à l'âge de 63 ans, a mené une campagne néo-démocratique traditionnelle en se portant à l'attaque des vieux partis qu'il a accusés d'être les instruments des puissants et les profiteurs du monde des affaires.

Deux autres partis minoritaires sont dans la course, mais ils sont loin d'avoir la même envergure.

Le ralliement créditiste dirigé par M. Réal Caouette ne présente en effet que 71 candidats alors que le crédit social, dirigé par M. A.-B. Patterson, depuis plus d'un an maintenant, en présente 31.

Les libéraux, les conservateurs et les néo-démocrates présentent des candidats dans 263 des 264 circonscriptions.

On s'est entendu pour ne pas présenter de candidat contre M. Lucien Lamoureux, candidat indépendant dans Stormont-Dundas, qui sera nommé président de la Chambre des communes en permanence.

En tout et pour tout, on présente 967 candidats, dont 14 communistes et 62 autres.

Quelque 10,875,000 Canadiens ont droit de vote et les bureaux de scrutin sont ouverts de huit heures du matin à 7 heures du soir, heure normale locale. C'est dire que dans le Québec, les bureaux de scrutin sont ouverts de neuf heures du matin à huit heures du soir, heure avancée de l'est.

On prévoit dans presque toutes les régions un temps chaud et agréable, sauf peut-être dans certaines parties de l'Ontario, du Québec et des Maritimes.

Il suffira qu'un parti fasse élire 132 députés pour s'emparer du pouvoir et former un gouvernement majoritaire.

A la dissolution des chambres, le 23 avril, les libéraux comptaient 128 représentants, les conservateurs 94, les néo-démocrates 22, le crédit social quatre. On comptait en plus deux indépendants, un conservateur - indépendant et six vacances, pour un total de 265 sièges. Avec la redistribution effectuée par suite de l'adoption de la nouvelle carte électorale, on compte un siège de moins, soit 264.

Cette redistribution donne trois sièges de plus à l'Ontario, deux à l'Alberta et un à la Colombie-Britannique alors que la Saskatchewan a perdu quatre sièges et le Québec, le Manitoba et le Nouveau-Brunswick un chacun.

La lutte qui se livre aujourd'hui entre deux nouveaux chefs politiques est la première du genre depuis 1949 alors que le leader libéral, M. Louis St-Laurent l'avait emporté sur son rival conservateur, M. George Drew, un an après que les deux hommes eurent été nommés chefs de leur parti respectif. Les libéraux s'étaient emparés de 190 sièges, n'en laissant que 41 aux conservateurs.

Les libéraux l'ont à nouveau emporté en 1953, mais lors des élections de 1957, les conservateurs dirigés par M. John Diefenbaker ont pris le pouvoir en recueillant 112 sièges contre 105 pour les libéraux.

En 1958, le nouveau chef libéral, M. Lester B. Pearson a tenté, sans succès, de redonner le pouvoir aux siens. M. Diefenbaker gagnait les élections avec 208 sièges, n'en laissant que 48 aux libéraux.

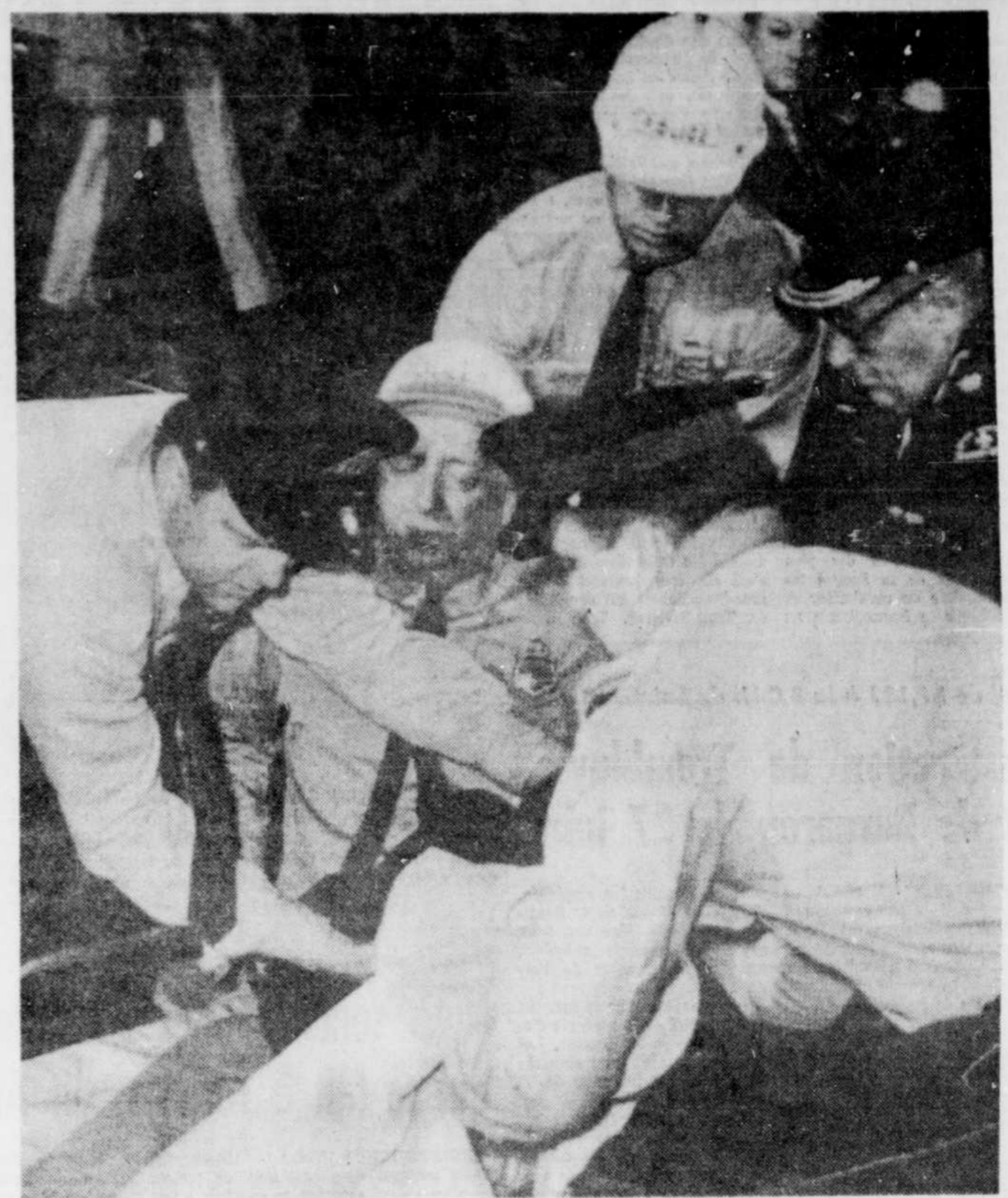
Les élections de 1962, 1963 et 1965 ont donné des gouvernements minoritaires, un conservateur et deux libéraux.

Ces trois mêmes élections ont également vu le déclin du crédit social comme force nationale. Après avoir fait élire 30 députés en 1962, le parti n'en avait fait élire que 24 en 1963 et peu de temps après cette élection, M. Caouette et 12 de ses députés du Québec se séparaient du mouvement national pour former le ralliement des créditistes. Deux autres députés créditistes laissaient le parti pour adhérer aux rangs conservateurs.

Les deux factions créditistes ne faisaient élire ensemble que 14 députés le 8 novembre 1965 et ce nombre était encore réduit à 12 lors de la dissolution des chambres.

M. Robert Thompson qui était chef du parti en 1962 est lui-même cette fois-ci candidat conservateur.

Les élections de 1965 ont produit les résultats suivants: 131 libéraux, 97 conservateurs, 21 néo-démocrates, neuf créditistes, cinq députés du crédit social, un indépendant, un conservateur indépendant.



POLICIER BLESSE — Un policier est placé sur une civière après avoir été blessé par des manifestants devant l'estrade d'honneur, sur laquelle prenait place

M. Pierre Elliott Trudeau. Plusieurs personnes ont été blessées par divers projectiles, telles des pierres, des pièces pyrotechniques et des bouteilles.

La Fête de la St-Jean tourne à l'émeute

MONTREAL — Le défilé de la St-Jean, commémorant la fête des Canadiens français a tourné à l'émeute, hier soir, à Montréal, alors que des milliers de manifestants ont affronté la police en lançant divers projectiles, tels, des ampoules remplies de peinture blanche, des pièces pyrotechniques, des bouteilles, des bâtons.

Ce ne sont pas uniquement les méfaits accomplis en majeure partie, "par des jeunes gens aux cheveux et à la barbe longs" (comme le relatait la radio d'Etat) mais plutôt par des groupes de séparatistes, membres du Rassemblement pour l'Indépendance Nationale, RIN. On note aussi que des voitures de police ont été renversées, que certaines ont été incendiées. Les manifestants réunis dans l'Est de la Métropole, plus précisément au Parc Lafontaine, ont fait des feux à l'aide de bancs publics et de poteaux. Les policiers ont tenté de maintenir les manifestants, loin du défilé.

Défilé interrompu

Le défilé a été interrompu pour permettre aux forces de l'ordre de circuler et de faire plusieurs arrestations. Les groupes de manifestants dissimulés dans la foule distribuaient des tracts incitant les Qué-

becois à ne pas se présenter aux bureaux de votation aujourd'hui.

Quelques individus avaient réussi à s'approcher de la tribune des dignitaires et ils ont lancé divers projectiles, obligeant ceux-ci à quitter précipitamment les lieux. M. Pierre Elliott-Trudeau, pressé par ses gardes du corps de quitter l'estrade a manifesté de l'impatience, voire de la colère et il est demeuré sur l'estrade.

Un individu, voulant monter sur l'estrade a été arrêté aux premiers gradins.

Nombreux blessés

De nombreuses personnes ont reçu des blessures au cours de la manifestation. Les policiers ont eu à déplorer un mort et plusieurs blessés.

Les forces de l'ordre de la ville de Montréal ont procédé à plusieurs arrestations, dont celle du leader du RIN, M. Pierre Bourgault. Plusieurs agents de la RCMP déguisés en "hippies" étaient mêlés aux manifestants afin de circonvenir les troubles.

Le Parc Lafontaine a été occupé par les manifestants pendant plus de quatre heures. Au moment de mettre sous presse, ils occupaient encore les lieux et les policiers tentaient de les encercler.



BOURGULT ARRETE — Le leader du RIN, M. Pierre Bourgault a été incarcéré à la suite des manifestations survenues à l'occasion du défilé de la St-Jean.

Bourgault a déclaré: "C'est notre fête, ils (les dignitaires) n'ont rien à faire là, nous devrions être à leur place".

AUJOURD'HUI

- Classées 15-16-17
- Convocations 15
- Courrier de Mamie ... 9
- Mots croisés 17
- Plume et Plumeau ... 9
- Radio-TV Cinéma ... 8
- Sports 12-13

DÉCÈS

- Baril, M. Emile
 - Beudet, M. Charles
 - Leboeuf, M. Mederic
 - Kirouac, M. Camille
 - Plante, Mme Vve A.
 - St-Antoine, Mme J.
 - Thiffault, Mme G.
 - Trahan, M. Réal
 - Turcotte, M. André
 - Vandal, M. Roland
 - Trudel, Mme Vve H.
- (Voir: Nécrologie p. 17)

LE SOURIRE DU PETIT DEJEUNER

La jeune fille à son prétendant: "Chéri, j'ai rêvé que tu disais: "Je t'aime" hier dans mon sommeil". — Et lui de répondre: "C'est ça, tu as rêvé".

CREMERIE - TROIS-RIVIÈRES
 374-6221 - 378-4511
 Le service qui ne fait pas attendre.

M. Bertrand Lessard, président de la Société Saint-Jean-Baptiste Trois-Rivières

Une nation canadienne-française existe de plus en plus et sa présence se fait sentir d'année en année

TROIS-RIVIERES (J.M.B.) — A l'occasion du banquet de la St-Jean-Baptiste, M. Bertrand Lessard, président de la Société St-Jean-Baptiste de Trois-Rivières a déclaré qu'une nation canadienne-française existait de plus en plus et que sa présence se faisait sentir d'année en année.

Le Canada français s'est fait connaître l'an passé à travers le monde entier par la magnifique Expo-Terre des Hommes, laquelle a affirmé la valeur de tous les Français du Québec.

Le président de la Société St-Jean-Baptiste de Trois-Rivières s'est par ailleurs dit ému de toutes les fêtes à travers la province qui célèbrent la St-Jean-Baptiste. Des fêtes de tous les coins de la nation se sont allumées en même temps et ont fait comme une chaîne d'amour autour de cette collectivité francophone.

Revaloriser la francophonie

Il s'agit là d'un des plus grands buts de la Société St-Jean-Baptiste de revaloriser et de soutenir la francophonie au

Québec et aussi est-ce avec tout son cœur qu'elle se met à la tâche afin d'offrir à chaque année de nombreuses activités pour réunir en ce jour de fête nationale, tous les élan, tous les efforts et tous les espoirs de la nation française.

Prenant par la suite, la parole, Mgr Georges-Léon Pelletier, évêque de Trois-Rivières, a déclaré: "un jour, la nation française semblait vouloir sombrer mais elle s'est ressaisie et aujourd'hui, elle offre un dynamisme et un esprit chrétien capable d'affronter les plus durs combats."

Il a félicité la Société St-Jean-Baptiste du grand travail qu'elle accomplit à chaque année, afin de donner toute l'importance voulue à cette fête nationale qui est la fête de la St-Jean-Baptiste.

Le maire René Matteau

Quant au maire René Matteau, qui parlait au nom des maires des trois villes-soeurs, il s'est dit très heureux de la grande collaboration des villes de Trois-Rivières, Trois-Rivie-

res-Ouest et du Cap-de-la-Madeleine, à l'occasion de cette fête nationale. Il a également exprimé l'espoir que cet appui commun des trois villes persiste,

afin de célébrer avec le plus d'envergure possible, cette fête des Canadiens français.

Le président du comité des fêtes nationales de Trois-Rivières,

M. Alphonse Proulx, a remercié tous les membres de ce comité de l'immense travail qu'il a effectué durant cette fin de semaine nationale et a dit que la

société St-Jean-Baptiste s'efforçait chaque année de donner le plus d'ampleur possible à cette fête qui nous est si chère, la fête de la St-Jean-Baptiste.



LE PRESIDENT DU COMITE DES FETES NATIONALES de Trois-Rivières, M. Alphonse Proulx remercie ici tous les membres de la Société St-Jean-Baptiste ainsi que les autorités municipales et scolaires de leur immense travail effectué au cours de cette fin de semaine nationale.

Dans l'ordre habituel, M. Bertrand Lessard, président de la Société St-Jean-Baptiste de Trois-Rivières, Mme Alphonse Proulx, ainsi que Monseigneur Georges-Léon Pelletier, évêque du diocèse de Trois-Rivières.

c'est un secret *de Polichinelle*

Il y avait foule samedi après-midi au magasin de la Régie des alcools du Québec, de la rue Royale, on attendait en file jusque sur le trottoir. On se serait cru, pour un moment à la veille des Fêtes de Noël et de Nouvel An. Même si les débits de boissons seront fermés au public la journée des élections fédérales comme l'exige la loi, cela n'empêchera pas les Trifluviens de "Mouiller" ce scrutin dans la joie d'une victoire de leur candidat ou dans celle d'une défaite. Qu'importe!

Le réfrigérateur-congélateur sans givre
supprime à tout jamais la corvée du dégivrage.

Depuis quelque temps, le parc Champlain est fortement achalandé. Les bancs sont toujours occupés et les allées sont bouchées d'une circulation "piétinale" vraiment débordante. Pour la première fois, depuis très longtemps, Polichinelle a passé dans le parc Champlain ces jours derniers. Les arbres sont d'un beau vert; la pelouse aussi, mais un peu longue. Jusque-là, ça passe. Il serait peut-être bon

SPECIAL
1 ROBE
99¢
Pichette
NETTOYEUR TEINTURIER
R. 6-3158
140 RUE HERTZEL
Nous allons chercher et livrons rapidement

NE RESTEZ PAS SOURDS !
DECOUPEZ CE CI

En vous désolant, vous pouvez recevoir GRATIS un livre très intéressant, démontrant comment vous retrouver une audition claire sans deux oreilles, vous saurez qui vous parle et d'où vient le son. Vous trouverez, décrits en termes simples et en images, une extraordinaire nouveauté, de Bellone destinée aux personnes qui ne veulent pas porter d'appareil acoustique. Voulez-vous retrouver une 2e chance de bonheur en famille, de succès en affaires et en société? Écrivez et vous recevrez ce livre précieux dans un emballage ordinaire.

CENTRE BELTONE
TROIS-RIVIERES
DEPT. L.N.
C.P. 1082

Vol de \$1,182 à la B.C.N. de Saint-Justin

Instruction de Tremblay et de Bergeron, le 27 juin

TROIS-RIVIERES (C.V.) — Deux individus ont comparu à la Cour des Sessions de la Paix, samedi matin, sous l'accusation d'avoir perpétré un vol à main armée à la Banque Canadienne Nationale de St-Justin.

L'enquête préliminaire de Paul-Emile Tremblay et de Almé Bergeron a été portée au 27 juin.

On se souvient que deux individus avaient effectué vers les 13 hres vendredi dernier à la Banque Canadienne Nationale de St-Justin, un vol à main armée d'un montant de \$1,182.

Les deux individus dont l'un portait une cagoule, voulaient que Mme Denis de Carufel, leur ouvre la porte qui donne sur la

salle où travaillent les employés. Mais, comme cela ne se faisait pas assez vite, l'un des deux sauta par-dessus le comptoir, pour aller s'emparer de l'argent.

Toutefois, le coffre se trouvait fermé à clef et la sonnerie d'alarme pouvait fonctionner. Les individus se sont donc emparés seulement du montant de la caisse.

L'un des deux types a nié complètement "avoir fait une banque" tandis que son compère a demandé un jugement avec jurés et n'a fait aucun commentaire.

Des précisions nous seront donc apportées lorsque les deux individus subiront leur enquête préliminaire, le 27 juin.

Dans le domaine du relogement

Nous sommes allés constater sur place ce qui se fait à Toronto, dit André Laneuville

TROIS-RIVIERES (G.L.) — "Nous sommes allés constater sur place ce qui se fait ou ce qui se fait à Toronto dans le domaine du relogement, on y a été d'ailleurs bien avancé".

M. André Laneuville, urbaniste municipal, a ainsi commenté le voyage d'étude qu'il est allé faire dernièrement à Toronto, en compagnie de M. Maurice Denocourt, architecte du projet de relogement.

Cette visite, approuvée par le conseil, a précisé encore M. Laneuville, en plus d'être très intéressante, nous a été très profitable.

L'urbaniste municipal a expliqué qu'ils avaient été reçus à Toronto par l'architecte Henry

Sears, spécialiste de ce genre de projets publics; ce dernier leur a fait visiter plusieurs projets dont le principal est: "Alexandra Park" dans le centre-ville, projet "très intéressant qu'il a dessiné lui-même".

M. Laneuville, le service d'urbanisme désirait présenter au conseil un projet très avantageux et surtout économique pour les futurs résidents des secteurs Hertel et La Paix.

Comme c'est le premier projet-pilote de relogement en collaboration avec la Société d'habitation du Québec, a mentionné M. Laneuville, le service d'urbanisme désirait présenter au conseil un projet très avantageux et surtout économique pour les futurs résidents des secteurs Hertel et La Paix.

Nous avons pu visiter sur place, quelques projets avec M. Sears, a-t-il conclu. Ce dernier a d'ailleurs été très amical en nous recevant à son bureau et en nous faisant visiter ses projets mis en place".

On sait que le service d'urbanisme municipal travaille depuis environ un an sur ce projet de rénovation des secteurs Hertel et Notre-Dame de la Paix.

L'individu a comparu à la Cour des Sessions de la Paix, devant Son Honneur le juge Maurice Langlois.

Il a été condamné à payer une amende de 50 dollars ainsi que la confiscation de tout le matériel saisi lors de la descente de la Sûreté du Québec.

Amende de \$50

TROIS-RIVIERES (C.V.) — Un individu de Saint-Narcisse, M. Gaston Brouillette a plaidé coupable à une accusation d'avoir tenu une maison de jeux.

L'individu a comparu à la Cour des Sessions de la Paix, devant Son Honneur le juge Maurice Langlois.

Il a été condamné à payer une amende de 50 dollars ainsi que la confiscation de tout le matériel saisi lors de la descente de la Sûreté du Québec.

Il a été condamné à payer une amende de 50 dollars ainsi que la confiscation de tout le matériel saisi lors de la descente de la Sûreté du Québec.

Il a été condamné à payer une amende de 50 dollars ainsi que la confiscation de tout le matériel saisi lors de la descente de la Sûreté du Québec.

Il a été condamné à payer une amende de 50 dollars ainsi que la confiscation de tout le matériel saisi lors de la descente de la Sûreté du Québec.

Il a été condamné à payer une amende de 50 dollars ainsi que la confiscation de tout le matériel saisi lors de la descente de la Sûreté du Québec.

Il a été condamné à payer une amende de 50 dollars ainsi que la confiscation de tout le matériel saisi lors de la descente de la Sûreté du Québec.

Il a été condamné à payer une amende de 50 dollars ainsi que la confiscation de tout le matériel saisi lors de la descente de la Sûreté du Québec.

Il a été condamné à payer une amende de 50 dollars ainsi que la confiscation de tout le matériel saisi lors de la descente de la Sûreté du Québec.

Il a été condamné à payer une amende de 50 dollars ainsi que la confiscation de tout le matériel saisi lors de la descente de la Sûreté du Québec.

Il a été condamné à payer une amende de 50 dollars ainsi que la confiscation de tout le matériel saisi lors de la descente de la Sûreté du Québec.

Il a été condamné à payer une amende de 50 dollars ainsi que la confiscation de tout le matériel saisi lors de la descente de la Sûreté du Québec.

Il a été condamné à payer une amende de 50 dollars ainsi que la confiscation de tout le matériel saisi lors de la descente de la Sûreté du Québec.

Il a été condamné à payer une amende de 50 dollars ainsi que la confiscation de tout le matériel saisi lors de la descente de la Sûreté du Québec.

Il a été condamné à payer une amende de 50 dollars ainsi que la confiscation de tout le matériel saisi lors de la descente de la Sûreté du Québec.

Il a été condamné à payer une amende de 50 dollars ainsi que la confiscation de tout le matériel saisi lors de la descente de la Sûreté du Québec.

Il a été condamné à payer une amende de 50 dollars ainsi que la confiscation de tout le matériel saisi lors de la descente de la Sûreté du Québec.

Il a été condamné à payer une amende de 50 dollars ainsi que la confiscation de tout le matériel saisi lors de la descente de la Sûreté du Québec.

Il a été condamné à payer une amende de 50 dollars ainsi que la confiscation de tout le matériel saisi lors de la descente de la Sûreté du Québec.

A Saint-Louis-de-France

Les parents consentent à ce que leurs enfants fréquentent désormais les écoles du village

CAP DE LA MADELEINE (N.L.) — "Nous sommes toujours un peu réfractaire au changement", a déclaré le nouveau président du Conseil scolaire, M. Omer Gratton, lors de la dernière assemblée de cet organisme.

A l'exception de quelques phrases prononcées antérieurement à l'occasion du dépouillement de l'ordre du jour, ce fut cette constatation qui a inauguré le règne de M. Omer Gratton comme président du Conseil scolaire du Cap-de-la-Madeleine.

On s'est beaucoup étonné que M. Gratton lance cette phrase quelques minutes à peine après avoir été nommé président d'une institution qu'il a fait sien depuis plusieurs années des recommandations axées presque exclusivement sur un renouveau scolaire qui suppose à la base une volonté de changement et de rajeunissement des cadres établis.

Le président a fait cette mise au point lorsqu'un groupe de personnes de St-Louis-de-France protestèrent contre la fermeture de l'école Ste-Marguerite dans cette petite localité.

Pour sa part, le directeur général des études, M. Réginald Vézina, a déclaré qu'il avait étudié sérieusement le problème et qu'il en était finalement arrivé à la conclusion que les élèves de l'école Ste-Marguerite devraient dorénavant suivre leurs cours aux écoles du village. Il

a principalement allégué que sur un grand total de 478 élèves du même âge aux écoles du village, l'école Notre-Dame-des-Plaines et l'école Ste-Marguerite, il y en avait seulement 79 qui suivaient des cours à cette dernière école comparativement à 221 pour l'école Notre-Dame-des-Plaines et 178 aux écoles du village. M. Vézina affirma dans un communiqué: "Le nombre d'élèves par degré est trop restreint à Ste-Marguerite et il est préférable de les intégrer aux autres groupes du même âge aux écoles du village".

M. Gratton est de nouveau intervenu dans le débat pour dire: "Nous voulons vous donner les mêmes services à St-Louis-de-France. Nous ne voulons pas faire de distinctions d'aucune sorte. Vous avez à choisir entre un enseignement complet ou partiel".

Après avoir dit que la décision est difficile à prendre et qu'il comprend les protestations des parents, M. Vézina a affirmé qu'il était préférable de ne pas garder un groupe d'élèves isolé à l'école Ste-Marguerite.

Les protestataires se mirent alors d'accord pour dire qu'ils voulaient que leurs enfants bénéficient d'un enseignement adéquat, qu'ils étaient disposés à envoyer leurs enfants aux écoles du village, mais qu'ils ne voulaient à aucun prix que l'école Ste-Marguerite ferme ses portes.

Sans toutefois soutenir catégoriquement que cette école ne serait pas fermée, MM. Vézina et Gratton laissèrent entendre qu'ils prendraient des mesures pour solutionner le problème, peut-être en transformant les locaux de cette école.

Cependant, le problème majeur que soulève la décision de M. Vézina et des conseillers scolaires est le transport des élèves

(Voir: Les parents page 17)

NOTAIRE
LIONEL MARTIN
B.A., LL.B.
Licencié en droit
153 rue Laviolette T.R.
375 7733 5 7734

Besoin d'un PLOMBIER

SERVICE D'URGENCE
24 HEURES PAR JOUR
Pour un service d'experts et en vitesse, appelez
374-6236

A votre disposition
2 CAMIONS entièrement équipés (outillage et pièces)
P.H. POLIQUIN
PLOMBIERE-QUINCAILLERIE
21, RADNOR
CAP-DE-LA-MADELEINE

DINER D'AFFAIRES
SERVI TOUS LES JOURS
\$124 REPAS COMPLET

BLUE BIRD
331, Des Forges - T.-R.
Cartes de crédit honorées.

MEUBLEZ VOTRE FOYER

en achetant directement de l'entrepôt
AU PRIX DE GROS
Exemple:
AMEUBLEMENT
3 morceaux \$595 pour
Sur rendez-vous seulement
374-6649
36 MOIS POUR PAYER
Mme Gaston TRODECHAUD
L'autobus passe à la porte

J.B. LORANGER
Ltée
300, Des Forges
Trois-Rivières
374-2491

Service de RÉPARATION
sur toutes marques de réfrigérateurs COMMERCIAL DOMESTIQUE AIR CONDITIONNÉ OUVRAGE GARANTI

Jean-Paul Chartray

BC REFRIGERATION
É.N.R.

SPÉCIAUX DE PEINTURE D'EXTÉRIEUR

PEINTURES MAISON BLANC et COULEURS

LATEX EXTÉRIEUR \$5.40

Reg. 88.95 SPECIAL

Nombreux autres spéciaux

Moore PAINTS
TOUTES LES COULEURS

1376, HART
Tel.: 374-6687

GARANTIE 10 ANS

CHAUFFE-EAU CASCADE "40"

Reg.: \$119.95 SPECIAL

\$7200

SEULEMENT \$4.92 PAR MOIS

J.B. LORANGER Ltée
300, Des Forges
Trois-Rivières
374-2491

Service de RÉPARATION
sur toutes marques de réfrigérateurs COMMERCIAL DOMESTIQUE AIR CONDITIONNÉ OUVRAGE GARANTI

Jean-Claude Boisvert

2400, St-Denis
TROIS-RIVIERES
Tél.: 374-4019
Rés.: 378-1048

PHARMACIE DE NORMANVILLE
Jean Barail, B.A., B.Sc., B.Ph., L.Ph., prop.
750, DES RÉCOLLETS 375-7769
TROIS-RIVIERES
CENTRE D'ACHATS DE NORMANVILLE

- Confiez nous vos PRESCRIPTIONS
- Nous allons les chercher à domicile
- Livraison partout à Trois-Rivières et dans les environs.

5 pharmaciens à votre service

Notes bien nos nouvelles heures d'ouverture:
Dimanche: 10 h. a.m. à 10 h. p.m.
Semaine: 8 h. a.m. à 11 h. p.m.
NOUVEAU CENTRE D'ORDONNANCES

Le ROI des HABITS
300 HABITS
Matériel VENITIEN coupe '68
HABITS GARANTIS OU ARGENT REMIS \$35.00

ROBES pour jeunes filles \$14.95
VESTONS Sport pour hommes \$19.00
PALETOTS pour hommes \$19.95

LE ROI DES HABITS
1054, Champflour Trois-Rivières
Tél.: 375-9741 (en face de la gare)

L'endroit idéal pour être bien habillé

Besoin de \$3000?

OBTENEZ LE GRAND O.K.

Venez où l'argent se trouve!

Venez emprunter votre argent chez ceux qui ne font rien d'autre que d'accorder des prêts, 8000 prêts par jour. Des prêts pour liquider les comptes impayés. Des prêts pour faire des achats. Toutes sortes de prêts. Pour obtenir rapidement de l'argent comptant, venez où l'argent se trouve. Ou téléphonez. Dès maintenant.

BENEFICIAL FINANCE CO. OF CANADA
Prêts jusqu'à \$3000 —
Votre prêt peut être protégé par une assurance-vie

TROIS RIVIERES — (2 Bureaux)
• 110A rue des Forges (Au-dessus de Reitman)... 375-4731
• 315 rue des Forges... 375-4976
SHAWINIGAN — 465 - 5ième rue... 536-4438
DRUMMONDVILLE — 100 rue Marchand... 478-1356 (coin de rue Henri)

CAP DE LA MADELEINE — 52 rue Fusey,
angle St. Henri... 378-5474
SOREL — 34 B rue Du Roi (Deuxième étage)... 743-7901
Ouvrez le soir rendez-vous — téléphonez pour heures du soir

Dr René-E. Bouillé
Chiropraticien
375-6021
512, Notre-Dame
Cap-de-la-Madeleine

Le "Trois-Rivières" et le "Radisson" seront réparés à Lauzon

Les deux traversiers en service à Lévis?

Collision dans le Maine

Six membres d'une famille trifluvienne sont blessés

SACO, Maine (PA) — Onze personnes, dont six membres d'une famille de Trois-Rivières, ont été hospitalisées lundi après une collision entre deux voitures survenue à Saco.

Selon la police de l'Etat, la voiture chauffée par M. Marcel Nault, de Trois-Rivières et celle de M. David J. Fratus de Dover, N.H., se sont heurtées sur la route numéro 1. Fratus a été accusé par la suite de vol, de conduite imprudente et de refus de s'arrêter sur ordre d'un officier de police.

Les blessures des 11 personnes ne sont pas graves, selon les autorités, mais elles nécessitent l'hospitalisation.

A Trois-Rivières dimanche

Trois blessés légers

TROIS-RIVIÈRES (J.M.B.) — Trois personnes ont été blessées dans un accident qui s'est produit vers 15h. 30 dimanche à l'angle des rues Jean Nicolet et Whitehead, impliquant trois automobiles et causant pour \$2.600 de dommages.

Les véhicules impliqués, sont ceux de M. Rosaire Ferland de Windsor, dont le véhicule est une perte totale, l'automobile de marque Renault conduite par Mlle Yvette Carbonneau du 455 rue Niverville à Trois-Rivières, dont la voiture est également une perte totale, et l'automobile conduite par Mlle Lise Marcotte du 741 quatrième rue Grand'Me-



Mlle HELEINE MCMEEKAM, représentante de la ville de Red Deer, en Ontario a ollumé le feu de la Saint-Jean-Baptiste sur le terrain de l'ancien aéroport au Cap-de-la-Madeleine à l'aide d'un système électronique. On remar-

La ville attend toujours qu'on lui paie son dû

par Jean-Marc BEAUDOIN

QUEBEC — Après s'être longuement questionné sur l'avenir de nos anciens traversiers, il semble bien que deux de ceux-ci seront affectés à la traversée de Lévis.

Le premier ministre du Québec, M. Daniel Johnson, a annoncé samedi matin à une délégation d'ouvriers des chantiers maritimes de Lauzon que le cabinet provincial a décidé d'octroyer deux contrats de réfection de navires aux employés de la George T. Davie.

Il s'agit des bateaux-passeurs "Trois-Rivières" et "Radisson" qui sont la propriété du gouvernement du Québec depuis l'ouverture du pont de Trois-Rivières.

Le gouvernement provincial veut affecter ces deux traversiers à la traversée de Lévis. Les autorités gouvernementales estiment que ces deux navires pourraient absorber 61 pour cent de plus d'automobiles, en été, et 150 pour cent de plus, en hiver, que les traversiers actuellement en service.

L'annonce de cette nouvelle réjouira sans doute les dirigeants de la ville de Trois-Rivières qui attendent depuis l'ouverture du pont les bénéfices de la vente de ces traversiers au gouvernement du Québec.

Le "Lavolette" à l'île aux Coudres

Quant au Lavolette il semblerait qu'il soit affecté à la traversée de l'île aux Coudres.

Le premier ministre Johnson a de plus fait savoir qu'il faisait toutes les démarches possibles pour assurer aux employés de la George T. Davie le contrat de construction du traversier Matane-Godbout. "On fera tout pour ouvrir ce chantier", a-t-il dit aux membres de la délégation.

Les délégués syndicaux ont affirmé de plus que le gérant général de la Davie Shipbuilding, M. Rakis Veliotis, est dans l'erreur lorsqu'il déclare que les ouvriers de la Davie Shipbuilding feront la grève si la George T. Davie ouvre ses portes.

M. Marchand a fait savoir qu'il allait rencontrer samedi en fin d'après-midi, à Québec, le gérant général de la Davie Shipbuilding, M. Veliotis qu'il a fait mander le Toronto, où il assistait à un congrès, afin de mettre les choses au clair. C'est au cours de ces pourparlers que devait se jouer le sort du chantier de George T. Davie.

On ne connaît cependant pas encore les résultats de cette rencontre.

La ville sera-t-elle payée? Il s'agit donc là de deux bonnes nouvelles puisqu'avec cette réfection des anciens traversiers de Trois-Rivières la ville sera sans aucun doute payée de la vente de ces bateaux-passeurs.

Le maire René Matteau faisait remarquer dernièrement au cours d'une conférence que la ville perdait des dividendes énormes à chaque jour depuis la vente de ces navires. Car, à chaque jour qui s'écoule les intérêts que rapporteraient les profits de la vente si elle avait été réglée, seraient d'énormes bénéfices pour la ville de Trois-Rivières.

D'autre part, il semble bien que cette solution pourrait mettre fin une fois pour toutes au problème de la George-T. Davie, sinon complètement, du moins provisoirement.

M. H.-P. Cyrenne entreprend un 6e mandat à la présidence

BÉCACOUR (J.P.A.) — A la première assemblée de la commission scolaire de Bécacour, les commissaires ont prouvé la confiance qu'ils avaient envers leur président, M. Henri-Paul Cyrenne, en le reportant au poste de président pour un sixième mandat.

Le président Cyrenne avait lui-même prouvé la semaine

dernière sa popularité dans cette région en remportant l'élection au poste de commissaire, malgré l'opposition qui lui faisait face.

Le président maintes fois réélu est très fier de cet appui de la part de ses concitoyens et se dit convaincu qu'avec un tel support, la commission scolaire de Bécacour ne peut faire autrement que d'aller de l'avant.

Quadruple collision au Cap-de-la-Madeleine, samedi

Cinq blessés: deux femmes et trois jeunes enfants

CAP DE LA MADELEINE (C.V.) — Un accident impliquant quatre automobiles a causé des blessures à cinq personnes, samedi, au Cap-de-la-Madeleine.

L'accident est survenu au coin des rues Thibeau, et du Parc, vers les 2h 20 de l'après-midi.

La première auto, propriété de M. Maurice Savard, 770 rue Thibeau au Cap-de-la-Madeleine, n'a subi que très peu de dommages. Cette automobile, une Dodge 1957, a subi des dommages évalués à \$75. L'auto était conduite au moment de l'impact par M. Claude Savard, 20 ans, fils du propriétaire du véhicule.

Quatre des cinq occupants d'une voiture de marque Rambler 1962 ont été blessés. Il s'agit de Mme Joseph Juneau, et de ses trois enfants. Mme Juneau demeure au 1531, Sainte-Marguerite, à Saint-Louis-de-France. Ses trois enfants, Pierre 9 ans, Luc 7 ans et Martine 5 ans, ont également été blessés dans la collision. Le conducteur de l'automobile, M. Joseph Juneau, 41 ans, n'a pas été blessé. Les dommages se chiffrent à \$600.

Une troisième voiture, conduite cette fois par M. Hector Boisclair, 63 ans, demeurant au 590, 117e rue à Shawinigan-Sud, a été impliquée dans la collision. L'épouse de M. Boisclair a également été blessée dans ce tamponnement. M. Boisclair conduisait une Pontiac 1966 qui a subi des dommages évalués à \$400.

L'un des véhicules a été rebondir sur une wagonnette, propriété de M. Anger Tourigny, du 573 rue Thibeau, au Cap-de-la-Madeleine. Fort heureusement, il n'y avait personne à l'intérieur. Les dommages pour ce véhicule sont évalués à \$100.00.

Etat sans gravité

Cette quadruple collision a donc produit des dommages évalués à \$1175. Les blessés ont été immédiatement conduits à l'hôpital Sainte-Marie de Trois-Rivières où leur état n'est pas considéré comme grave. Les ambulanciers de la maison J. D. Garneau et ceux du garage Turcotte, se sont rendus rapidement sur les lieux de l'accident.

Ce sont les agents Hilariou Chasson et Emilien Godbout, de la police municipale du Cap-de-la-Madeleine qui se sont rendus sur les lieux.

M. H.-P. Cyrenne entreprend un 6e mandat à la présidence

BÉCACOUR (J.P.A.) — A la première assemblée de la commission scolaire de Bécacour, les commissaires ont prouvé la confiance qu'ils avaient envers leur président, M. Henri-Paul Cyrenne, en le reportant au poste de président pour un sixième mandat.

Le président Cyrenne avait lui-même prouvé la semaine

dernière sa popularité dans cette région en remportant l'élection au poste de commissaire, malgré l'opposition qui lui faisait face.

Le président maintes fois réélu est très fier de cet appui de la part de ses concitoyens et se dit convaincu qu'avec un tel support, la commission scolaire de Bécacour ne peut faire autrement que d'aller de l'avant.

L'élection fédérale d'aujourd'hui

C.H.L.N. et Le Nouvelliste mettent tout en oeuvre pour bien informer

Grâce à une étroite collaboration entre le poste de radio CHLN et le journal Le Nouvelliste, les électeurs du cœur du Québec pourront suivre pas à pas le déroulement des élections fédérales d'aujourd'hui.

Pour pouvoir suivre les événements au fur et à mesure qu'ils se déroulent, ces deux media d'information se sont unis avec la société Radio-Canada, avec la Presse Canadienne et avec Broadcast News.

De plus, afin d'agir avec une plus grande célérité, les reporters situés dans chaque bureau de scrutin communiqueront avec le poste CHLN dès que les résultats seront annoncés après leur compilation. Cette communication se fera grâce à des radios émetteurs-récepteurs fournis par le club X-M Capri.

Puisque l'on qualifie cette élection comme étant la plus importante de toute l'histoire du Canada, Le Nouvelliste et CHLN n'ont reculé devant rien, afin d'obtenir les détails les plus infimes.

Des commentaires sur les divers aspects de la campagne électorale, de la mar-

che du scrutin et des tendances qui se manifesteront à la lumière des résultats chez nous comme dans la province et ailleurs au pays seront faits par une équipe d'expérience groupant MM. Sylvio Saint-Amant, éditorialiste au Nouvelliste, Ernest Lamy, chef des nouvelles à CHLN et Fernand Gagnon, journaliste qui commente la politique depuis nombre d'années.

La tâche de CHLN sera dès le début de la soirée, de recueillir les résultats dans chacun des bureaux de scrutin des comtés de son territoire. Pour le comté de Trois-Rivières, les rapports seront acheminés au bureau de l'administration de CHLN par messages, par téléphones et par appareils sans fil. Pour les comtés de Champlain, Saint-Maurice, Portneuf, Berthier, Richelieu et Lotbinière, les rapports des élections seront transmis par lignes téléphoniques directes, reliant le poste et chacun de ces comtés.

Compilation des résultats

La compilation des résultats du scrutin sera effectuée avec célérité par le

personnel de la comptabilité du Nouvelliste et de CHLN sur des machines comptables spécialement agencées par des experts de la NCR pour cette opération particulière. Cette tabulation automatique inaugurée pour la première fois par Le Nouvelliste en 1956 peut se faire grâce à la collaboration de la National Cash Register of Canada. Elle a fait ses preuves depuis, à de multiples reprises. La compilation du résultat sera transmise au fur et à mesure sur les ondes.

Des équipes de reporters, de journalistes, de photographes et de collaborateurs à divers titres assureront la présence active et directe du Nouvelliste et de Radio No 1 dans chacun des comtés ci-haut mentionnés.

L'opération élection de cette année promet d'être des plus réussies. Pour avoir des résultats rapides, sintonisez CHLN au cours de cette journée et ne manquez pas de vous procurer le journal Le Nouvelliste, édition du 26 juin, pour des rapports détaillés et des photos choc.

JE ME SOUVIENS



Philippe Daviault

A tous mes amis, ouvriers, ouvrières, salariés, petits commerçants et professionnels compréhensifs. Je sais que vous êtes intelligents et que vous voterez NPD - Philippe Daviault.

Annance rédigée et payée par l'Organisation Philippe Daviault (NPD)

L'auto fait une ambarquée

Un jeune homme tué, un autre est sérieusement blessé

ST-GREGOIRE (J.R.L.) — Un jeune homme a été tué et un autre sérieusement blessé lorsque la voiture qu'ils occupaient a fait une embardée après avoir heurté un poteau, vers minuit et trente, dimanche, à St-Grégoire.

M. André Turcotte, 25 ans, 560 des Forges, Trois-Rivières est décédé quelques heures après l'accident, à l'hôpital Ste-Marie de Trois-Rivières.

M. Gaétan Bolduc, 20 ans, 555 des Forges, conducteur de l'automobile, a subi des blessures.

Le jeune Bolduc aurait perdu la maîtrise du volant. La voiture aurait alors quitté la voie pavée pour heurter un poteau et faire ensuite une violente embardée dans le champ. Le véhicule a tourné plusieurs fois sur lui-même.

L'automobile a été lourdement endommagée. La Sûreté

provinciale de Nicolet a fait les constatations.

Garçonnet tué

Par ailleurs un garçonnet de sept ans a été tué lorsqu'il a été heurté par une automobile à St-Grégoire, vers trois heures, vendredi après midi.

Le jeune Jacques Leblanc, fils de M. Jean Paul Leblanc, domicilié au rang du Lac St-Paul, à St-Grégoire, a été tué instantanément.

Le garçonnet s'est élancé dans la rue au moment où une voiture passait. Il a été entrainé dans le fossé avec l'automobile.

Le conducteur du véhicule, M. Lorenzo Rouleau, 54 ans, de St-Grégoire, n'a pas eu le temps d'éviter l'enfant. Il a appliqué les freins, a donné un coup de volant, mais en vain.

La Sûreté provinciale de Nicolet s'est rendue sur les lieux et a fait les constatations.



C'EST DANS CETTE VOITURE de marque Rambler 62 que quatre personnes ont été blessées lors de la quadruple collision qui s'est produite samedi dernier au Cap-de-la-

Madeleine. Mme Joseph Juneau et ses trois enfants ont dû être conduits à l'hôpital à la suite de la collision.

(Photo Roland Lemire)

VOUS PARTEZ EN VOYAGE!



VOYEZ VOTRE CAMELOT ET RÉSERVEZ VOTRE

"Sac de Vacances"

Ce sac contiendra tous les journaux publiés durant votre absence: il vous permettra, au retour, de prendre connaissance des événements qui seront survenus au cours de vos vacances.

le nouvelliste

Trois-Rivières et Cap	376-2501
Shawinigan	537-1801
Grand-Mère	538-3347
La Tuque	523-4547
Louiseville	228-4032
Nicolet	293-5849
Drummondville	478-4101
Victoriaville	758-8555
Sorel	743-4815
St-Tite	365-5002
Ste-Genevieve-Batiscan	327-4422
Ste-Angele-de-Laval	222-5468

La parole est maintenant au peuple

La campagne électorale amorcée il y a plus d'un mois et demi a pris fin. Les politiciens ont remis leurs canons après un long feu d'artillerie. La parole est maintenant au peuple, à l'électorat qui, par un simple geste, une croix sur un bout de papier, décidera, dans le silence de l'isolement, du sort de la nation, de ses dirigeants de demain.

Les électeurs ont eu amplement l'occasion d'arrêter leur choix après avoir entendu les exposés des candidats et avoir pris connaissance de leur programme électoral. Il leur reste donc maintenant le devoir de voter. Nous ne saurions donc trop insister sur l'importance de ce devoir qui incombe à la population.

Lors des élections fédérales du 8 novembre 1965, un électeur sur quatre ne s'est pas rendu aux urnes. Certains avaient probablement une raison valable mais la majorité des abstentionnistes ont tout simplement fait preuve d'indifférence en refusant ainsi d'accomplir leur devoir d'honnêtes citoyens. Il est bien évident que le résultat des élections de 1965 aurait pu être bien différent si le pourcentage du vote avait été plus élevé.

"L'histoire nous apprend qu'un seul vote a joué un rôle prépondérant dans la tournure des événements au cours des siècles. Par exemple, Oliver Cromwell fut porté au pouvoir grâce à un seul vote; il modifia le cours de l'histoire de l'Angleterre".

Un vote massif nous vaudrait probablement un gouvernement majoritaire à Ottawa, ce que nous n'avons pas connu depuis 1962. Un tel gouvernement est souhaitable pour assurer

au pays une administration stable. On connaît les difficultés sans nombre que la France a vécues sous la Quatrième République avec ses gouvernements minoritaires à répétition.

Par ailleurs, cela ne signifie pas qu'il faille écarter définitivement les candidats des tiers partis. Bien au contraire, il existe au sein de ces partis des hommes compétents qui peuvent apporter beaucoup à la nation.

Le Canada a besoin d'un gouvernement fort mais également d'une Opposition vigoureuse et alerte. Donc pour atteindre ce double but, il faut élire les meilleurs candidats, peu importe la couleur de leur parti.

Au cours des campagnes électorales, nous assistons à des déchainements de passions qui nous font souvent oublier les véritables problèmes et les véritables objectifs et la campagne qui vient de se terminer n'échappe pas à la règle. Bien au contraire, plus que jamais cette dernière lutte électorale aura ravivé les passions. L'heure est grave puisque demain, il faudra réapprendre le langage de la modération afin de régler une fois pour toutes les questions constitutionnelles. Il faudra mettre en application les recommandations de la commission Laurendeau-Dunton si vraiment nous avons à cœur l'avenir de notre pays.

Nous avons donc aujourd'hui l'occasion de choisir les hommes qui, demain présideront aux destinées de la nation. Ce choix exige un minimum d'effort et de réflexion de la part de l'électeur. L'enjeu en vaut sûrement la peine.

Sylvio ST-AMANT

Est-ce un raz-de-marée pour de Gaulle ?

Même si le résultat définitif et complet des élections en France ne doit être connu qu'après le ballottage de dimanche prochain — les élections en France se font toujours à l'emporte pièce — déjà nombre de commentateurs de la presse parisienne n'hésitent pas à employer l'expression "raz de marée" pour qualifier les résultats du premier tour de scrutin des élections françaises.

Dès la fin du premier tour de scrutin, alors qu'il ne restait à connaître que les résultats de 60 sièges sur 487, les gaullistes et leurs alliés républicains indépendants avaient déjà 135 députés élus, tandis que les autres formations populaires réunies en comptaient à peine onze.

Au dire des commentateurs politiques, il y a eu dimanche une vague gaulliste qui a donné à plein. Les faiblesses de l'opposition étaient évidentes. L'unité ne prime point chez les adversaires du gouvernement de Gaulle. C'était de peine et de misère que le parti communiste avait réussi à en venir à un accord avec Mitterrand aux élections précédentes pour présenter une sorte de front uni contre le gaullisme, mais on avait l'impression que l'accord était factice et ne tiendrait pas. On semble donc avoir vu juste et le premier tour de scrutin paraît le confirmer. Aussi peut-on prévoir que le marchandage sera difficile pour en venir à une entente au scrutin de ballottage de dimanche prochain.

Les chefs du gaullisme, satisfaits du scrutin de dimanche dernier ont bon espoir que la vague favorable au gouvernement du général de Gaulle, se maintiendra. Cependant, et c'est le cas du premier ministre Pompidou, on se garde dans le milieu ministériel de chanter victoire. Les chefs gaullistes demandent au corps électoral de demeurer vigilant. L'expérience d'un excès de confiance aux élections précédentes n'est pas oubliée.

Mais en recueillant environ quarante-six pour cent des suffrages exprimés, la majorité gaulliste s'est révélée plus forte au premier tour qu'elle ne l'a jamais été depuis le retour au pouvoir du général de Gaulle en 1958.

Ce pourcentage d'environ quarante-six pour cent représente, calcule-t-on, le total des voix qui s'étaient portées sur le chef de l'Etat lors du premier tour de l'élection présidentielle en décembre 1965.

Plusieurs chefs de la gauche n'ont été guère heureux au scrutin de dimanche dernier. François Mitterrand, président de la Fédération de la gauche, n'a pas réussi contrairement à mars 1967, à se faire élire au premier tour de scrutin. Gaston Defferre, dans la région de Marseille, est en recul et Guy Mollet, secrétaire général de la SFIO, dans le nord de la France, a fait moins bien que prévu. Lecanuet, modéré, que nous avons vu et entendu à la TV de Radio-Canada, ancien adversaire du général de Gaulle à l'élection présidentielle de 1965, a été défait. Pierre Mandès-France est en ballottage et a perdu du terrain.

Selon les derniers résultats de sondage de l'Agence IFOP, le chiffre des suffrages se répartissait ainsi:

Parti communiste entre 19 et 20,5; la Fédération de Mitterrand, entre 15,5 et 17,5 pour cent. Les Centristes, entre 9,5 et 11,5 pour cent; Le Groupement de Gaulle entre 44 et 46 pour cent.

Le nombre des abstentions s'élèvera entre 19,5 et 20,5 pour cent.

Hector HEROUX.

Gain et surplus

Selon les dernières statistiques du bureau fédéral canadien, la productivité a connu sa croissance la plus lente depuis des années en 1967, tandis que notre pays enregistre cependant un surplus de la balance commerciale assez considérable en 1968.

La lenteur du rendement manufacturier a été causée en grande partie par le déclin de la semaine moyenne de travail en 1967, mais on a noté que la même tendance s'était fait valoir aux Etats-Unis. Dans les deux pays, comparativement à 1966, l'année 1967 a été même marquée de divergences assez prononcées. Au Canada, le rendement homme-heure a augmenté de 1,4 pour cent, comparativement à 2,6 pour cent en 1966. Aux Etats-Unis, l'augmentation n'a été que de huit dixièmes comparativement à 2,2 pour cent l'année précédente.

Analysée selon le rendement par travailleur à l'emploi, la productivité a été augmentée de neuf dixièmes au Canada, mais elle a décliné de quatre dixièmes aux Etats-Unis. Au chapitre de la balance commerciale, ces tendances ont eu des répercussions en 1968. Les exportations canadiennes ont augmenté de 13,3 pour cent durant le mois

de mai contre seulement 5 pour cent pour les importations. Pour les cinq premiers mois de l'année en cours, le surplus de la balance commerciale a quadruplé, les exportations augmentant de 17,6 pour cent et les importations de 11,3 pour cent. Le déficit commercial avec les Etats-Unis a donc en conséquence connu une réduction sensible, puisqu'il n'est plus que de \$56,000,000 comparativement à \$125,000,000 pour le mois correspondant de 1967.

Pour les cinq premiers mois, le déficit avec les Etats-Unis a été de \$98,000,000 comparativement à \$461,000,000 l'année précédente pour la même période. Ce qui signifie que le Canada a vendu davantage à son voisin et qu'il a acheté beaucoup moins. Les exportations aux Etats-Unis ont grimpé de 26 pour cent, mais les importations en provenance du pays voisin n'ont connu qu'une augmentation de 12 pour cent. Cette situation en

grande partie est attribuée aux accords de libre-échange dans l'industrie de l'auto.

Selon les prévisions, ce courant pourrait diminuer d'ici la fin de l'année, parce que les Etats-Unis marquent une recrudescence considérable de leur expansion. Leur taux de croissance économique ne pourrait être ralenti que par la surtaxe de 10 pour cent, qui n'est pas encore en force, mais seulement proposée par le président Johnson. Il pourrait s'ensuivre un ralentissement des échanges import-export avec nos voisins.

Mais de toute manière, le comportement des cinq premiers mois de l'année a pratiquement répondu aux objectifs du gouvernement du pays pour l'année entière, soit à l'affirmation d'un taux de croissance de 8 pour cent. Il n'y a donc pas de gros nuages à l'horizon de ce côté-là.

LE SOLEIL



le son de cloche DE NOS LECTEURS

Un réveil dans nos annales

M. le Rédacteur
Je me réjouis de l'article "A bas les Annales" non pas que je partage toutes les idées de M. Rioux mais parce que je crois que cette mise au point va provoquer un réveil dans nos annales.

Il faut bien avouer que certaines annales, je ne parle pas de l'Annuaire du Cap, qui en passant est très bien faite et dynamique, mais des annales en général qui auraient davantage à se refaire un visage.

De plus l'article de M. Rioux réveillera sans doute un intérêt nouveau pour ce genre de littérature qui semblait avoir perdu la faveur du public, du sans doute à un manque de dynamisme.

Trop d'annales ne sont en fait que de simples revues de propagande et de promotion excellentes, personne ne le nie, mais le public ne se laisse pas attirer par ce genre un peu dépassé.

Je ne veux pas envenimer la polémique, cependant je crois qu'on est un peu injuste pour ce M. Rioux qui a le courage de ses opinions. C'est déjà très rare.

J. Gosselin

Opinions des journaux de langue anglaise

Sélection de la Presse Canadienne

Toutes les armes à feu devraient être enregistrées

Le Chronicle Herald Halifax

Il est encore trop facile pour un Canadien, surtout un Canadien qui a un important passé criminel ou un passé d'instabilité mentale, d'obtenir des armes à feu, notamment des carabines et des fusils de chasse.

Tout comme aux Etats-Unis on peut les commander par voie postale. A l'heure qu'il est, on a peu de moyens de se prémunir contre l'acquisition de ces armes par des criminels ou des déséquilibrés mentaux, encore moins de les voir tomber entre leurs mains.

Nous estimons que toutes les armes à feu vendues doivent être enregistrées auprès d'une autorité fédérale, de préférence la gendarmerie canadienne et qu'avant qu'une arme ne soit vendue, l'acheteur doit prouver, à la satisfaction de l'autorité, qu'il est un citoyen respectueux de la loi et qu'il a un besoin légitime de cette arme.

Sans doute, un tel règlement comporte-t-il des inconvénients pour des personnes telles que les chasseurs expérimentés. Cependant, tous les règlements et certainement ceux qui ont trait à une autre arme mortelle, l'automobile occasionnent des inconvénients. Le climat de violence qui se manifeste de plus en plus, non seulement sur le continent nord-américain, mais dans plusieurs autres pays avancés, rend impérieuse la nécessité d'éviter que la loi et l'ordre au Canada ne soient compromis ou menacés par l'existence d'un grand nombre d'armes à feu à des particuliers et qui pourraient tomber entre de mauvaises mains.

Les passeports ne sont pas un droit

Le EXAMINER, Peterborough

Depuis quelques années le Canada s'est fait la réputation peu enviable d'être un pays où les criminels peuvent, presque à volonté, obtenir des papiers internationaux.

A un moment où la tendance est à une plus grande liberté internationale de mouvement et à moins d'insistance sur les papiers personnels, il est désagréable de demander une réglementation plus stricte de l'émission des passeports. Mais il est évident que le Canada ne saurait continuer d'aider les espions et les criminels à s'échapper de cette manière. Si nous n'adoptons pas des règlements plus stricts les Etats-Unis pourraient être tentés de resserrer les contrôles aux frontières sur les personnes se rendant au Canada; et cela pourrait causer du tort à notre industrie touristique et détruire en partie le rêve longtemps caressé d'une réelle liberté de mouvement entre les deux pays.

Le cas de Ray prouve à satiété que les passeports canadiens sont émis avec trop de facilité. Selon toute vraisemblance il n'a présenté aucune preuve de son identité, mais il a mis à profit le règlement en vertu duquel il suffit d'une déclaration statutaire d'un notaire public au cas où le demandeur ne peut fournir un garant qui l'ait connu pendant deux ans...

Si ceux qui sollicitent un passeport, étaient astreints, faute de garants, de se soumettre à l'examen d'un officier de police ou de l'immigration — voire à donner les empreintes digitales au cas où les autorités auraient des raisons de le suspecter — avant l'émission d'un passeport, les criminels réfléchiraient à deux fois avant de faire une demande.

Un officier expérimenté pourrait être moins facilement trompé par un examen individuel que par une photo de passeport. Peu de personnes bona fide seraient touchées, car la grande majorité n'ont pas de difficultés à trouver un membre respectable de la communauté médecin, dentiste, avocat, ministre, directeur de banque qui les ait connus pendant au moins deux ans. Quant aux autres, ce ne serait pas trop que de leur demander de se présenter à un poste de police ou un bureau de l'immigration.

Aux associations pour la défense des libertés civiles qui pourraient objecter à une telle procédure on devrait rappeler que dans ce monde imparfait, les passeports ne sont pas un droit, mais un privilège réservé aux personnes capables de prouver qu'elles sont respectueuses de la loi.

Plafonner les dépenses électorales

Le Telegram, St. John's

Je ne sais pas, alors qu'on insiste tellement sur les restrictions monétaires et sur la nécessité de réduire les dépenses, il est étonnant de constater qu'il en coûtera aux contribuables canadiens quelque chose comme \$14,000,000 pour élire un nouveau gouvernement canadien. C'est là le montant approximatif que dépenseront les autorités fédérales et les ministères concernés pour les élections.

Pardessus le marché, les divers partis politiques tentent d'obtenir une somme additionnelle de \$7,000,000 pour financer la campagne des quelque centaines de candidats qui espèrent être élus ou réélus le 25 juin...

La dernière enquête faite pour connaître la source et l'usage qu'on fait des fonds électoraux a été incorporée au rapport de la Commission Barbeau soumis au gouvernement fédéral en 1966. Ce rapport comportait plusieurs recommandations qui sont cependant toutes demeurées lettre morte. On a prétendu que la "divulgaration significative" des fonds électoraux, telle que préconisée par la commission Barbeau, constituerait une invasion de l'intimité, voire même, du secret.

Néanmoins, il est possible que certaines des recommandations du rapport soient acceptées avant longtemps. Le premier ministre, M. Pierre Elliott Trudeau, et le chef de l'Opposition, M. Robert Stanfield, ont tous deux reconnu qu'il y a tout lieu de légiférer en la matière afin de plafonner les dépenses électorales qui augmentent de façon désordonnée.

Cependant, s'il y a lieu de freiner les dépenses électorales faites par les partis politiques, il y a également lieu de diminuer la part des dépenses électorales qui sont acquittées par les contribuables. L'une des suggestions mises de l'avant consisterait à instituer une liste permanente des électeurs qui serait périodiquement mise à jour, ce qui réduirait énormément les dépenses requises en temps d'élections.

Compréhension encore fragile

Le WINNIPEG FREE PRESS

Le conflit de Saint-Léonard résume le dilemme qui se pose aux immigrants du Québec qui ne sont ni anglophones ni francophones. Pour la plupart des gens, il est assez difficile d'apprendre une langue étrangère. Cependant, les enfants de ces immigrants qui vivent au Québec doivent connaître deux langues étrangères. Contrairement aux fanatiques du Québec, les immigrants ne veulent pas que leurs enfants restent confinés dans le ghetto du Québec, fait de bien connaître l'anglais qui est la langue de la majorité en Amérique du nord. Mais il existe au sein du Québec, des éléments prêts à recourir à la force pour atteindre ce but.

Ceux qui veulent élever des murailles autour des communautés canadiennes-françaises pour les réduire à un statut minoritaire ne viennent pas de l'extérieur qui ne se différencient pas beaucoup de ceux des pays communistes où les mouvements humains à travers le rideau de fer sont soumis à des restrictions. Ce fanatisme est d'autant plus compréhensible qu'il se développe juste au moment où le Canada anglophone commence à comprendre les besoins linguistiques de nos communautés francophones, où qu'ils soient. Ils risquent par leur intransigence de réduire à néant cette compréhension encore fragile...

Bien faible compensation

Le Journal, Edmonton

Les Canadiens peuvent être fiers de ce que les recherches rapidement entreprises par la gendarmerie canadienne aient abouti à l'arrestation du présumé assassin du rév. Martin Luther King.

Ils ont aussi des raisons de regretter que ce soit la molesse d'un autre département du gouvernement du Canada — celui des Affaires extérieures qui ait permis au présumé assassin, James Earl Ray, de se faire délivrer un passeport canadien qui a facilité son évasion.

Dans des circonstances plus appropriées, ces passeports n'auraient jamais dû être délivrés. L'assurance tardive de M. Mitchell Sharp, ministre des Affaires extérieures qu'une réglementation plus stricte sera ap-

pliquée à l'avenir, constitue une bien faible compensation.

Pour les criminels comme pour les espions, le passeport canadien est devenu le pendant diplomatique du registre du Liberia pour les cargos irréguliers.

La peur a été le mobile de cette action

le SUN, VANCOUVER

L'orage déchaîné par les droits linguistiques dans la banlieue montréalaise de Saint-Léonard est un exemple frappant des problèmes qui se posent aux Canadiens pour créer une nation juste et unie. Mais ce qui se passe là-bas ne le cède en rien à ce qui existe à Coquitlam, en Colombie-Britannique.

Les ennuis à Saint-Léonard ont commencé par les élections locales qui ont donné aux extrémistes la haute main sur la commission scolaire. Le résultat immédiat a été que la commission a annoncé son intention d'imposer l'enseignement unilingue dans les écoles locales. Les enfants n'apprendront qu'en français.

La peur semble avoir été le mobile de cette action, la crainte qu'une communauté francophone ne perde son identité sous l'afflux d'immigrants susceptibles d'opter pour l'anglais comme langue canadienne. C'est une réaction parfaitement compréhensible, symptôme d'une nervosité qui pourrait être un facteur important dans les attitudes du Québec à l'égard du reste du Canada. Dissiper cette peur de se voir absorbés et convaincre les Québécois qu'ils appartiennent à une seule nation et qu'on les veut dans son sein, telle est la lourde responsabilité qui incombe aux dirigeants politiques qui postulent maintenant le pouvoir au Canada...

En Colombie-Britannique la langue française n'a pas été officiellement reconnue. On n'y trouve pas le moindre exemple susceptible de prouver que nous sommes meilleurs que les unilinguistes de Saint-Léonard. On a évidemment une occasion à Coquitlam, où la commission scolaire voudrait bien recevoir des étudiants francophones de Maillardville, il y a six mois, la commission avait demandé l'autorisation de dispenser, dans certaines limites un enseignement en langue française. Elle attend toujours la réponse du gouvernement provincial. Nous attendons toujours une politique de Victoria. Tout le Canada est privé d'une voie directe...

le nouvelliste

Journal quotidien publié à Trois-Rivières par LE NOUVELLISTE INC.

FONDÉ LE 30 OCTOBRE 1920 — TÉLÉPHONE 376-2501

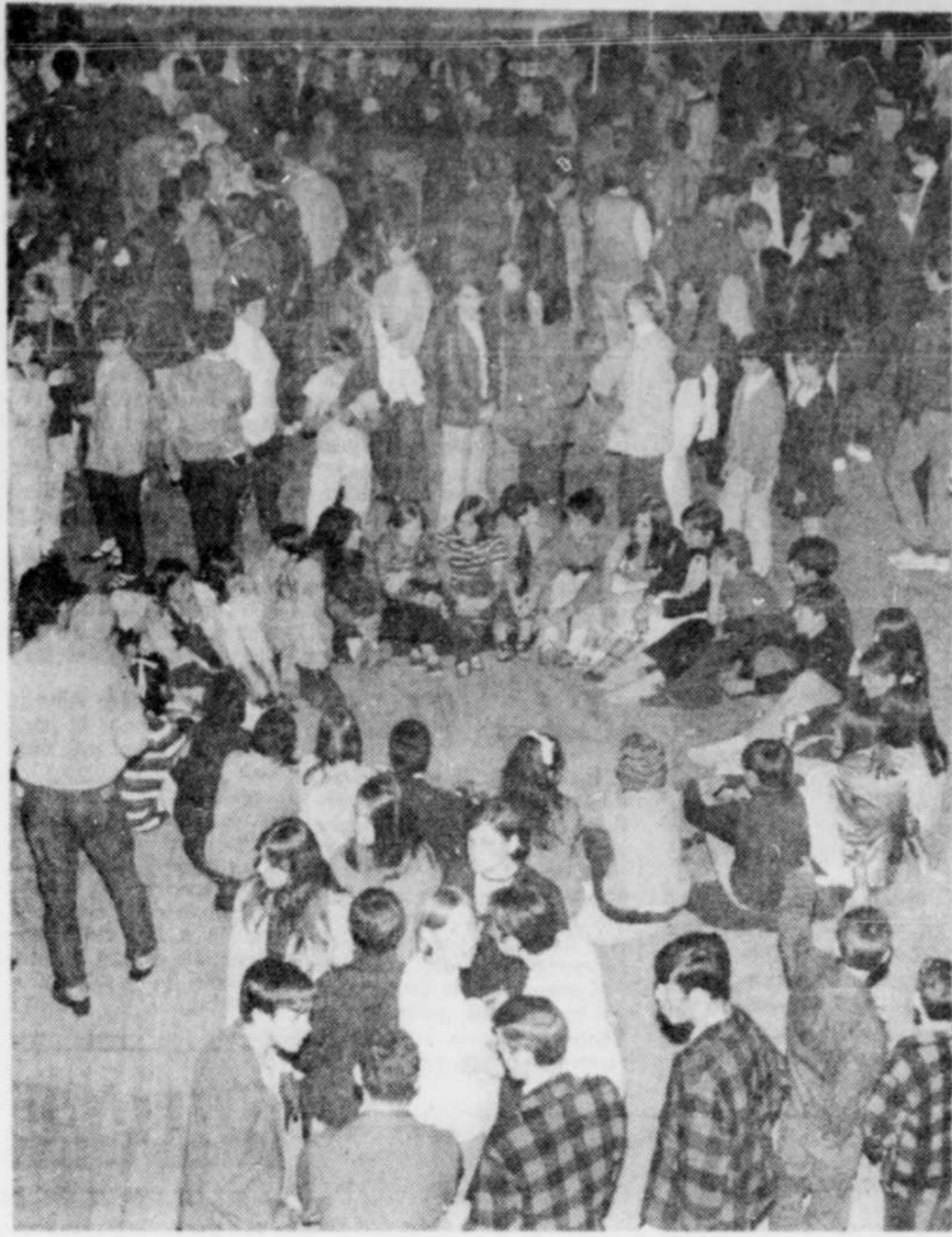
AGENCES DE PRESSE: Presse Canadienne, Agence France-Presse, Presse Associée.

SERVICE DE PHOTO FAC SIMILÉ: Presse Canadienne, Presse Associée.

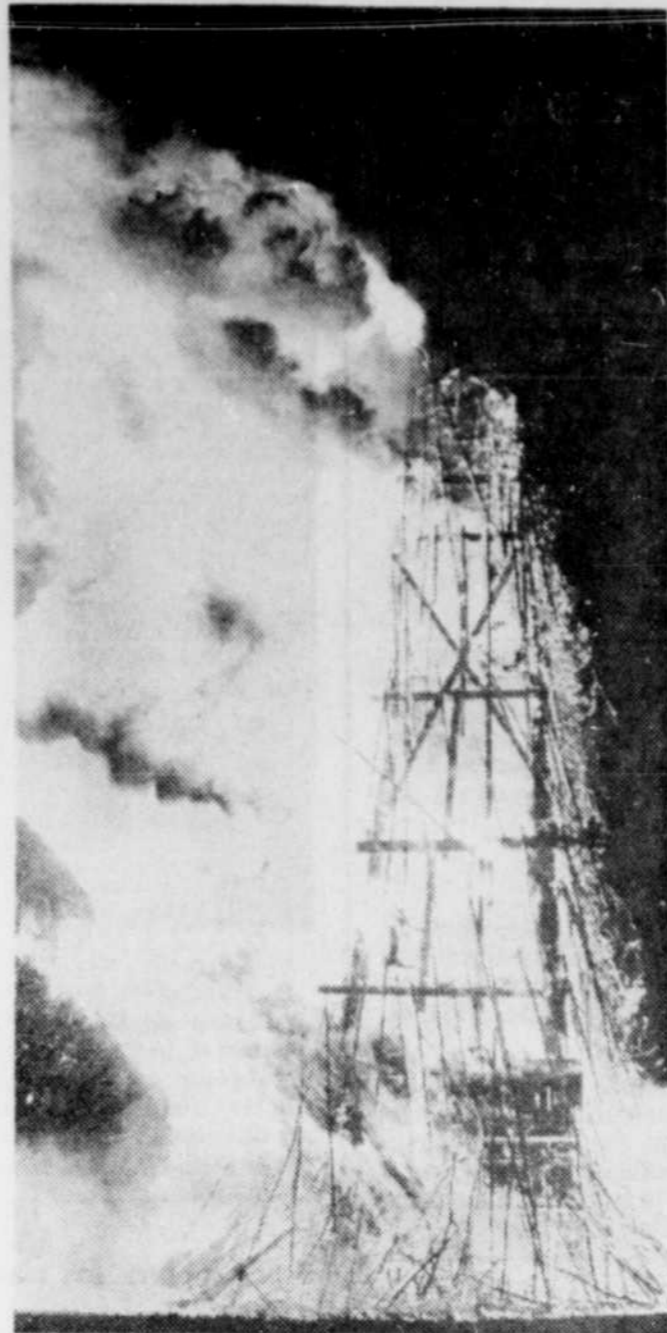
Le Canadian Press est seule autorisée à faire emploi pour la publication de toutes dépêches attribuées à la Canadian Press, à l'Associated Press ou à l'Agence France-Presse, et de toutes informations qui résultent de la suite de rédaction du Nouvelliste. Tous droits de reproduction des dépêches, y compris celles de notre salle de rédaction sont réservés.

Le Ministère des Postes, à Ottawa, a autorisé l'affranchissement en numéraire et l'envoi comme objet de deuxième classe de la présente publication.

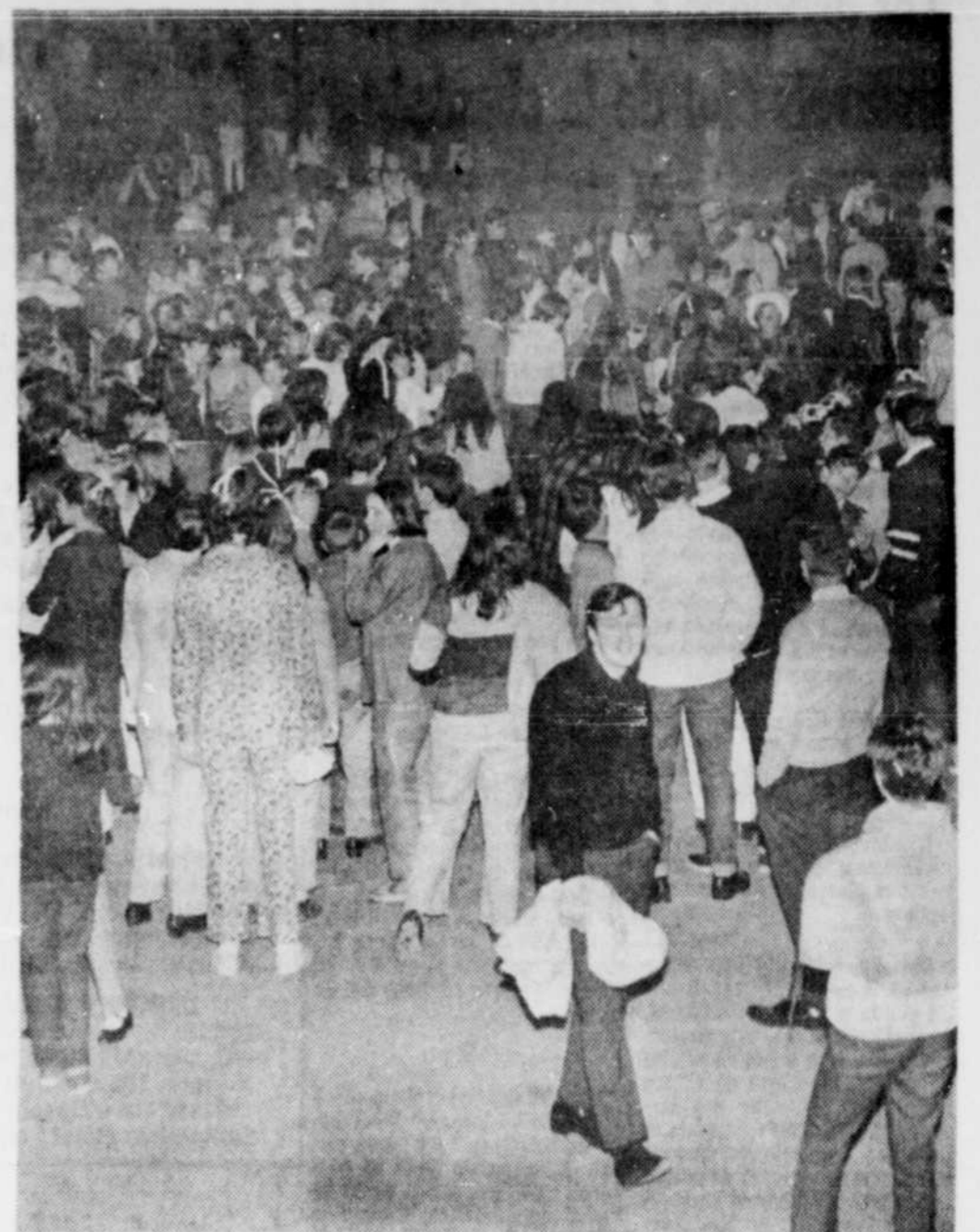
ARRONNEMENT PAR POSTE:	1 an	6 mois	3 mois	1 mois
Au cœur du Québec DU IL N Y A PAS de livraison par camions	12.00	7.00	4.00	1.50
Au cœur du Québec DU IL Y A livraison par camions	23.00	13.00	7.00	3.00
Ailleurs au Canada et Etats Unis	25.00	14.00	8.00	3.50
Autres Pays	30.00	18.00	9.00	4.00



PENDANT QUE LE FEU SYMBOLIQUE de la Saint-Jean éclaire la nuit, les jeunes dansent au rythme des airs dans l'vent. Sur la photo de gauche, les jeunes réunis à la Bâtisse Industrielle se sont assis pour prendre quel-



ques instants de répit. La photo du centre nous montre le feu allumé par Heléine McMeekam, représentante de la ville de Red Deer, ville jume-



lée du Cap-de-la-Madeleine. Et la photo de droite les jeunes réunis à l'ancien aéroport du Cap-de-la-Madeleine. (Photo Roland Lemire)

“Il est illusoire de croire que la violence puisse assurer la justice”

Paul VI

CITE DU VATICAN (AFP) — “Il est illusoire de croire que la violence, même si elle est dictée par une révolte sincère contre l'injustice, puisse assurer la justice. L'expérience nous montre que la plupart du temps c'est le contraire qui est vrai”, a déclaré le pape dans un discours qu'il a prononcé en recevant, comme de coutume, tous les ans, les membres du Sacre Coléve venus lui présenter leurs vœux à l'occasion de sa fête patronale de St. Jean-Baptiste.

Le St-Père a tenu à mettre en

garde les fidèles contre ce qu'il a appelé “la facile et illusoire tentation de croire que le changement tumultueux d'un ordre insatisfaisant puisse être en soi une garantie d'un ordre bon ou au moins meilleur, lorsque celui-ci a-t-il souligné, n'a pas été dûment préparé”.

Après avoir indiqué qu'il reviendrait sur la question “dans une autre occasion propice”, le pape a engagé les fidèles à renforcer en eux et à entretenir l'esprit de charité afin de lutter

contre les tentations de la violence.

Les conflits

La guerre du Vietnam, le conflit nigérien, la crise du Moyen-Orient, l'accord nucléaire, le voyage qu'il fera en août prochain à Bogota, ont été abordés ensuite par le pape, après le passage qu'il a consacré à ce qu'il appelle la “théologie de la violence”.

Exprimant l'intérêt anxieux avec lequel il suit le déroulement des conversations américano-nord-vietnamiennes de

Paris, Paul VI, sans vouloir se dissimuler les difficultés qui se dressent sur le chemin de la paix a dit:

“Une solution satisfaisante serait relativement aisée à atteindre à bref délai si les deux parties manifestaient au moins les signes d'une trêve d'armes réciproque et se montraient disposées à faciliter l'avènement d'une période de rapports fraternels et sereins entre les deux régions en conflit, afin qu'elles puissent décider librement de leur sort”.

C'est pourquoi le St-Père a renouvelé son appel aux parties en cause pour que la bonne volonté l'emporte. Paul VI a ensuite parlé avec compassion de victimes du conflit et a exprimé son admiration pour les pasteurs qui poursuivent leur apostolat avec courage et abnégation.

Le pape a ensuite évoqué la situation en Afrique. Après avoir souligné qu'il était douloureusement affecté par les récits de tueries et de famine au Nigé-

ria, le Saint-Père a renouvelé son appel aux belligérants pour que les armes soient déposées afin de rechercher les bases d'une “paix stable et véritable”.

En ce qui concerne le Moyen-Orient, le pape a demandé “que l'on ne fasse pas obstacle à la marche vers la paix, que l'on ne reprenne pas les armes, que l'on rétablisse des frontières équitables, que l'on n'étende pas les zones des conflits”. Il a également souhaité “que l'on donne à la question douloureuse, tou-

jours ouverte, des réfugiés une solution convenable” et “que l'on n'introduise pas dans les différents pays des discriminations entre les citoyens de races, de religions, de nationalités différentes”. Le pape a enfin déclaré que la prise de position des Nations Unies constituait “un point ferme autour duquel on cherche, fut-ce péniblement, à établir un équilibre”.

Le Saint-Père a, d'autre part, estimé que l'accord de non-prolifération des armes nucléaires

constituait un “premier pas indispensable” vers l'abolition totale des armes atomiques et le désarmement général et complet qu'il appelle de ses vœux au nom de l'humanité.

Evoquant enfin le voyage qu'il fera en août à Bogota, Paul VI a déclaré: “Notre présence sera un gage de notre participation aux problèmes qui angossent ces populations ibéro-américaines et surtout les catégories sociales les plus nécessiteuses”.



MERCI



**CAP-DE-LA-MADELEINE – TROIS-RIVIÈRES
TROIS-RIVIÈRES-OUEST**

POUR LE PASSÉ, LE PRÉSENT ET L'AVENIR

J. A. Mongrain

**POUR UN CANADA PLUS BEAU C'EST
MONGRAIN - TRUDEAU QU'IL NOUS FAUT !**

Les échevins s'intéressent au mauvais état de la chaussée

SHAWINIGAN (J.E.) — Le conseil de ville tente de trouver des solutions pour activer le remplissage des trous dans la chaussée. A la dernière séance publique du conseil, l'échevin Robert Beaulieu a demandé à l'ingénieur de la ville, Jacques Sansfaçon s'il est possible de mettre deux équipes pour remplir les trous et d'utiliser le rouleau 16 heures par jour.

M. Sansfaçon a répondu que la première équipe remplit les petits trous et que l'autre équipe fait la finition. M. Beaulieu a alors proposé d'ajouter une autre équipe et il a été appuyé par l'échevin Fernand Blodéau.

L'échevin Ephrem Lacerte a demandé à son tour s'il était possible de remplir les trous sur les rues les plus passantes.

L'échevin Blodéau a fait le commentaire que ça ne coûterait pas plus cher d'avoir deux équipes.

Faisant suite à l'idée émise par M. Lacerte, M. Beaulieu a dit que la route de Grand'Mère, surtout, n'est pas carrossable. D'ailleurs, à ce sujet, en séance de comité, le conseil de ville a autorisé le directeur des travaux, M. Jean-Louis Lapointe, à faire les réparations mineures qui s'imposent en vue de préparer la route à recevoir un revêtement d'asphalte qui sera fourni par le ministère de la Voirie provinciale.

L'échevin Claude Bolduc a demandé à M. Sansfaçon s'il avait une autre solution à proposer pour activer le remplissage des trous. Ce dernier a mentionné que la ville peut demander des soumissions. M. Sansfaçon a aussi expliqué que la ville a commencé ce travail plus tard cette année, en raison de l'ouverture tardive de Continental Asphalte qui fournit la ville. Cette firme a amélioré sa machinerie et c'est pourquoi son

usine a ouvert plus tard qu'à l'accoutumée.

M. Sansfaçon a reçu la permission de retenir les services d'une équipe supplémentaire pour les travaux d'arpentage, afin d'accélérer la progression de différents travaux pendant la saison d'été.

Le conseiller juridique de la ville, Me Claude Gélinas, présentera un rapport sur la demande de Placement Vigilant Inc d'obtenir le paiement d'intérêt sur la somme de \$5,000 payée par la ville en retour d'une servitude perpétuelle, en arrière de l'usine de filtration, pour le passage de la conduite d'eau du Lac La Pêche.

Cette firme et M. Eugène St-Onge se disputaient la possession du terrain. La ville a calculé avoir brisé le terrain pour une valeur de \$5,000 et déposé l'argent chez un notaire. Le litige est réglé en faveur de la firme, qui croit que le délai a été trop long et elle réclame des intérêts.

L'Hydro-Québec a demandé à la cité de lui louer un local d'une superficie de 1,478 pieds carrés, à raison de \$2,50 le pied carré, au troisième étage de l'hôtel de ville. Cette location serait pour un an. Le maire et le greffier ont été autorisés à signer le bail sur une proposition des échevins Fernand Blodéau et Elphège Boisvert.

La ville a acquis de l'Hydro-Québec une lièze de terrain pour l'élargissement de la rue de la Montagne au montant de \$1. Le maire et le greffier signent les documents à la suite de l'adoption d'une proposition faite par l'échevin Maurice Pellerin, appuyé par l'échevin Ephrem Lacerte.

C'est jour de scrutin, aujourd'hui

par Jean NAUD

SHAWINIGAN — C'est aujourd'hui journée de scrutin, dans les 264 comtés du Canada. Chaque citoyen a l'occasion de choisir celui qu'il veut le voir représenter au gouvernement central.

Le vote d'aujourd'hui prend une importance tout autre en raison de l'unité du Canada qui est menacée et l'importance est d'autant plus grande que les chefs des deux grands partis sont à leur première élection en tant que candidats au poste de premier ministre.

Peu importe le vainqueur de ce soir, le Canada sera administré par une nouvelle figure sur le plan fédéral; du sang neuf coulera dans les veines du gouvernement canadien.

Les patrons d'industries ou de commerces, ou autres, sont obligés, par la loi, de donner une période maximum de trois heures, pour permettre à leurs employés de se rendre au bureau de scrutin où ils sont respectivement inscrits. Ces mêmes bureaux sont ouverts de 9 heures à 20 heures, ce soir.

Saint-Maurice

Quatre candidats se font la lutte, dont le ministre national du Revenu, Me Jean Chrétien. Les autres sont Me Guy Germain, progressiste-conservateur, MM. Jean-Guy Lalancette, NPD, et Alphonse Poulin, créditiste.

Déjà, il y a une semaine, les bureaux de scrutin provisoires ont enregistré 685 voteurs qui, aujourd'hui, ne peuvent être dans la région. En tout, 167 bureaux de votation seront ouverts aujourd'hui à travers tout le comté. Les bureaux provisoires étaient au nombre de sept.



(Photo Charles Marcotte) LE COURONNEMENT DE MISS CENDRILLON, samedi soir à l'aréna de Shawinigan, marquant, avec une soirée récréative, la fin de la grande campagne de souscription en faveur du développement du site touristique de Vallée Cendrillon. Sur notre photo, M. Richard Lemay, de la direction de l'organisme, remet la couronne traditionnelle à Mlle Marie-Claire Champagne, Miss Cendrillon.

La disparition de la Régie des Loyers

Une délégation de la CSN demande au conseil de reviser sa décision

SHAWINIGAN (J.E.) — Une forte délégation du Conseil Central des Syndicats Nationaux de Shawinigan a demandé au conseil de ville, lundi soir, de rescinder sa résolution abolissant la Régie des Loyers dans les limites de la cité.

Cette délégation a protesté contre l'abolition de la Régie des Loyers à Shawinigan en disant qu'elle croit que l'enlèvement de la loi favorisant la conciliation entre propriétaires et locataires n'est pas profitable à l'ensemble de la population. On a ensuite donné des statistiques pour prouver cette affirmation.

A son congrès d'avril le Conseil Central des Syndicats Nationaux de Shawinigan avait adopté une résolution demandant à la ville de réinstaurer la loi de conciliation entre propriétaires et locataires.

Le maire Maurice Bruneau a suggéré une étude en séance de comité et de rendre la décision à une prochaine séance.

L'échevin Robert Beaulieu a demandé à la délégation si les statistiques données concernaient uniquement la ville de Shawinigan. On lui a répondu qu'elles groupent les villes de Shawinigan, Grand'Mère et Shawinigan-Sud.

M. Thibodeau a mentionné que depuis l'adoption de la résolution par le conseil de ville, il y a eu des demandes d'augmentation de loyers allant jusqu'à \$30 par mois.

L'échevin Elphège Boisvert a ensuite proposé que la requête du Conseil Central soit mise à l'étude et il a été appuyé par l'échevin Jos Marceau.

M. Jos Caron, du Syndicat, a souligné que la Régie des Loyers a été justement établie pour empêcher les abus et qu'elle protège le locataire et le propriétaire. Il a conclu en disant que quelque soit la décision du conseil la population s'en souviendra.

Le maire Maurice Bruneau a suggéré une étude en séance de comité et de rendre la décision à une prochaine séance.

L'échevin Robert Beaulieu a demandé à la délégation si les statistiques données concernaient uniquement la ville de Shawinigan. On lui a répondu qu'elles groupent les villes de Shawinigan, Grand'Mère et Shawinigan-Sud.

M. Thibodeau a mentionné que depuis l'adoption de la résolution par le conseil de ville, il y a eu des demandes d'augmentation de loyers allant jusqu'à \$30 par mois.

L'échevin Elphège Boisvert a ensuite proposé que la requête du Conseil Central soit mise à l'étude et il a été appuyé par l'échevin Jos Marceau.

M. Jos Caron, du Syndicat, a souligné que la Régie des Loyers a été justement établie pour empêcher les abus et qu'elle protège le locataire et le propriétaire. Il a conclu en disant que quelque soit la décision du conseil la population s'en souviendra.

Echos Nord

Les jeunes de la paroisse de St-Sévère pourront bénéficier d'une partie du terrain de la fabrique comme "Terrain de jeux" les membres de la fabrique se sont fait un plaisir de répondre à leur demande pour l'établissement d'un jeu de baseball.

Cependant les jeunes ont été avertis que, advenant la vente du terrain, les améliorations faites seront perdues pour eux.

PALACE GRAND'MÈRE
23, 24, 25, 26, 27, 28, 29
PARIS SECRET
en couleurs
— 2e film —
LES CHIENS DANS LA NUIT

Faire revivre les chutes de Shawinigan

Le projet de la Jeune Chambre a déjà franchi plusieurs phases

SHAWINIGAN (J.E.) — Le projet de faire revivre les chutes de Shawinigan a été soumis au conseil de ville de Shawinigan-Sud et la réalisation a fait un autre pas en avant lors d'une rencontre qui a eu lieu à l'hôtel de ville de Shawinigan.

Le ministre Jean Chrétien, le maire de Shawinigan-Sud, le Dr Louis-Philippe Lacoursière, le maire de Shawinigan, M. Maurice Bruneau, le gérant de la ville de Shawinigan, M. Jos Buisson, des représentants de l'Hydro-Québec, MM. Maurice Gignac et Robert Trépanier, M. Napoléon Boisvert des membres de la Jeune Chambre, qui a lancé le projet, ont participé à cette rencontre.

M. Robert Chainé, président de la Jeune Chambre, a exposé le projet, qui consiste à créer un écran d'eau illuminé, mettant en relief les chutes.

Les représentants de l'Hydro-

Québec se sont déclarés favorables à ce projet. L'Hydro fournirait l'électricité. Quant à la ville de Shawinigan, elle paiera une pompe évaluée à \$1,200. Les autorités de l'Hydro, les gouvernements provincial et fédéral, et le conseil municipal de Shawinigan, ont approuvé ce projet qui coûterait environ \$12,000. Cette somme serait payée au pro-rata de la population entre Shawinigan et Shawinigan-Sud.

M. Robert Chainé a fait parvenir une lettre au conseil de Shawinigan-Sud lui demandant sa collaboration. Il mentionne que ce projet attirerait le tourisme dans les deux villes.

M. Chainé écrit à l'intention du conseil de Shawinigan-Sud que "le geste que vous poserez, en apportant votre collaboration à cette initiative, sera hautement apprécié par votre population qui ne demande qu'une chose: la prospérité économique de notre région. Nous croyons que le projet de faire revivre les chutes de Shawinigan, en plus d'embellir votre ville et de plaire au public amènera un fort contingent de touristes dans la région, et ceci à l'avantage mutuel des deux villes".

Si le projet de la JEUNE Chambre se réalise, on installera une tuyauterie pour amener l'eau sur chacun des six piliers du barrage et avec la pompe, elle s'éleverait dans les airs. Un système de lumières sur le barrage près du pont Trudel éclairerait l'écran d'eau, créant ainsi l'illusion que les chutes ne cessent de couler.

Les plans prévoient même un terrain de stationnement pour admirer ce spectacle.

Les trois villes invitées pour le concours d'embellissement

SHAWINIGAN (J.E.) — Un grand concours d'embellissement pour la saison estivale sera lancé mercredi le 26 juin et il se terminera le 28 août. Ce concours est organisé par la Chambre de Commerce en collaboration avec M. Jean-Paul Trudel, agent local de la brasserie Dow.

Comme l'an dernier, M. Joseph Larrivé, surintendant de la serre municipale de Shawinigan, a été nommé président du comité spécial qui jugera ce concours.

M. Larrivé a déclaré que "ce concours ouvert au grand public, a pour but d'embellir et d'égayer nos maisons et les alentours. Certes, il contribuera à la gaieté et à l'agrément de notre ville".

Ce concours est ouvert aux personnes qui demeurent à Shawinigan, Grand'Mère et Shawi-

nigan-Sud. M. Larrivé s'est dit assuré que la population de ces trois villes tirera beaucoup de satisfaction et d'agrément en participant à ce concours qui stimulera l'esprit civique chez nous.

Afin de donner une chance égale à tous de s'approprier des prix, les organisateurs du concours ont décidé de les diviser en quatre catégories. La population pourra donc s'inscrire dans une ou l'autre ou dans les quatre catégories qui sont: plates-bandes, arbres et arbustes, pelouse, boîtes à fleurs et haies.

Des trophées Dow, don de M. Jean-Paul Trudel, seront attribués aux gagnants de chaque catégorie. Les membres du jury feront une première visite aux demeures des participants avec l'ouverture du concours et une deuxième et dernière tournée avec la fin du concours.

Les commissaires veulent corriger les imperfections

LA TUQUE (R.L.) — Dans une résolution sans équivoque, les membres de la commission scolaire de La Tuque demandent aux architectes de la firme montréalaise, Pauer, Bourassa et Gareau, de prendre les moyens nécessaires pour faire corriger immédiatement, par les entreprises Goulet Ltée de La Tuque, les imperfections constatées avoisinant les écoles Jacques-Buteux et St-Eugène.

Les commissaires indiquent clairement dans leur résolution qu'ils se verront obligés d'avoir recours à des procédures légales afin que soit respecté le contrat intervenu à cet effet.

Une législation concernant les taxes municipales

LA TUQUE (R.L.) — Le maire suppléant, M. Richard Rioux, a dévoilé, lors de la dernière séance des édiles, que le ministère des Affaires municipales de la province a informé le conseil de ville qu'il proposera une législation se rapportant à l'article 517 de la loi des cités et villes qui touche directement la taxe.

On se souviendra que dernièrement, le conseil de ville endossait une résolution de l'Union des municipalités, dans laquelle on demandait au gouvernement de proposer sans délai à la Législature, une modification à l'article 517.

Cette modification permettra aux municipalités d'imposer sur toutes les taxes municipales, à dater de l'expiration du délai pendant lequel elles doivent être payées, un taux équivalent à celui chargé par les banques, sur les prêts temporaires consentis aux municipalités.

HOTEL DE LA SALLE
CETTE SEMAINE
ALGISA DI CARLO
Chanteuse vedette du disque et TV.
SYRIA
Danseuse Exotique de France - Paris.
DANIEL PROULX
Chanteur, M.C.
Spectacle: Dimanche 9 h. et 11 h. p.m.
Salle pour réception et mariages.
538-8686
ENTRÉE LIBRE

OFFRE D'EMPLOI

Dû à l'expansion de notre volume de vente nous sommes à la recherche de deux (2) vendeurs agressifs et désireux de se tailler une carrière dans la vente d'autos neuves et usagées.

Les candidats choisis, devront avoir de bons antécédents, dans la vente en général et être dynamiques.

AUTOMOBILE FOURNIE, ASSURANCE COLLECTIVE PLUS FORTE RÉMUNÉRATION.

S'adresser en personne:

Cascades Pontiac Buick Ltée

375, 12e Avenue
Au Rond-Point de Shawinigan-Sud
P.S. Demander, M. Serge Ménard
Gérant général des ventes



(Photo Charles Marcotte)

LE NOUVEAU PRÉSIDENT de la Chambre de Commerce de la cité de Grand'Mère M. André Laforme, a pris officiellement les rênes de cet organisme, après avoir été élu le 10 juin dernier. On le voit, ici, à droite, recevant une chaleureuse poignée de main de l'ancien président de la Chambre, M. Jean-Louis Matteau.

À LOUER
ENTREPÔT 6,000 pieds carrés, chauffage eau chaude pouvant servir d'entrepôt ou manufacture de tous genres.
Écrire: Département 5012
Le Nouvelliste
253, 00 Avenue Grand'Mère

Depuis 1958, des méthodes variées ont été utilisées pour tenter de nous faire disparaître. En 1968 la guerre nous fera-t-elle disparaître? La réponse appartient toujours aux automobilistes.

Les automobilistes de Sherbrooke, Jonquière, Québec et Montréal n'ont pas supporté ceux qui leur permettaient de payer la gazoline moins cher. Ils se sont punis eux-mêmes et ils payent la gazoline de 10 cts à 13 cts plus cher qu'à Shawinigan et Louiseville.

GAZOLINE
jaune **36** 9/10 rouge **41** 9/10
Ça c'est un prix raisonnable

Si vous voulez CONTINUER A PAYER UN PRIX RAISONNABLE, C'EST A VOUS DE RÉPONDRE en ne vous laissant pas tromper, même par les prétendus indépendants.

FOUCHER
INC.
SHAWINIGAN et LOUISEVILLE
J. Armand Foucher PRÉSIDENT

M. Gilles Houde, de Grand'Mère, élu président des enseignants de la section Mauricie-Nicolet

GRAND'MÈRE (J.N.) — M. Gilles Houde, professeur d'éducation physique à la commission scolaire de la cité de Grand'Mère vient d'être élu à la présidence de la section "Mauricie-Nicolet", groupant des enseignants de ces deux régions.

M. Houde est également trésorier de l'Association Professionnelle des Enseignants des Vieilles Forges. M. Mongrain demeure cependant président de l'A.P.E.V.F.

Le conseil d'administration, pour l'année 1968-69 se compose comme suit: M. Gilles Houde, président; M. Michel Brouillard, de Victoriaville 1er vice-président; M. Gaston Arcand, du Lac-aux-Sables, 2e vice-président; M. Jean-Marie Boisvert, de Drummondville, 3e vice-président; M. Marcel Ouellet, de Grand-Esprit dans le comté de Nicolet, 4e vice-président; Mlle Diane Provencher, de Princeville, secrétaire; M. André Boudreau, de Trois-Rivières-Ouest, trésorier; M. Yvan Demers, de Victoriaville, 1er conseiller; M. Réal Gagnon, de Shawinigan-Sud, 2e conseiller; Mlle Hélène Ouellet, de Trois-Rivières-O., 3e conseiller; M. Euclide Asselin, de Grand'Mère, 4e conseiller; M. Jean-Marie Malenfant, de Drummondville, 5e conseiller; M. Georges Dumaine, de Drummondville-Sud, secrétaire-exécutif.

Le nouveau président s'est dit assuré que la négociation provinciale actuellement en cours aura pour résultat de régionaliser de plus en plus les conditions de travail des enseignants au niveau d'une même section.

"C'est pourquoi, disait-il, le rôle de la Section et le palier qu'elle constitue entre les Associations d'enseignants et la C.E.Q., deviendront d'une importance capitale dans le monde enseignant immédiatement au mois de septembre".

Candidature de M. Yvon Milette à Saint-Georges

GRAND'MÈRE (J.N.) — Il est fortement question que M. Yvon Milette, pharmacien de la municipalité de St-Georges, porte son nom à la mise en nomination, le 10 juillet en vue des élections municipales qui doivent se dérouler dans cette municipalité.



M. Yvon Milette

était assez bien fondée, puisqu'il y songeait sérieusement.

"Mais je ne peux donner de réponse officielle avant une dizaine de jours, disait M. Milette. Il faut que j'y réfléchisse: il est vrai que plusieurs contribuables m'ont approché pour que je sois candidat, mais il faut que je pense aussi à mon travail".

Individu appréhendé au parc St-Maurice

SHAWINIGAN (D.B.) — Un individu de 26 ans originaire de Shawinigan a été pris sur le fait, vendredi après-midi, alors qu'il exposait sa personne en présence de quatre jeunes dans le parc St-Maurice.

C'est le gardien du parc qui a alerté la police au moment où le triste individu s'exécutait devant deux garçons et deux fillettes dont l'âge varie entre 8 et 12 ans.

Les constables Roland Gélinas et Gilles Périgny, qui patrouillaient justement dans les environs eurent vite fait de procéder à l'arrestation de l'homme; ce dernier comparaitra prochainement en Cour de Bien-Être.



M. Gilles Houde

L'Association des Enseignants de Drummondville.

Le territoire de la section, comme nous l'expliquait le nouveau président, est découpé sensiblement sur les divisions économiques du gouvernement de la province de Québec.

Il s'agit d'un organisme intermédiaire entre la Corporation des Enseignants du Québec et les différentes Associations d'enseignants, et groupe quelque 5.500 enseignants situés sur son territoire juridictionnel. Il est également pendant du Bureau Interregional du ministère de l'Éducation.



LES CERCLES AFEAS des paroisses St-Jean-Baptiste et St-Paul de Grand'Mère ont tenu une exposition artisanale dans les cadres des fêtes de la St-Jean-Baptiste. L'exposition, d'une durée de trois jours, a eu lieu au collège Lafleche. Sur cette photo, prise à l'exposition, nous voyons de gauche à droite, M. Marcel Ouellet, responsable des arts ménagers, Mme Ovilva Trudel, vice-présidente, le maire suppléant, l'échevin Jacques Marchand et Mme Eva Descoteaux, première conseillère et responsable des arts.

Devant le club Optimiste de Grand'Mère

La nouvelle loi de pharmacie expliquée par M. Yvon Milette

par Jean NAUD

GRAND'MÈRE — La loi de pharmacie, en vigueur depuis le 1er novembre 1967, a été expliquée de façon rapide et claire, par M. Yvon Milette, pharmacien de Saint-Georges-de-Champain, devant les membres du club Optimiste de Grand'Mère, à l'occasion de leur souper hebdomadaire.

Selon la nouvelle loi, aucune ordonnance ne peut être remplie si le pharmacien n'est pas là pour la faire ou la vérifier. M. Milette expliquait que cette loi avait été instituée pour la protection du client "qui a droit à un service professionnel, de la même façon que lorsqu'il rend visite à un médecin, un avocat ou un notaire".

Le conférencier donnait comme exemple qu'il était arrivé qu'un pharmacien avait vérifié

une prescription remplie auparavant par un commis-pharmacien. Cette prescription avait été remplie par le commis avec du Sintron, alors qu'il aurait fallu mettre du Symron.

Les deux produits pharmaceutiques confondus n'ont pas du tout le même effet, et le pharmacien a pu corriger la prescription, pour le bien du client.

"Le pharmacien est à son officine pour la protection du patient, poursuivait M. Milette, pour vérifier la prescription dans son entier, et non seulement un type qui compte des pilules".

Plusieurs fois, le pharmacien est là pour répondre à une mère de famille qui demande des conseils d'hygiène, pour des soins à donner à son bébé, ou pour intoxication, etc. "La mère nous appelle pour nous demander ce qu'elle doit faire parce que son

bébé vient d'avaler quelques aspirines, par exemple".

Le pharmacien doit aussi conseiller quelqu'un qui vient à la pharmacie pour une prescription. C'est-à-dire qu'il doit l'informer des résultats d'un tel médicament si la dose est trop forte, ou qu'il ne doit pas manger tel ou tel aliment avec le remède prescrit.

Heures d'ouverture ou de fermeture

Toujours en vertu de la loi de pharmacie, les pharmaciens ferment leurs établissements le mardi, mercredi et samedi, à 18 heures. Pour ce qui est des dimanches, une entente est intervenue entre les pharmaciens d'une même localité et chacun est de garde à tour de rôle.

Vous pouvez connaître le nom de la pharmacie qui est de garde,

en vous rendant à la porte de l'une ou l'autre des pharmacies et là, une pancarte est affichée dans la vitrine, vous indiquant qui aller voir.

En ce qui concerne les vacances, car les pharmaciens en ont besoin comme tous les autres travailleurs ou professionnels, des arrangements interviennent entre eux pour que lorsque l'un d'eux s'absente pour quelques jours ou quelques semaines, un autre vérifie les prescriptions à sa place.

Car il ne faut pas oublier qu'avec la nouvelle loi de pharmacie, le pharmacien doit être le seul à remplir ou à vérifier une prescription. A la suite de la conférence de M. Milette, les membres Optimistes ont été invités à poser des questions sur des sujets touchant la pharmacie ou sur des points qui n'étaient pas encore clairs.



LE MARATHON DE SIX MILLES couru dans les rues de la cité de Grand'Mère a remporté un vif succès et les organisateurs en sont très heureux. Notre photo a été prise

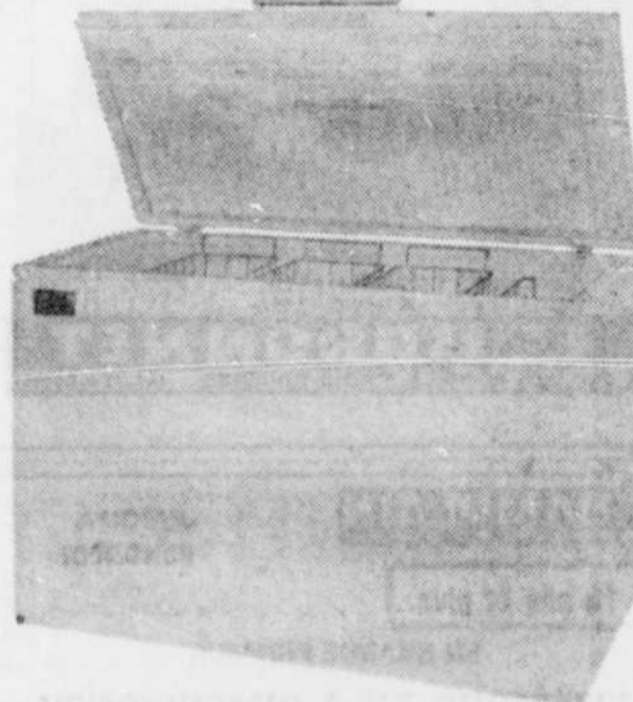
dans le plein feu de l'action et on peut y reconnaître le gagnant, au centre, arborant le numéro 18, Vital Grenier, de Shawinigan.

Pour une aubaine...
C'en est toute une...

DIRECTEMENT DU MANUFACTURIER
GÉNÉRAL FREEZER CO.

nous sommes en mesure de
vous offrir un bel assortiment de

CONGÉLATEURS



Un produit authentiquement canadien

15 pouces cubes	\$179.00
20 pouces cubes	\$209.00
25 pouces cubes	\$229.00

Réservez le vôtre maintenant chez
JOANNETTE
ÉLECTRIQUE ENR.

492, 4e Rue Shawinigan Tél.: 536-4059

Réparations et pièces de rechange
pour toutes marques de laveuses et sècheuses

Le jeune Vital Grenier remporte le marathon de 6 milles, à Grand'Mère

GRAND'MÈRE (J.N.) — Le marathon de six milles, couru cette semaine à Grand'Mère, a remporté un brillant succès si l'on en juge par les centaines de personnes qui s'étaient massées le long du parcours emprunté par les coureurs.

La victoire est allée à Vital Grenier, de Shawinigan, qui a couru la distance de six milles en 37 minutes et 53 secondes. Les organisateurs du marathon, MM. Fernand Dubé et Guy Pagé, se sont dits très satisfaits de la réussite de l'événement et nous ont assuré que cette compétition serait répétée l'an prochain.

Les quatre autres premières positions ont été prises par Louis Deschamps, de Grand'Mère, en 38 minutes et 3 secondes; Gilles Ferron, de Grand'Mère, en 40 minutes et 15 secondes; Daniel Potvin, de Grand-

Mère, en 40 minutes et 38 secondes; Cameron Ford, de Trois-Rivières, en 42 minutes et 35 secondes.

Cette course de six milles était organisée dans les cadres des fêtes de la Saint-Jean-Baptiste et les dirigeants de cette période de fêtes se sont dits heureux d'avoir une telle organisation pour rehausser l'éclat des fêtes du 24 juin qui, cette année, ont duré une dizaine de jours.

Les organisateurs, donc, sont bien satisfaits de cette réussite mais auraient aimé obtenir plus de collaboration de la part des policiers de la cité de Grand'Mère. M. Pagé lui-même a demandé au directeur de la police, M. Robert Dufour, l'aide de la police, mais il semble qu'il aurait fallu demander la même chose directement au conseil municipal...

De la Commission Scolaire

M. Gaston Garceau est réélu à la présidence

GRAND'MÈRE (J.N.) — Les commissaires d'écoles de la cité de Grand'Mère ont élu M. Gaston Garceau, à la présidence de la commission scolaire. On se souvient que M. Garceau était président avant les élections qui se sont déroulées le 10 juin dernier.

Même si le siège occupé par le président n'était pas en jeu, il n'y avait plus de président de la commission scolaire depuis la mise en nomination, une semaine auparavant.

Les commissaires Roland Lafrenière et Gilles Desrosiers, élus récemment, ont été assermentés avant la réunion de lundi. M. Lafrenière a été élu aux élections du 10 juin, tandis que M. Desrosiers était réélu par acclamation lors de la mise en nomination. M. Lafrenière rem-



M. Gaston Garceau

MERCI



JEAN CHRETIEN

TÉLÉVISION

Mardi

10:00-5	30 from Ottawa
10:05-5	General Hospital
10:15-10	Magistrate's court
10:25-5	The edge of night
10:30-5	You don't say
10:35-5	Dark Shadows
10:40-5	It's your move
10:45-5	The Match Game
10:50-5	BBC classic series
10:55-5	The Dating Game
11:00-2-13	Magic Tom
11:05-5	News
11:10-5	La boîte à surprise
11:15-5	Les spectacles de l'air
11:20-5	The Mike Douglas show
11:25-5	Upside town
11:30-5	Bewitched
11:35-5	Mummy theatre
11:40-5	Les cadets de la Forêt
11:45-5	Al-Jet
11:50-5	Frankenstein Jr and the impossibly
11:55-5	Walt Disney présente
12:00-5	The 5 O'clock report
12:05-5	De la jungle à la piste
12:10-5	Papa à raison
12:15-5	Let's Go
12:20-5	News
12:25-5	La cabane à médias
12:30-5	Popeye
12:35-5	Jeunesse Ou
12:40-5	Télé-Québec
12:45-5	Channel 3 report
12:50-5	Kidmania
12:55-5	Deuxième édition
13:00-5	Cowboy in Africa
13:05-5	Télé-métrie
13:10-5	The Pierre Berton show
13:15-5	Votre spectacle
13:20-5	Le média
13:25-5	Édition sportive
13:30-5	Nouvelles du sport
13:35-5	Weather
13:40-5	Jeunesse
13:45-5	Panoramonde
13:50-5	The turtles and brinky
13:55-5	report
14:00-5	Evening report
14:05-5	Opération... Jeunesse
14:10-5	Pulse
14:15-5	Les actualités, météo, sports
14:20-5	sports-images
14:25-5	Aujourd'hui
14:30-5	Amateurs en vacances
14:35-5	Truth or consequences
14:40-5	Something summer
14:45-5	Post time at the races
14:50-5	Dernière heure
14:55-5	Bonaventure
15:00-5	Votre spectacle
15:05-5	Télé-Métrie
15:10-5	se poursuit
15:15-5	sports
15:20-5	Les Gladiateurs
15:25-5	Elections Fédérales
15:30-5	Federal Elections
15:35-5	I dream of Jeanne
15:40-5	Taylor's Target
15:45-5	Secret bien gardé
15:50-5	Garrison's girls
15:55-5	Elections Fédérales
16:00-5	Federal Elections
16:05-5	Snodgrass '88
16:10-5	Tuesday night at the
16:15-5	Movies
16:20-5	The Undersea World of
16:25-5	Jacques Cousteau
16:30-5	N.Y.P.D.
16:35-5	The Invaders
16:40-5	Eleventh hour News
16:45-5	The tonight Show
16:50-5	The Joey Bishop
16:55-5	News
17:00-5	Cinéma 7
17:05-5	Cinéma
17:10-5	Election Wrap-Up
17:15-5	Election Commentary
17:20-5	Night Report
17:25-5	One of a Kind
17:30-5	Musique Marc Légaré
17:35-5	News
17:40-5	Dernière édition
17:45-5	Pulse
17:50-5	Final report

13 CMTV

MARDI LE 25 JUIN 1968

9.00	Mire et Musique
9.15	Cinéma Estival: "Les dix gladiateurs"
11.00	Cinéma: "Les amoureux sont seuls au monde"
12.30	Les petites annonces
12.50	Les actualités - météo - sports
1.00	Matinée Estivale: Avec Claude Mathieu et Jeannette Biondi
1.30	Les compagnons de Jésus
2.00	Don Quichotte
2.30	"Ni oui ni non"
3.00	Cinéma: "Les 3 mousquetaires"
4.30	"Boîte à surprises"
5.00	"Cadets de la forêt"
5.30	Popeye
6.00	Avec Oncle Claude
6.30	Escadrille sous-marine
6.30	Les actualités - météo - sports
7.00	Ouverture des élections
8.00	"Elections fédérales"
8.35	"Elections fédérales"
8.45	"Elections fédérales"
9.05	"Elections fédérales"
9.15	"Elections fédérales"
9.35	"Elections fédérales"
9.45	"Elections fédérales"
10.05	"Elections fédérales"
10.15	"Elections fédérales"
10.35	"Elections fédérales"
10.45	"Elections fédérales"
11.05	"Elections fédérales"
11.15	"Elections fédérales"
11.35	"Elections fédérales"
11.45	"Elections fédérales"
1.15	Nouvelles anglaises
1.25	Fin de nos émissions

Symbole couleur: *

12.30-2

Ulysse et Ocar
De tout, de tous
Eye Guess
Search for Tomorrow
Treasure Isle
Eternal amour
Bomber Room
Les petites annonces
The Guiding light
12.45-4
12.50-13
Les actualités, météo, sports
12.55-5
Afrique du soleil levant
Le reine du volant
Dark Shadows
Luncheon date
Pleuvenie
Dream house
Madame s'amuse
The Little People
Matinée estivale
1.15-2
1.30-3
Les compagnons de Jésus
Theatre des étoiles
Let's make a deal
As the world turns
Wedding party
Voix de femmes
Photo Flash
2.00-1
2.05-2
Don Quichotte
Toast et café
Days of our lives
L'École du bonheur
6. The Bonnie Prudden show
The newswest news
In town
2.15-7
2.30-2
Ni oui ni non
The Doctors
Coronation Street
6. Girls talk
10. Cinéma-mardi
12. People in conflict
2.00-7.13
4. Bon après-midi
5. Another World

RADIO CHLN

5.50	Ouverture et intermède
6.00	Flash sur l'actualité
6.05	Winston en pyjama
6.15	Réflexion
6.30	Mini flash
7.00	Flash sur l'actualité
7.05	Winston en pyjama
7.15	Sports No 1
7.20	(Benson and Hedges et Min. Mining)
8.00	Journal parlé (Int. Nickel - Sunco - Trust General)
8.05	Commentaire en une minute
8.10	Flash sur l'actualité
9.00	Flash sur l'actualité
9.05	Horoscope Keldior
9.10	Ce que femme veut, Maurice le peut
9.25	Deux minutes S.V.P.
9.45	L'École des collés
10.00	Flash sur l'actualité
10.05	(Crémier, Crête)
10.15	Ce que femme veut, Maurice le peut
10.25	Deux minutes S.V.P.
10.32	D'une maman à l'autre (Sofian)
10.55	Flash sur l'actualité
11.00	(Man, La Salle)
11.05	Ce que femme veut, Maurice le peut
11.15	Grande Allée (Steinberg)
11.31	Les Joyeux Troubadours
12.00	Midi flash
12.02	Flash sur l'actualité
12.05	(T.R. Chrysler)
12.15	Sports No 1 (O'Keefe)
12.20	Mini flash à la canadienne
12.34	Commentaire éditorial (Dow)
12.45	inscriptions (Charb. St-Laurent)
1.00	Signal horaire et Radio Journal
1.15	Les feux de la rampe
2.00	Flash sur l'actualité
2.05	Libre comme l'air
3.00	Flash sur l'actualité
3.05	Libre comme l'air
4.00	Flash sur l'actualité
4.05	Tourn'idole
5.00	Flash sur l'actualité
5.05	Tourn'idole
5.15	Allons au cinéma
5.35	Les courses à T.R.
6.00	Journal parlé (Pollack)
6.05	Commentaire en une minute
6.10	Sports No 1
6.15	Tourn'idole
6.20	Réflexion
6.37	Faire part
7.00	Résultats des élections
9.30	Résultats élections fédérales à Radio Canada
11.00	Flash sur l'actualité
11.05	Visa pour la nuit
11.30	Sports No 1
11.40	Visa pour la nuit
12.00	Flash sur l'actualité
12.05	Visa pour la nuit
12.10	Pensée du soir et
1.00	Fin des émissions

"Mary-Mary" a atteint son but: faire rire

par Jean-Marc BEAUDOIN

La pièce "Mary-Mary" que présente le Théâtre des Marguerites met le rire en abondance tout au long de son déroulement. C'est le genre de pièce où le spectateur n'a à peu près pas à se creuser les meninges mais seulement à regarder et à rire.

Bob, Bertrand Gagnon, doit se remarquer dans un mois mais pour régler certaines clauses de son impôt, son administrateur Oscar interprété par Roland D'Amour, fait revenir son ancienne épouse, Mary, Béatrice Picard, afin de tirer au clair certains détails dont on ne sait pas qui des deux les a signés. L'action devient plus drôle avec la présence de Dick, ancien compagnon quand ils étaient dans la marine, et devenu grand vedette de Hollywood.

Bien que Bob doit se remarquer avec Tiffany, Mariette Duval, il n'aime pas voir Dick tourner autour de Mary et de là, provient tout le comique des situations. Finalement, comme on s'en attendait tous Dick part, Tiffany s'incline et Bob et Mary demeurent ensemble.

Béatrice Picard s'en tire à merveille dans ce rôle qui ne lui est pas tout à fait désigné. Le rôle d'ingénue demande beaucoup d'innocence et d'attirance corporelle. Béatrice Picard n'a sans doute pas cette souplesse de la voix qu'exige le rôle de coquette et quoi que très féminine, elle n'est plus à l'âge où tout est romantique. Cependant dans ce rôle de Mary que je juge comme composition dans son cas, Béatrice Picard s'en tire très bien grâce à ses nombreux talents de comédien ne dont les ressources semblent illimitées. Ses mimiques sont d'une fantaisie rare et toujours elle est présente sur scène. En un court moment, elle ne déçoit son public et le rire atteint son summum dans le deuxième acte



UNE DES SCENES les plus piquantes de "Mary-Mary" que présente le Théâtre des Marguerites. On voit ici les comédiennes Mariette Duval et Béatrice Picard.

alors que soûle, elle se met à sautiller sur le sofa en tous sens et l'allure qu'elle a lorsqu'elle nous arrive en robe de chambre, les cheveux en broussaille nous fait rire profondément et sans arrêts.

Quant à Bertrand Gagnon, il ne suscite presque jamais le rire

jeu le rôle d'une grande vedette américaine de Hollywood dont toutes les filles se pendent à son cou. Aussi est-ce très amusant de le voir conter fleurette à Mary en employant d'innombrables tours dont presque toujours échouent à cause de l'ingéniosité de Mary.

Quant à la mise en scène, elle offre des situations très pittoresques et comiques qui qu'à quelques moments, elle soit un peu fautive.

Somme toute, il s'agit d'une pièce à voir pour tous ceux qui veulent se détendre et rire abondamment. Aussi, les rideaux ont-ils été fort nombreux lors de la première de vendredi dernier et la pièce a atteint son but puisqu'elle a fait rire.

AIR CLIMATISÉ

pour tous

Couleurs et Scope

VIVRE LIBRE

avec Virginia McKenna Bill Travers

EN COULEURS

Dortoir des anges

avec Rosalind Russell Hayley Mills

HORAIRE

Tous les jours: à 1 heure soir: 6.15 et 8 h.

CAPITOL 374 DESFORGES, 374-2459

IMPERIAL (LA NOTTE DE FILM) JUSQU'À VENDREDI 1.30 - 7 h. et 8.30 h.

POUR TOUS

2 grands films d'aventures - en couleur

"SIMBAD" VS LES 7

SARRAZINS" traitrise et barbarisme

Gordon Mitchell Bella Cortez

ROCK STEVENS DANIELE VARGAS

GOLIATH A LA CONQUÊTE DE BAGDAD

en couleurs

CINEMA TELÉ-4-907 JUSQU'À VENDREDI 1 h., 6 h. 10 et 8 h. 10

DE PARIS

14 ANS

DAVID NIVEN PETER SELLERS ROBERT WAGNER CAPUCINE

LA PANTHÈRE ROSE

CLAUDIA CARDINALE

TECHNICOLOR TECHIKIRAMA

Vous ne vivez qu'une fois... Voyez-le 2 fois

QUAND L'INSPECTEUR S'EN MÉLE

En couleurs

16 ANS ET PLUS

LE BONHEUR

DEPART SANS ADIEU

1323 DES FORGES, TROIS-RIVIÈRES Tel: 374-9955

JUSQU'À VENDREDI

18 ans et plus.

EN GRANDE PRIMEUR

"L'AMOUR EN 4 DIMENSIONS" ET "SERGIL CHEZ LES FILLES"

SAMEDI, DERNIER PROGRAMME DE LA SAISON POUR LES JEUNES

"LE SECRET DE D'ARTAGNAN" Cartoons - Prix de présence. 35¢



LE DOCTEUR CONRAD GODIN, du comité des fêtes nationales et en charge de la Farandole des Arts, devise joyeusement avec Stello Solé à gauche, devant le mobile créé et réalisé par Stello Solé, artiste-peintre et Yvan Laforest, ébéniste. On voit également à droite M. Denis Ricard.

La farandole des Arts: un succès

(J.M.B.) — C'est par centaine et par milliers que se sont rendus les gens de la région à la Farandole des Arts à la bâtisse industrielle de Trois-Rivières, hier après-midi, à l'occasion de la fête de la St-Jean-Baptiste.

La Farandole des Arts en est à sa quatrième reprise et remplace à Trois-Rivières la traditionnelle procession. Elle donne à plusieurs artistes de la région la chance de pouvoir exposer et aussi d'être découvert.

Mais par la même occasion ça permet au public de la région de prendre conscience de l'état artistique existant et de sa qualité et du nombre de toiles que certains exposent.

Bien que les exposants furent moins nombreux que les autres années à cause du changement de dernière minute qu'a occasionné la température, les oeuvres ne manquaient pas et des spectacles ont été présentés tout au long de la durée de l'exposition afin de distraire le public.

C'est ainsi qu'on a pu admirer des démonstrations de danse et se reposer en écoutant des ensembles de chant-chorale. D'au-

goyette inc.

COSTUMES de BAIN

Modèles assortis. \$5.00

A compter de:

goyette inc.

AUTREFOIS BLAIS & FRÈRE

1484, NOTRE-DAME

OASIS Cocktail Lounge

En vedette

les index

UN GROUPE DU TONNERRE

QUI A FAIT SES PREUVES A LA RADIO. ET A LA TV ILS EXCELLENT AU CABARET

Modèles assortis. \$5.00

A compter de:

goyette inc.

AUTREFOIS BLAIS & FRÈRE

1484, NOTRE-DAME

la plume et le plumé

La discipline personnelle

C'est un mot qui fait peur à bien des gens. La discipline n'est plus à la mode. On n'en veut plus dans les écoles et les collèges, encore moins dans les familles. Depuis quelques décennies, on élève les enfants par la douceur et l'affection, on conduit les adultes en faisant appel à leur raison. On ne trouve plus de discipline que dans les monastères... et l'Armée.

On ne peut manquer de constater que les résultats de cette éducation molle que reçoivent les enfants d'aujourd'hui ne répondent pas aux espérances de ceux qui l'ont préconisée. L'ordre est loin de régner, dans les plus petits groupes comme dans les pays. On n'a jamais vu autant de révoltés de tout genre.

Cela prouve que la discipline est indispensable. Qui l'apprendra à la jeunesse, si les parents et les maîtres n'y parviennent plus?

Un éducateur disait que l'on fait soi-même sa propre éducation, à partir de cinq ans. Bien sûr, le bambin doit être aidé et encouragé dans cette voie. Mais il faut qu'il sente une direction ferme et qu'on lui indique très clairement ce qu'on attend de lui.

Les adolescents, garçons et filles, même si tous se considèrent comme "de caractère plus vieux que leur âge" (ce qui est généralement faux), sont loin d'avoir atteint la maturité des adultes. Mais ils désirent se diriger eux-mêmes, décider de ce qu'ils conviennent. Puisqu'ils repoussent l'autorité des parents, comment parviendront-ils à s'éduquer eux-mêmes?

Il faut qu'ils se proposent un idéal, un but bien défini dans la vie, quelque chose qui dépasse le plaisir, l'agrément ou le caprice de l'heure présente. Ensuite, pour marcher dans la voie qu'ils se sont tracée, ils doivent pratiquer une certaine discipline personnelle. Ils doivent apprendre à renoncer à certains plaisirs, ils doivent s'imposer des tâches et des sacrifices qui auront d'autant plus de valeur qu'ils seront librement consentis.

L'épanouissement de leur personnalité et leur bonheur futur sont à ce prix: la pratique d'une discipline personnelle. Sans cela, ils ne seront que des chiffons, poussés au gré de tous les vents.



DU NON-VISON SI REALISTE qu'un gérant de crédit y perdrait son latin. D'une classique élégance qui met en valeur la riche blondeur du doux pelage. Une glissière ferme le devant, du bas jusqu'en haut du col emmitouflant.



UN RAPPEL DES PREMIERES ENVOLEES de la Grande-Bretagne. L'héroïne porte le col de l'époque, les boutons de cuir et une tenue de lignes tailleur presque militaires. Superbe évasé de l'ourlet allongé.



NATASHA, TOUTE VETUE de simili-agneau de Mongolie bi-tons, sort des pages de "Guerre et Paix". Hauteur d'ourlet frôlant les genoux. Jeune et sport. Longue glissière fermant le devant.

Les simili-visons

Mamie

Véritable collection "Millionnaire instantanée"

Des simili-visons qui semblent échappés des steppes sauvages et des fermes d'élevage trottent en tête de la collection automne de Lydia Sperlich pour Rainmaster de Montréal. Si réalistes qu'un gérant de crédit n'y verrait que du bleu! Leur groupe a été baptisé "Millionnaire instantanée". Ils sont suivis d'une cohorte de moutons, d'agneaux de Mongolie, de panthères, de mouettes, de breischwanz, de bébés phoques. Fermant la marche, les lapins.

Toutes ces non-fourrures ajoutent à leur élégante allure un petit air sûr d'elles-mêmes inspiré de leur solides qualités de confort et de commodité. Les tailles sont mises en valeur, souvent par une ceinture. Les ourlets, qu'ils frôlent le genou, les mollets ou les chevilles, ponctuent toujours un vêtement qui n'entrave pas la démarche. Les cols sont très variés et parfois historiques, les uns à la cocher, les autres réchauffant le cou de leur roulé ou évoquant les uniformes de la Grande Guerre et de l'Armée de Napoléon.

Les velours et les non-daims sont bien représentés en manteaux, en vestes et en touches décoratives. Leurs peaux très souples, granitées ou lisses, ont toutes le petit aspect antique très 68-69.

La collection Lydia Sperlich a aussi "chipé" aux hommes leurs beaux lainages, leurs tweeds "Donnegal", leurs flanelles, leurs rayures et même leurs trucs de coupe et de confection.

Des parkas pelucheuses sont brodées de motifs indiens qui avaient fortement frappé Mlle Sperlich en visitant une exposition d'art indien dans l'ouest du Canada.

Tout a fait de notre époque sont ses simili agneaux et

moutons, prêts à habiller des personnages tirés de Tolstol. Lydia Sperlich a puisé à une autre source canadienne dans sa collection et présente, pour "les jeunes adultes", une cape "Rivière Rouge" inspirée du manteau du même nom.

Au rayon des impers proprement dit, quelques manteaux officier allure 69 et des popelines au col-écharpe, ont l'air disposés à affronter seulement la pluie. Les autres sont armés pour lutter tout l'hiver. Leurs touches et leurs doublures de pelage non-fourrure parlent pour eux.

Les velours en appellent au noir et au rouge pour maintenir leur tradition d'élégance. Les uns sont ajustés-évasés, d'autres sont un peu empire. Tous ont le cachet romantique qui est dans l'air, dentelles, ceintures de passementerie et boutonnières brillants ou anti-ques.

Etes-vous de celles qui hésitent à préparer des mets chinois?

Au cours des dernières années, les mets chinois se sont gagnés la faveur des Nord-Américains au même titre que le filet de bœuf grillé et la tarte aux pommes, aussi, presque toutes les villes possèdent leur restaurant chinois. Pourtant, beaucoup de maîtresses de maison hésitent à préparer des mets chinois car elles éprouvent de la difficulté à trouver les ingrédients nécessaires à la préparation de ces mets. Voici une recette de bœuf aux piments et aux tomates qui leur plaira sûrement s'il est rehaussé de sauce chinoise et d'huile d'arachides. L'utilisation de l'huile d'arachides est en effet très importante dans la préparation des mets chinois.

Si les membres de votre famille questionnent votre intérêt soudain pour la cuisine chinoise, dites-leur que vous célébrez le "Jour du Cerf-Volant". En Chine, le cinquième jour du cinquième mois (donc, le 5 mai pour l'Occident), des cerfs-volants sont lancés pour chasser les mauvais esprits. Autant que l'excellente cuisine de ce pays, l'origine de cette tradition, profondément implantée dans les mœurs du "Pays du Sourire", remonte aux plus anciennes civilisations chinoises.

- Bœuf aux piments et aux tomates**
- 1-4 tasse de sauce chinoise (soy sauce)
 - 1 c. à table d'eau
 - 1 c. à thé de sherry
 - 1 1/2 c. à thé de féculé de maïs
 - 1 lb de bœuf dans le faux-filet
 - 2 gousses d'ail, hachées très fin
 - 3 c. à table d'huile d'arachides
 - 2 1/2 tasses de piments verts grossièrement hachés
 - 1 c. à thé de sel
 - 1/2 c. à thé de poivre
- (Voir: Etes-vous page 17)

Amoureux froid

DEMANDE: — J'ai dix-huit ans et mon ami en a dix-neuf. Il y a trois ans que nous nous connaissons. Nous fréquentons un groupe d'amis et ce groupe est très gentil.

Mais, lorsque nous sommes ensemble, mon ami semble plus attiré vers les autres que vers moi.

Parfois, j'aime bien un tête-à-tête avec mon ami, mais lui ne semble pas vouloir. Il ne s'occupe pas de moi et pourtant il dit qu'il m'aime.

En groupe, il est joyeux, il parle toujours. Et lorsqu'il est avec moi il ne dit rien, il s'ennuie. Quand je veux sortir avec lui toute seule, il dit qu'il n'a pas d'argent, ou que c'est trop ennuyeux de sortir seul à seule.

J'essaie de tenir un sujet de conversation intéressant, il ne répond que par un oui ou un non mais il n'allonge pas les discours: alors je cesse de parler et nous nous ennuyons.

Je suis une personne affectueuse et j'aime bien que l'on s'occupe de moi. Jamais il ne m'a donné un baiser par lui-même. C'est toujours moi qui fais les premiers pas. Plusieurs fois, nous nous sommes laissés et, la semaine suivante, nous recommençons à nous voir. Tout allait très bien durant un mois puis nous recommençons à nous disputer.

Dans le groupe, il y a un garçon qui me plaît beaucoup, mais mon ami me dit que si je sors avec lui, il ne sortira plus jamais avec moi.

Que devrais-je faire? Le laisser mourir ou continuer à m'ennuyer?

Réponse: Dans le portrait que vous faites de votre ami, on pourrait déceler plusieurs détails qui ne sauraient être expliqués que par un psychologue.

Il se peut qu'il soit un de ces êtres qui ne sont aimables et heureux qu'en société et qui, à la maison, sont de vrais bonnets de nuit. De ces gens qui ont sans cesse besoin d'être entourés mais qui n'ont pas beaucoup de ressources par eux-mêmes. Je connais des personnes de ce genre. Ils sont de bons maris mais ils ne sont jamais causeurs à la maison. La femme qui accepte de les épouser doit se résigner à une vie pas mal ennuyeuse et elle doit trouver ses ressources en elle-même.

D'autre part, il se peut que votre ami, malgré ce qu'il vous en dit, ne vous aime pas beaucoup. Vous êtes pour lui une habitude à laquelle il n'aurait pas à renoncer mais vous ne tenez pas beaucoup de place dans sa vie.

Ce qui me surprend c'est qu'il n'essaie jamais de vous embrasser, de vous faire la moindre petite caresse. Et vous dites qu'il vous arrive de vous disputer. Cela ne prouve pas le grand amour de sa part. Et si se peut que vous soyez trop empressée. Un peu d'indépendance de votre part pourrait peut-être l'intriguer et le stimuler. Il aurait la peur de vous perdre.

le courrier de Mamie

ses accessoires dans toutes les occasions qui demandent qu'on fasse toilette.

De nos jours, le deuil se porte dans le cœur plutôt que dans les vêtements. On considère que c'est suffisant de porter du noir durant quelques semaines, et le blanc est toujours autorisé durant l'été, même si le deuil est récent.

Réponse à Une grand-mère: Je vous remercie de vos bonnes paroles et vos vœux qui aideront sûrement à mon complet rétablissement.

Dans un salon funéraire, il est préférable à tous, même aux membres de la famille, d'inscrire leurs offrandes sur des cartes spéciales que l'on dépose dans le plateau disposé à cet effet. Et, d'habitude, l'épouse offre une couronne de fleurs à son époux défunt.

(b) Je sais qu'il existe des jeunes filles qui font usage de la fameuse pilule. Je n'approuve pas les jeunes filles qui ont des relations sexuelles avant le mariage mais, si elles se livrent à cette indiscretion, il est préférable qu'elles ne mettent pas au monde des enfants illégitimes. Il arrive aussi que des médecins prescrivent la pilule dans le cas où les menstruations sont irrégulières. Il est difficile pour nous, élevées à une autre époque, de juger de ces problèmes qui sont individuels. Que chacun s'arrange avec sa conscience. Certaines mères aiment mieux protéger leurs filles contre une maternité non désirée que de leur faire conserver de force une chasteté à laquelle elles ne tiennent pas. Dans ces cas, je me dis que Dieu reconnaîtra les siens au jugement dernier.

Réponse à Désireuse de savoir: Pour assister à ce mariage à la fin d'août, vous pouvez sûrement porter votre toilette de crêpe de jersey ou garnie de paillettes, avec des accessoires noirs ou bruns et des gants crème. Elle sera plus de saison que la robe de dentelle blanche.

Vous avez porté le deuil de votre père trois mois ce qui est amplement suffisant, surtout que votre mère n'est pas exigeante sur le sujet. De plus, pour assister à un mariage on suspend le deuil.

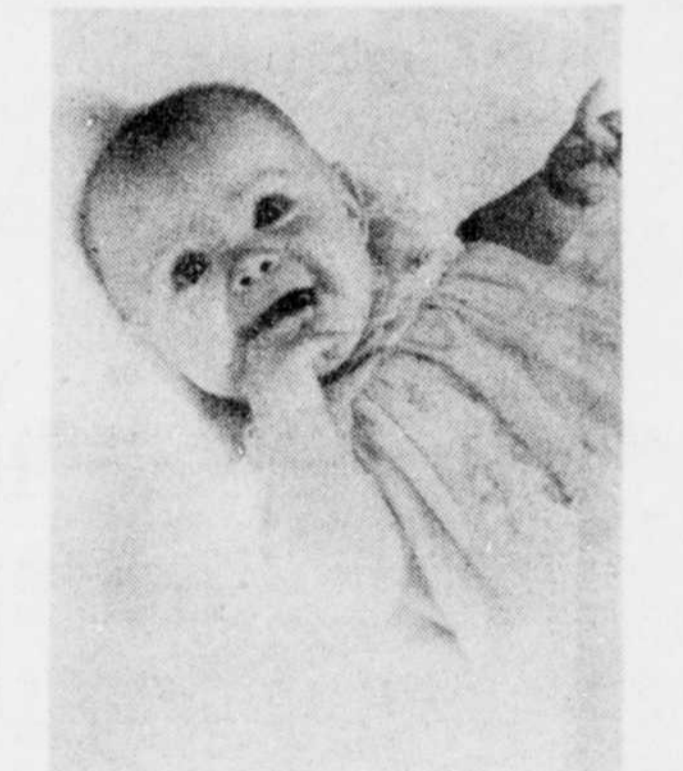
En attendant, portez votre robe blanche et noire, avec

Tôt ou tard, le jour vient quand une femme sent qu'elle change. C'est un jour de tristesse... et c'est alors qu'elle pourrait employer un de "ces bons vieux remèdes!"

Vous sentez-vous mal à l'aise, agacée, énermée? Vous sentez-vous colérique, hors de vous-même? Peu importe ce que vous ressentez, nous croyons pouvoir vous remettre plus d'aplomb... avec les Comprimés Lydia E. Pinkham. Ils sont fabriqués d'ingrédients bénins pour vous remettre à l'aise, pour vous faire ressentir que "tout n'est pas noir!"

Avec un problème vieux comme la terre, n'est-ce pas qu'il est à propos d'employer un remède "vieux comme la terre?"

Lydia E. Pinkham
Composé Liquide et en Comprimés



Annie, 6 mois, enfant de M. et Mme André St-Pierre, (Jeanne Pothier) de St-Basile-leGrand et anciennement de Trois-Rivières.



LES MEMBRES DE L'AFEAS, LES Laïcs Franciscains, Le Mouvement des Femmes Chrétiennes et le Cercle des Filles d'Isabelle (Mgr Martin de Nicolet se sont groupés pour rendre un vibrant hommage à l'une des leurs, Mme Rose-Aimée Provencher-Rheault pour la pièce murale qu'elle a réalisée et qui est exposée à la Mission Permanente du Vatican à l'ONU et qui lui valut la médaille d'argent commémorative au Pontificat de Paul VI en cette année de la Foi. Lors de cette soirée qui eut lieu au Sous-Sol de la Bibliothèque de Nicolet, on remit un

coffret-souvenir à Mme Rheault qui lui permettra de garder en lieu sûr, les décorations d'honneur que lui ont méritées ses créations. Nous reconnaissons sur la photo ci-dessus Mme Rose-Aimée Provencher-Rheault entourée de son mari et ses deux fils qui tiennent dans ses mains la magnifique gerbe de fleurs que vient de lui remettre Mme Bruno Bellerose à gauche, M. le curé de la Cathédrale, Pierre-Paul Lefebvre, Mme Henri Florent, Mme Jean-Paul Lemay et Mme Roger Rousseau, premiers responsables des associations mentionnées plus haut.

Mesdames...

Nous avons les réputées perruques "MONA LISA" Garanties à vie. Escompte spéciale de 20%

• CONSULTATION GRATUITE • FACILITES DE PAIEMENT

Aussi toupets pour hommes.

STUDIO CAPILLAIRE DU CENTRE ENR

GUY BOLDUC, prop.

448, LAVIOLETTE TROIS-RIVIERES 374-7926

Pouponnière

ANNONCE

Beaucoup sont sujets au "mal du mouvement" — SURTOUT LES ENFANTS

Bien des gens craignent de voyager en auto, en autobus, en bateau ou en avion, parce que cela leur cause des nausées et des dérangements d'estomac. Il y a un remède simple, mais efficace, pour dissiper ces maux: l'Extrait de fraises des champs du Dr Fowler.

Fait avec des racines et des herbes à action douce, l'Extrait du Dr Fowler agit rapidement pour soulager l'estomac barbouillé. Ce produit a de nombreux usages, y compris la diarrhée ou "colique estivale", causée par un changement de régime, d'eau ou de climat, ou par un abus du boire et du manger. Quand vous voyagez, emportez de l'Extrait de fraises des champs du Dr FOWLER.

A l'hôpital Comtois de Louiseville, le 25 mai à M. et Mme Léa-Paul Millette (Cécile Noël) de Yamachiche est né un garçon baptisé le 30 mai par M. l'abbé Claude Labombe vicaire de la paroisse sous les prénoms de Joseph, Jacques, Stéphane, Parrain M. Jacques Millette de Louiseville, cousin de l'enfant, marraine, Mme Hervée Millette de Yamachiche grand-maman de l'enfant. Parteu-se Mlle Mireille Millette de Louiseville.

AUJOURD'HUI DANS LE COMTE de TROIS-RIVIERES

TROIS-RIVIÈRES - CAP-DE-LA-MADELEINE - TROIS-RIVIÈRES-OUEST



LA VICTOIRE EST ASSUREE A **M. GILLES GAUTHIER** CANDIDAT CONSERVATEUR

*MONTRONS AU RESTE DU CANADA QUE LA POPULATION DU
COMTÉ DE TROIS-RIVIÈRES A DE L'HONNEUR ET DE LA
DIGNITÉ EN VOTANT GAUTHIER.*



M. JACQUES FRENETTE, DIRECTEUR DU LOCAL 322 de l'Union des ouvriers-unis des textiles d'Amérique de la Wabasso limitée reçoit ici les félicitations de Mme Claire Piché, présidente de la clinique des donneurs de sang. A

gauche, M. Del Dugré, président de la Croix-Rouge locale et à l'arrière le colonel Jean Berthiaume directeur du Service extérieur de la Wabasso limitée.

La compagnie la plus représentée aux cliniques des donneurs de sang: 95 donneurs

La firme Wabasso se voit décerner le trophée de la Croix-Rouge locale

TROIS-RIVIÈRES (J.M.B.) — La Société de la Croix-Rouge locale a remis hier à M. Jacques Frenette président du local 322 de la Wabasso Limitée le trophée décerné à la compagnie qui a été la plus représentée lors de la clinique des donneurs de sang tenue au Séminaire St-Joseph les 6, 7, et 8 mai derniers.

Montréal, lors d'une clinique de sang, des artistes étaient sur place et distraient les donneurs de leur attente. Dans cet ordre d'idée, on espère inciter la population à se rendre aux cliniques et à y demeurer tant qu'ils n'auront pas donné de leur sang.

La dernière clinique tenue au Séminaire St-Joseph a été un record en amassant 1343 chopines de sang ce qui représente une augmentation d'environ cent donneurs sur la précédente clinique. La compagnie Wabasso limitée a été représentée par 95 donneurs.

Le trophée était détenu auparavant par la Central Quebec Steel Ltd.

La Société de la Croix-Rouge remet ce trophée aux compagnies afin d'inciter leurs employés à participer à cette grande oeuvre humanitaire qu'est la Croix-Rouge.

Souvent les gens oublient que cette chopine de sang qu'ils pourraient donner servirait peut-être à sauver une vie humaine. On ne pense pas assez souvent qu'il pourrait s'agir de soi-même à un certain moment ou à un membre très rapproché de la famille et que si des gens ayant le sens de la valeur d'une vie humaine n'avaient pas donné de leur sang nous nous serions peut-être retrouvés avec quelqu'un qui nous est cher en moins.

Le mandat du comité de direction prend fin

Les Rotariens font le bilan de l'année

TROIS-RIVIÈRES (C.V.) — Le mois de juin tire à sa fin et dans presque tous les "clubs de service" le mandat du comité exécutif se termine. Le club Rotary de Trois-Rivières n'échappe pas à cette règle. Sous la présidence de M. Alexander Chuck Lane, le club a accompli de grandes choses, au cours de l'année 1967-68.

C'est ainsi que lors de leur dernier déjeuner hebdomadaire, M. Gaston Potvin, coordonnateur des activités du club a énuméré les principales activités que le club a présentées.

ly, directeur des services communautaires a donné un rapport détaillé des principales activités d'intérêt public.

Il a souligné l'effort du Club Rotary dans la cause des enfants infirmes. Comme il l'a si bien dit lui-même: "Avez-vous déjà vu un rêve marcher? "Eh bien, ce rêve, il marchait lorsqu'on constatait les progrès réalisés par l'enfant handicapé grâce à l'aide du club Rotary.

Il a indiqué de plus que les prêts d'honneur avaient été interrompus car les étudiants qui terminaient leurs cours tar-

daient à rembourser leur emprunt, empêchant ainsi d'autres personnes d'en profiter. Présentement, les sommes prêtées rentrent peu à peu dans les coffres du club Rotary pour être aussitôt placées ailleurs.

Il a aussi indiqué les autres activités d'intérêt public que le club a réalisées.

D'autres Rotariens ont été invités à soumettre leur rapport et c'est ainsi que MM. John Hutton et Gilles Dupuis se présenteront devant les membres, afin de leur faire entrevoir la grandeur du travail qu'ils avaient à accomplir.

Son enquête préliminaire fixée au 26

Libanais accusé de voies de fait sur sa belle-mère

TROIS-RIVIÈRES (JPA) — Le juge Maurice Langlois, de la Cour des Sessions de la Paix, a reporté au 26 juin la tenue de l'enquête préliminaire dans la cause d'un jeune homme d'origine libanaise accusé de s'être porté à des voies de fait sur la personne de sa belle-mère, le 20 juin, dans la ville de Nicolet.

Le prévenu a demandé au juge Langlois la permission d'expliquer à la Cour ce qui était réellement arrivé, d'après lui bien entendu, pour en arriver à son accusation et mise sous arrêt.

L'accusé qui porte le nom Kamal Chéhab, prétend avoir reçu plusieurs appels anonymes concernant son épouse,

dont il est séparé, ce qui l'aurait incité à venir de Montréal pour mettre les choses au clair. Chéhab a précisé qu'il ne vivait plus avec sa femme depuis cinq mois. Poursuivant ses explications, l'accusé a dit qu'à son arrivée au domicile de son épouse, la mère de celle-ci est intervenue pour empêcher sa fille d'ouvrir la porte, alors qu'il voulait tout simplement parler comme "des êtres humains doivent le faire".

Continuant sa version des faits, l'accusé a poursuivi en disant que sa belle-mère lui a bloqué le chemin pendant que son épouse qui se trouvait encore à l'intérieur de la maison criait à pleins poumons et que c'est à ce moment qu'il a quelque peu poussé celle qui s'in-

terposait à son entrée sans toutefois qu'il y ait d'assaut proprement dit.

La date de l'enquête préliminaire a été fixée "pro-forma"

au 26 juin par le juge Langlois après qu'un cautionnement de \$500 en argent ou \$950 par personne solvable fut exigé du prévenu.

Baisse chez les travailleurs

Les membres de l'exécutif faisaient cependant remarquer que sans l'augmentation accrue des donneurs à la Wabasso Limitée la campagne se serait avérée un moins grand succès qu'elle l'a été. Les travailleurs des usines ont accusé une baisse comparative aux autres cliniques car il s'agissait en majorité d'étudiants. Un effort tout particulier devrait être fait par eux afin d'aider cette oeuvre si humanitaire.

On faisait également remarquer que lors des cliniques une baisse des donneurs se faisait

A trois entrepreneurs de la vallée du Saint-Maurice

L'Hydro adjudge des contrats pour \$165,000

Trois corporations de la Vallée du Saint-Maurice sont au nombre des soumissionnaires à qui l'Hydro-Québec vient d'adjudger des contrats d'une valeur globale de \$4,100,000 dont la presque totalité porte sur de l'équipement de postes et sur de l'appareillage pour diverses régions de la province.

En ce qui a trait au transport de l'électricité, la compagnie Arno Electric Limitée de Trois-Rivières exécutera au coût de \$34,922, des travaux civils et d'installation technique pour l'addition d'un départ de ligne à 115 KV de la centrale de High Falls dans le comté de Papineau.

Par ailleurs, Yvon Fournier Limitée du Cap-de-la-Madeleine vient d'obtenir un contrat de \$98,232, pour le traitement chimique de la végétation au niveau des emprises de diverses lignes de transport d'énergie dans la zone Centre ayant Shawinigan comme chef-lieu. Enfin, Les Entreprises Goulet

Limitée de La Tuque procéderont au recouvrement en gravier de la route d'accès au villa-

ge de Rapide Blanc en Haute-Mauricie. Ce travail est estimé à \$29,800.

CENTRE DES ETUDES UNIVERSITAIRES

DEMANDE D'ADMISSION OU DE RÉADMISSION

Pour toutes les facultés (Sciences de l'Administration, Sciences pures et appliquées, Sciences de l'Éducation, Lettres, Philosophie), Ecole de Technologie médicale, Ecole Préuniversitaire et Collège III.

Étudiants anciens et nouveaux à temps complet ou à temps partiel

DATE LIMITE

pour les demandes d'admission ou de réadmission

1er JUILLET 1968

Pour obtenir les formules de demande d'admission ou de réadmission, on s'adresse au Secrétaire Général du C.E.U., C.P. 500, Trois-Rivières.

CEU 466, RUE BONAVENTURE TROIS-RIVIÈRES — C.P. 500 TEL. 378-2701

ÉLIMINEZ

les tracas et les travaux caractéristiques à la pousse et l'entretien du gazon.

JOUISSIEZ DU SOLEIL

...reposez-vous! Achetez de la pelouse cultivée de première qualité.

Merillon bleu 1ère qualité. Posé sur demande.

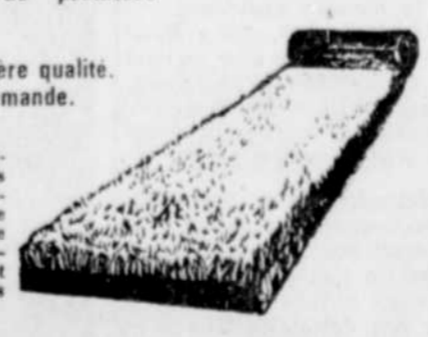
Posé en 8 heures, ce gazon est utilisable après une semaine. Il est économique — Il assure une protection accrue contre l'érosion du sol — GARANTI — Il provient de semences certifiées par le Gouvernement.



LA PÉPINIÈRE DES LAURENTIDES Inc.
2,000 Rang Ste-Marguerite, St-Maurice, Cte Champlain.
(2 milles à l'est de la route de Shawinigan)

Tél.: Pépinière: 375-9011 — Bureau: 376-2567

"Distributeurs des produits de jardin "Green Cross"



NOUVELLE ADRESSE
OPTICIEN
D'ORDONNANCES
Patrick Galarneau
1588, ROYALE TEL.: 376-2707
(Face à J. A. Gosselin) Trois-Rivières

ÉLECTEURS et ÉLECTRICES
du Comté
DE TROIS-RIVIÈRES
Merci de VOTRE APPUI!
FRÉCHETTE, Émile
candidat Créditiste
Comité Central 304, St-Georges — 376-2184
Publiée et payée par l'Organisation Ralliement Créditiste Émile Fréchette.

VENEZ NOUS VISITER À NOTRE NOUVEAU MAGASIN

Z. LAROCHE & FRÈRES Ltée
FONDERIE

Sincères félicitations de
Z. Laroche & Frères Ltée
distributeur de l'équipement pour cheminées.

La maison Loranger & Molesworth, spécialiste en matériaux de construction, est fière d'annoncer à la population que son spacieux magasin de la rue Bellefeuille, est maintenant ouvert. Notre vaste terrain de stationnement rendra votre visite plus agréable.

Loranger & Molesworth Inc.
3350, Bellefeuille — Trois-Rivières
Tél.: Trois-Rivières — 378-6101 — Shawinigan: 537-9235
Situé entre Canadian Westinghouse Co. Ltd et Central Quebec Steel Ltd

AAA **Cours de conduite** **CAA**

du Club Automobile Québec

Débutant le 25 juin à l'École des métiers
464, St-François-Xavier.

LE COURS COMPREND LA THÉORIE ET LA PRATIQUE SUR LA CONDUITE DES VOITURES À TRANSMISSION AUTOMATIQUE ET RÉGULIÈRE.

Inscrivez-vous
Pour renseignement: M. ARMAND GILBERT

Tél.: 378-8362

LES VOITURES SONT GRACIEUSEMENT FOURNIES PAR
CHEVROLET

Typiquement colonial

Voici un modèle de porte parmi un choix de trois, pour une entrée style typiquement Colonial. S'adapte facilement à un "split-level" à une construction de deux étages, ou toute maison à un plancher ayant une hauteur de plafond de 8 pieds, et cela sans solive supplémentaire.

Distribuée exclusivement par

R. DUCHESNE & FILS Ltée
L'entreprise par excellence pour tous les matériaux de construction.

Région de Trois-Rivières	296-3737	Région de Louiseville	296-3737
Région de Shawinigan	536-2633	Région de Berthier-Joliette	836-2626

Merger gagne le Queen's Plate et le Prix de la Reine

TORONTO (PC) — Merger, une monture de l'Ouest canadien, a remporté par une tête samedi le Prix de la Reine après une course endiablée avec ses adversaires.

Plus de 32,000 spectateurs se sont rendus à la piste de Woodbine où ils ont parié plus de \$300,000 sur cette course de 1 1/4 de mille, soit un montant sans précédent dans les annales du Canada.

Big Blunder, qui a réussi à devancer Merger à deux reprises au dernier

tourant, a franchi le fil d'arrivée en deuxième place, et Rouletabille, propriété de Montréalais Jean-Louis Lévesque, a terminé troisième.

Merger a retourné \$8.40 \$5.00 et \$3.70; Big Blunder a payé \$4.80 et \$3.30 et Rouletabille a retourné \$3.30.

Max Bell, co-propriétaire des Golden West Farms avec Frank McMahon, a déclaré à l'issue de la course:

"Je suis extrêmement heureux des résultats. Durant le dernier seizième de mille, lorsque mon cheval semblait se ressaisir grâce aux efforts de Wayne Harris, j'ai failli sauter pardessus les estrades.

Ce fut la course la plus riche dotée de bourses globales de l'histoire du Canada, étant de \$82,575.



LE JOCKEY WAYNE HARRIS, sur Merger, le gagnant du 109e Queen's Plate, à la piste Woodbine de Toronto samedi, sauvant la foule tout en se dirigeant vers le cercle du vainqueur.

Le gagnant de la 109e reprise du Prix de la Reine, la plus ancienne au pays, a obtenu \$55,641 en plus de 50 souverains accordés par la reine et la coupe en or, évaluée à \$5,000.

Big Blunder a donné \$16,505 à son propriétaire, Rouletabille \$8,252 et Phélie, en quatrième place, \$4,126.

Northern Oil a terminé cinquième, Dainty Davis sixième, Solometeur septième, Son Costume

huitième, No Parados neuvième, Polar Zone 10e, Winning Isle 11e, McSam 12e et Mink Stole 13e.

Mink Stole avait retardé le départ de cinq minutes, refusant d'entrer dans la cage de la barrière. Au son de la cloche, la pouliche a pris la tête du peloton pour le conserver pendant 3/4 de mille, avant d'être devancée par tous les autres chevaux en lice.

Pas de record

Merger a franchi le fil d'arrivée en 2:05.2, soit 3 2/5e de secondes de plus que le record établi par Victoria Park en 1960.

C'est seulement la deuxième fois qu'un cheval de l'Ouest remporte cette course pour pouliniers canadiens âgés de trois ans. Whistling Jack, propriété de Paul Olivier, de Calgary, l'avait gagnée en 1965.

Big Blunder était d'abord favorisé, mais au départ Rouletabille était coté à 3-1 et Phélie le suivait à 7-2.

Nouvelle saison pour la ligue féminine de balle molle du Cap

CAP DE LA MADELEINE (G.P.) — L'ouverture de la nouvelle saison pour la ligue féminine de balle molle du Cap-de-la-Madeleine se fera ce soir. Les rencontres auront lieu une fois la semaine, le mardi soir, au terrain Rochefort.

Quatre équipes forment les cadres de cette ligue: les Dames, les Tangerines, les Rebelles et les As. Liette Vallierand en est la présidente.

Un programme double marque l'ouverture de ce soir. A 7 heures, ce sera les Dames contre les Tangerines; à 9 heures, les Rebelles contre les As.

Les Dames seront dirigées par Jean-Louis Sinotte; les Tangerines par Jean-Yves Leblanc; les Rebelles par Alain Vallières mais on ne connaît pas encore le pilote des As.

Le jockey gagnant

"Harris lui a valu sa magnifique performance. Sans lui, nous aurions pu facilement terminer en deuxième place.

Harris, un jockey de Vancouver qui fait présentement sa vie sur les pistes californiennes, est revenu au Canada spécialement pour le Queen's Plate.

Il a expliqué que Big Blunder l'avait devancé au premier quart de mille "mais j'ai réussi à le rattraper avant qu'il ne me devance encore une fois, mais mon cheval faisait de la paresse.

"Quand je l'ai incité à devancer l'autre encore une fois il l'a fait".

Au fil d'arrivée, on appliquait encore le fouet aux deux montures, Merger et Big Blunder.

"J'ai appliqué le fouet à partir du huitième poteau, a dit Harris. Auparavant, je lui montrais simplement le bâton pour qu'il n'oublie pas de courir".

Malgré une poussée de dernière instance par Jack Nicklaus

Le Néo-Zélandais Bob Charles décroche les honneurs de l'omnium canadien



TORONTO (PC) — Le gaucher néo-zélandais Bob Charles a paré à une poussée de dernière instance de Jack Nicklaus pour remporter hier l'Omnium de golf du Canada et empêcher la bourse de \$25,000 accordée au vainqueur.

Charles a débuté la dernière ronde du tournoi de 72 trous ex-aequo avec le Torontois George Knudson en tête du peloton avec une fiche de 208. Il a joué une ronde finale de 66, soit quatre coups sous la normale.

Nicklaus, qui a commencé la journée à un coup des meneurs, a décoché un 67, trois sous le par, dans une lutte à finir avec Charles sur le parcours de 6,792 verges du club de golf St. George. Jouant en compagnie de Billy Casper et du Néo-Zélandais, Nicklaus a rejoint Charles à deux reprises, tout en réussissant quatre birdies.

Mais Charles a su résister aux élan de son adversaire et a enfin pris la tête du classement en obtenant son quatrième birdie sur le 15e vert. Il a scellé l'issue avec un autre birdie au 18e trou.

Quatrième triomphe

Charles en était à son quatrième triomphe dans le circuit de la PGA, portant à \$52,785.41 le total de ses gains depuis le début de la présente saison.

Il avait mérité \$72,468.48 la saison dernière, soit les meilleurs gains jamais obtenus par un étranger sur le circuit américain. Il est également le premier gaucher à remporter un tournoi de la PGA. Cet événement s'est déroulé en 1963 lors-

qu'il a gagné la Classique de Houston.

Nicklaus, qui a terminé le tournoi avec une fiche de 276, quatre sous la normale, s'est vu décerner \$15,000 pour s'être classé deuxième. Bruce Crampton a pris le troisième rang avec un 277, ayant réussi un 66 hier.

Sam Snead, vainqueur de ce championnat à trois occasions, R. H. Sikes, Tommy Weiskopf et Tommy Aaron, tous des Etats-Unis, ont terminé sur un pied d'égalité au quatrième rang avec une fiche de 279. Jack Montgomery et Casper ont joué le par 280.

Knudson

George Knudson, qui avait débuté la journée ex-aequo avec Charles avec 208, n'a pu faire mieux qu'un 73 hier, enregistrant un 281 en compagnie de six autres golfeurs, y compris le Torontois Al Balding.

Knudson avait égalé le record du parcours samedi en inscrivant un 64. Le record de compétition avait été établi par Balding en 1960. Knudson a également réussi un trou d'un coup au cours de la deuxième ronde.

Les autres Canadiens

Les cinq autres Canadiens ont terminé le tournoi loin de la tête.

Wayne Vollmer, de Vancouver a enregistré un 286, ayant débuté la dernière ronde avec un 219.

La fiche de Moe Norman de Gilford, Ontario, était de 289; Ken Girard de Toronto 290; Jerry Magee, 291, et Léon DeCaire 293.

Knudson et Balding ont tous deux empoché \$2,687.50. Vollmer \$796.87, Norman \$295 et Girard \$62.50.

En gagnant en ronde éliminatoire

La jeune Sandra Post se couvre de gloire à la PGA féminine

SUTTON, MASS. (PC) — Sandra Post, jeune Canadienne, professionnelle depuis à peine quatre mois, est devenue la première recrue et étrangère à remporter le championnat de la PGA féminine en écrasant l'ancienne championne Kathy Whitworth dans une ronde éliminatoire de 18 trous hier.

Mlle Post, qui a eu 20 ans il y a deux semaines, a récolté une série de birdies lors d'une ronde formidable de 68, cinq sous la normale. Sa rivale a dû se contenter d'un 75, deux au-dessus de la normale, y compris huit coups au 17e trou.

La championne a calé huit birdies et trois bogeys sur le parcours du club Pleasant. La victorieuse a rapporté \$3,000 à Mile Post, bourse qui s'ajoute

aux \$2,971.50 récoltés au cours de 10 tournois antérieurs. Mlle Whitworth, qui a établi un record féminin avec un total de plus de \$44,000 l'an dernier, a gagné \$2,300 et est maintenant la meilleure boursière de l'année avec un total de \$17,255.

Dimanche, Kathy Whitworth, championne du tournoi de l'Association des golfeuses professionnelles l'an dernier, a calé un roulet de trois pieds au dernier vert, égalant la fiche de la jeune Ontarienne Sandra Post et forçant une ronde éliminatoire dans cette grande compétition féminine dotée de bourses globales de \$20,000.

Mlle Whitworth, une golfeuse aguerrie du Texas, et Mlle Post, ont toutes deux obtenu une normale 73, et une fiche identique de 294 pour les 72 trous.

A la piste de l'Expo en fin de semaine

SAMEDI

PREMIERE COURSE — TROT — BOURSE \$350

Coursier	pd	1/2	3/4	1/2 str.	fin	lo.	temps	cotes	conduc.
Bimbo Dean	2	2	2	2	1	2	1:29	1.93	F. Nadeau
C.T. Me	1	3	3	3	2	2	1:29	4.10	A. Vanderpaal
Gendae Jack	8	4	1	4	3	4	1:29	5.80	G. Surprenant
Canada Broke V.	4	4	4	4	4	4	1:29	6.40	G. Lemay
Black Cavalier	4	5	5	5	5	5	1:29	22.10	J.P. Courchesne
Phil Abbey	4	x6	7	x8	x7	x6	1:29	22.30	R. Beaudoin
Canary Boy	2	x3	4	4	4	4	1:29	22.34	A. Charrier
Newport Hawk	7	7	x8	x8	x8	x8	1:29	48.40	J.-P. Thérault
C.T. Me	5	5	5	5	5	5	1:29	3.70	
8 Lady Alice	1	1	1	1	1	1	1:29	4.40	
8 Gendae Jack	2	2	2	2	2	2	1:29	2.40	

DEUXIEME COURSE — AMBLE — BOURSE \$350

Coursier	pd	1/2	3/4	1/2 str.	fin	lo.	temps	cotes	conduc.	
Barbara May	3	1	1	1	1	1	1:34	2.18	3.78	C. Rocheleau
Lady Alice	8	6	6	6	6	6	1:34	2.18	4.15	R. Goussy
Canada Broke V.	4	4	4	4	4	4	1:34	32.60	R. Goussy	
Hai's Maid	4	4	4	4	4	4	1:34	19.1	4.50	R. Goussy
Candy Reed	1	3	3	3	3	3	1:34	2.18	13.10	R. Paquin
Madaw Lake	2	x3	4	4	4	4	1:34	2.22	39.60	M. Leclair
Rapido Rise	7	7	7	7	7	7	1:34	2.22	4.30	J.P. Courchesne
Mila Equipe	2	x2	7	8	8	8	1:34	2.22	1.05	J.-F. Pratte
3 Barbara May	17	6	6	6	6	6	1:34	6.40	5.40	
8 Lady Alice	1	1	1	1	1	1	1:34	5.40	6.10	
8 Canada Broke V.	1	1	1	1	1	1	1:34	1.08	1.14	2.18

TROISIEME COURSE — AMBLE — BOURSE \$400

Coursier	pd	1/2	3/4	1/2 str.	fin	lo.	temps	cotes	conduc.	
Colonel Walt	4	3	3	3	1	1	1:41	2.17	1.95	R. Goussy
Heien Angus	6	7	7	7	2	2	1:41	2.18	4.50	R. Goussy
Stormy Reno Patch	8	6	6	6	4	4	1:41	2.19	1.50	R. Goussy
Lucky Shot	2	5	5	5	5	5	1:41	2.22	19.40	V. Gagnon
Rythme Richelle	4	5	5	5	3	3	1:41	2.23	32.70	D. McKinney
Marching Along	5	8	8	8	7	7	1:41	2.24	9.10	J.-F. Pratte
Roland Chief	7	7	7	7	8	8	1:41	2.22	38.40	R. Paquin
4 Colonel Walt	5	5	5	5	5	5	1:41	2.24	7.10	
6 Heien Angus	5	5	5	5	5	5	1:41	3.40	3.30	
3 Shelby T.	3	3	3	3	3	3	1:41	1.07	1.14	2.17

QUATRIEME COURSE — AMBLE — BOURSE \$300

Coursier	pd	1/2	3/4	1/2 str.	fin	lo.	temps	cotes	conduc.	
Nelson	7	1	1	1	1	1	1:40	2.17	3.80	F. Robitaille
Commander Henry	4	5	5	5	2	2	1:40	2.18	3.20	J.P. Courchesne
Drummond Boy	1	2	2	2	3	3	1:40	53.10	R. St-Arnaud	
Colleen Gold	6	6	6	6	4	4	1:40	11.10	B. Huntress	
Godot Dis.	3	4	4	4	4	4	1:40	21.7	20.40	J.-F. Pratte
Adios Kim	4	x7	x7	6	6	6	1:40	2.22	8.40	P. Blouin
Sundown Borders Jr	2	3	3	3	7	7	1:40	2.22	7.20	R. Gagné
Pin Up Daughter	1	1	1	1	1	1	1:40	2.22	7.20	R. Gagné
8 Commander Henry	3	3	3	3	3	3	1:40	3.30	3.30	
1 Drummond Boy	1	1	1	1	1	1	1:40	3.30	3.40	

CINQUIEME COURSE — TROT — BOURSE \$400

Coursier	pd	1/2	3/4	1/2 str.	fin	lo.	temps	cotes	conduc.	
Da Da	2	1	1	1	1	1	1:42	2.21	2.90	R. St-Arnaud
Drummond R.C.	3	3	3	3	2	2	1:42	2.21	5.50	A. Veilleux
Federal Agent	8	5	5	5	3	3	1:42	2.21	24.40	G. Surprenant
Lord Sampson	5	2	2	2	4	4	1:42	2.22	6.40	L. Hamelin
King Rhythm	4	5	5	5	4	4	1:42	2.23	25.40	A. Vanderpaal
Preferred Stock	1	x4	4	4	6	6	1:42	2.24	50.80	L. Desrosiers
Princess Louise	7	x7	7	7	7	7	1:42	2.22	72.70	G. Robichaud
Scotch Vandy	3	x5	5	5	5	5	1:42	2.24	7.10	M. René
2 De Da	7	7	7	7	7	7	1:42	2.20	2.40	
4 Drummond R.C.	4	4	4	4	4	4	1:42	2.20	3.70	

SIXIEME COURSE — AMBLE — BOURSE \$350

Coursier	pd	1/2	3/4	1/2 str.	fin	lo.	temps	cotes	conduc.	
Sandy	4	1	1	1	1	1	1:41	2.15	1.20	R. Paquin
Bernard Brooke	4	1	1	1	2	2	1:41	2.15	1.20	R. Paquin
Gaby Vonian	1	4	4	4	3	3	1:41	2.16	13.20	G. Bélanger
Scott	7	7	7	7	4	4	1:41	2.17	22.30	M. Leclair
Rock Chief	8	7	7	7	5	5	1:41	2.18	19.70	G. Surprenant
Stormy Atom	6	5	5	5	6	6	1:41	2.18	23.40	L. Marcoux
Judicial Counsel	3	x5	5	5	7	7	1:41	2.18	42.20	J.-F. Pratte
Oak Glen	3	3	3	3	8	8	1:41	2.18	4.10	R. Goussy
2 Santalay	9	2	2	2	2	2	1:41	2.18	3.80	
8 Bernard Brooke	4	4	4	4	4	4	1:41	3.30	3.30	
1 Gaby Vonian	1	1	1	1	1	1	1:41	3.30	4.20	

SEPTIEME COURSE — TROT — BOURSE \$400

Coursier	pd	1/2	3/4	1/2 str.	fin	lo.	temps	cotes	conduc.	
Princessie Jr	2	1	1	1	1	1	1:42	2.23	1.95	R. St-Arnaud
Maplewood's Pride	7	5	5	5	2	2	1:42	2.23	13.40	R. Bélanger
Thriller Hanover	5	3	3	3	3	3	1:42	2.26	48.60	R. Beaudoin
Vancouver	4	7	7	7	4	4	1:42	2.27	22.30	R. Gagné
Ackerman Tryax</										

Par suite de victoires sur St-Etienne et sur Yamachiche

Ste-Anne se hisse au premier rang

par Claude MONGRAIN

STE-ANNE DE LA PERADE — L'excellent travail de l'artilleur Michel Savard, en relève, la puissance au bâton de Guy Rochefort et de Jean-Pierre Toupin, ont aidé Ste-Anne de la Pérade à décrocher une victoire de 8 à 7 sur les Royaux de St-Etienne hier après-midi. C'était la seconde victoire d'affilée de Ste-Anne en autant de jours ayant disposé la veille du Yamachiche par 4 à 1 pour monter au premier rang du circuit La-

De son côté, St-Etienne subissait son deuxième revers de la saison et en autant de jours. Dimanche, Champlain lui avait fait subir sa première défaite de la saison par 3 à 1.

Hier après-midi, Ste-Anne de la Pérade, avec des ralliements de trois points dans les quatrième et cinquième manches, lui a valu cette victoire. Disons que St-Etienne avait compté quatre points dès la manche initiale.

Michel Savard, qui a été durement secoué par Gilles Boisvert, à la neuvième manche, à la suite d'une rencontre près du premier coussin, pour le dernier retrait de la partie, a remporté la victoire. Il avait relevé Jean-Pierre Toupin à la deuxième reprise. Jean-Guy Wolfe, qui avait relevé Jean-Claude Plourde à la quatrième manche, a subi les revers. C'est Guy Plourde qui a terminé la partie. Il convient aussi de signaler l'excellent travail du receveur Denis LaChêvre, qui complétait, avec Savard, une batterie de gauchers. Guy Rochefort, avec un circuit et un simple, a fait compter trois points dont celui de la victoire à la cinquième manche. Jean-Pierre Toupin, avec son quatre buts à la quatrième manche, alors que deux hommes étaient sur les sentiers, a aussi fait produire trois points. Claude Larose, qui n'a pas été chanceux à la défensive, s'est racheté à la cinquième reprise avec un simple qui a valu deux points.

Pour St-Etienne, Gaby Lampron, avec deux coups sûrs, a fait produire deux points. A la défensive, Marcel Mélançon a fait un bel attrapé au champ gauche-centre en allant chercher une longue fêche de Jean-Pierre Toupin.

Dimanche, Jean-Pierre Toupin, avec 10 retraits au bâton a remporté la victoire alors que Michel Bourassa essayait le revers. Yvan Richard a cogné deux fois en lieu sûr pour les vainqueurs. Marcel Pellerin a été le meilleur des siens avec deux coups sûrs.

Enfin, Roger Chartier, avec deux coups sûrs et un circuit de Denis Bourbeau, ont aidé Champlain à vaincre St-Etienne. Denis Marion a remporté les honneurs sur Guy Plourde au monticule. Marcel Mélançon a excellé pour les perdants avec deux balles en lieu sûr.

St-Boniface divise
Pierre Corbeil, avec 10 re-

traits au bâton, a aidé St-Boniface à disposer du St-Tite par 4 à 0. Nelson Naud a été débilité de la défaite. Jacques Dampousse frappait deux fois en lieu sûr pour les vaincus.

Dans l'autre joute, St-Tite a remporté les honneurs par 14 à 5. Nelson Naud a été le lanceur gagnant et Fernand Milette, le perdant. Jacques Abran et Gilles Dampousse ont excellé au bâton pour les gagnants. Bernard Castonguay et René Baril ont excellé pour les vaincus.

Un circuit de Pierre Bouliard, à la septième et dernière manche, a valu au St-Thécle une victoire de 2 à 1 sur Yamachiche. Réal Marneau a été le lanceur gagnant et Claude Bellerive, le perdant. Marcel Lefebvre a frappé deux fois en lieu sûr pour les Saints. Fernand Richard, avec un circuit, a fait produire l'unique point des perdants.

Doucet frappe

Un circuit de Noël Doucet à la 10e manche, a donné au St-Justin une victoire de 3 à 1 sur St-Gabriel. Yvon Masson a rem-

Thetford-Mines 5
Plessisville 3

PLESSISVILLE (G.P.) — Les Mineurs de Thetford-Mines ont triomphé des Braves de Plessisville au compte de 5-3 dimanche soir lors d'une joute régulière de la ligue provinciale de baseball. La partie, qui devait avoir lieu entre ces deux mêmes équipes, samedi soir, a été contre-mandée et remise à plus tard à cause de la pluie.

La partie de dimanche soir s'est terminée à la 11e manche. Gervais et Kanyon ont lancé pour Thetford-Mines. Kanyon a été crédité de la victoire. Il avait remplacé Gervais à la 7e manche. Tous deux ont retiré 13 hommes sur trois prises. Thetford-Mines a réussi 12 coups sûrs et commis aucune erreur.

Henri Corbeil a été le lanceur perdant. Il a fait mordre la poussière à neuf frappeurs. Les Braves ont réussi 13 coups sûrs et commis deux erreurs.

Au bâton, pour Thetford-Mines, Felix DeLeon a brillé avec un circuit bon pour trois points produits et Mariano de Leon a brillé pour Plessisville avec un triple.

porté la victoire et Claude Granger essayait le revers. De son côté, St-Ignace a disposé du Ste-Ursule par 7 à 2. Marcel Caplette a remporté le gain et Yvon St-Pierre essayait le revers. Michel Latour et Gilles Cournoyer ont frappé pour le circuit dans le camp du St-Ignace pendant que Jacques St-Pierre fit de même pour les vaincus.

St-Alexis a remporté une victoire de 8 à 6 sur Ste-Marie. Réal Picard, qui a relevé René

Plante, a été le lanceur victorieux et Pat Cooroy, le perdant. Pierre Plante, avec un circuit et deux simples, ainsi que Rejean Clément, ont été les figures dominantes des Bûcherons. Paul Larivière a été le meilleur des vaincus.

Enfin, Maskinongé a blanchi St-Gabriel par 3 à 0. Gilles Lésieur, de Trois-Rivières, a remporté la victoire pendant que Gilles Charette essayait le revers. Yvon Alarie a frappé un circuit de trois points.

En dépit de sa pire saison en 15 ans

Aaron, la seule étoile '67 sur l'équipe d'étoiles '68 de la ligue Nationale

NEW YORK (PA) — En dépit de sa pire saison en 15 ans dans les majeures, Hank Aaron, des Braves d'Atlanta, est la seule étoile de l'an dernier choisie de nouveau cette année tandis que l'arrêt-court Don Kessinger, des Cubs de Chicago, et le receveur Jerry Grote, des Mets de New York, en sont à leur premier choix sur l'équipe d'étoiles de la ligue Nationale de baseball.

Aaron, qui affiche une moyenne de .236 au bâton, a devancé Willie Mays, du San Francisco, par 109 votes à 100 lors du scrutin des joueurs en vue du match d'étoiles qui aura lieu à Houston le 9 juillet.

Pete Rose, du Cincinnati, meilleur frappeur de la ligue pendant la majorité de la saison, a dominé tous les candidats avec 238 votes sur un maximum possible de 238 tandis que Curt Flood, du St-Louis, se classait deuxième chez les voltigeurs avec 166 voix.

Les autres débutants sont Willie McCovey, du San Francisco, au 1er but, Tommy Helm, du Cincinnati, au 2e coussin et Ron Santo, des Cubs, au 3e but. Les autres joueurs et lanceurs seront connus plus tard cette semaine.

Le choix d'Aaron, qui a été membre de l'équipe d'étoiles au cours des 13 saisons précédentes, a été une surprise en raison de sa faible moyenne au bâton. Il a aussi cogné 13 circuits et produit 39 points en com-

paraison de 12.37 et une moyenne de .290 par Mays.

Les trois voltigeurs ayant obtenu le plus grand nombre de votes commencent le match.

Scrutin

Grote est seulement le deuxième Met choisi sur l'équipe débutante. Ron Hunt avait été élu en 1964. Grote, dont la moyenne est 3.10, a récolté 113 votes contre les 50 de Tom Haller, des Dodgers de Los Angeles.

Kessinger, avec une fiche de .257, a supplanté Gene Alley, du Pittsburgh, par 161 votes à 72 tandis que Santo affichait une plus grande marge aux dépens de Tony Perez, du Cincinnati, soit 218 à 60.

McCovey, à .307, a récolté 154 votes contre les 100 de Rusty Staub, du Houston, et Helms, à .290, a facilement devancé Julian Javier, du St-Louis, par 182 à 26 votes.

En l'emportant 2-1 en 15 manches à Anaheim l'an dernier, la ligue Nationale a établi un record de cinq gains d'affilée tout en augmentant sa marge à 22-17 sur la ligue Américaine.

On dispute le match en soirée cette année afin que le plus grand nombre possible d'amateurs américains puissent le voir.

On connaîtra l'identité des débutants de la ligue Américaine mercredi.

Victoire des Jets, des Mets et du Rocher

2e partie

GRAND-MÈRE (G.P.) — Dimanche après-midi, les Jets de Shawinigan et le Rocher de Grand-Mère ont divisé les honneurs d'un programme double de la ligue senior de baseball de la Mauricie.

Tout d'abord, Shawinigan et Grand-Mère ont terminé une partie du 4 juin arrêtée à cause de l'obscurité. La partie avait pris fin à la 8e manche alors que le compte était de 9-9. Il en est résulté que Grand-Mère a remporté une victoire de 10-9 grâce au lanceur Maurice Boucher.

En effet, Boucher, le lanceur gagnant, qui a obtenu six retraits au bâton, a cogné pour le point de la victoire. François Morais s'est également signalé avec deux coups sûrs en quatre présences au marbre pour faire produire trois points. Ont brillé pour Shawinigan, Gilles Lésieur, le lanceur perdant, qui a fait mordre la poussière à 10 frappeurs et Claude Béland, qui a fait produire deux points avec trois coups en lieu sûr en cinq voyages au marbre.

L'autre partie devait avoir lieu mardi, jour de la votation. Shawinigan a cette fois écrasé Grand-Mère au compte de 10 à 1 grâce à un barrage de 16 coups sûrs.

Pierre Lafrenière, l'une des grandes étoiles de la victoire de son équipe, a espacé sept coups sûrs aux adversaires. Il a obtenu trois retraits. Toutefois, au bâton, il a réussi trois coups sûrs, dont un coup de circuit, pour faire produire trois points. Il n'a de plus donné aucun but sur balles. Boucher a été débilité de la défaite. Il a retiré quatre frappeurs sur trois prises et n'a alloué qu'une passe gratuite.

Pour Shawinigan, Jean-Paul Morand s'est signalé avec trois coups sûrs en cinq présences pour quatre points produits, dont un circuit à la 9e manche alors qu'il y avait deux hommes sur les sentiers.

Maurice Morais a brillé au bâton pour Grand-Mère avec trois coups en lieu sûr.

Victoire des Mets

Les Mets de Trois-Rivières ont remporté dimanche une victoire de 7 à 5 sur les Sénateurs du Cap-de-la-Madeleine. Roger Ouellette, brillamment relevé

par Bernard Neault, à la neuvième manche, a été le lanceur gagnant pendant que F. Hébert essayait le revers. Laurent Rochelleau a terminé la partie au monticule pour les Sénateurs.

Les Mets d'André Brousseau ont cogné solidement pour mériter ce gain. Les trifluviens ont totalisé 12 coups sûrs contre cinq pour les perdants pour décrocher la victoire. Les deux clubs ont commis chacun quatre erreurs.

Dans le camp des Mets, Léo Bélisle a frappé pour le circuit en plus de cogner un simple. G. Germain a aussi frappé un coup de quatre buts. Le voltigeur de centre Gérard Roof, avec trois coups sûrs, et Roger Ouellette, avec deux, ont été les figures dominantes au bâton. Bernard Neault, avec un simple et un ballon-sacrifice, a aidé la cause des Mets avec deux points produits. A la défensive, Richard Nault a travaillé au deuxième but.

Pour les Sénateurs du Cap-de-la-Madeleine, privés des services d'Émile Bernier, Bob Burton et Dave Furlatte, considérés comme grévistes, Pierre Giroux s'est grandement signalé avec deux coups de circuits. L'arrêt-court Boisclair a, une fois de plus, excellé à la défensive.

Un rêve devenu réalité!

SÉRAPHIN

vous invite à Ste Adèle



dans son village des BELLES HISTOIRES DES PAYS D'EN-HAUT

d'après le populaire roman de Claude-Henri Grignon

UN HOMME ET SON PÊCHE

— Visitez —

AUBERGE JOS. MALTERRE

Chef de cuisine, Ricky Lemieux,

Spécialiste en cuisine Québécoise

ATTRACTION SUPPLÉMENTAIRE

"LE PETIT TRAIN DU NORD"

ADMISSION:

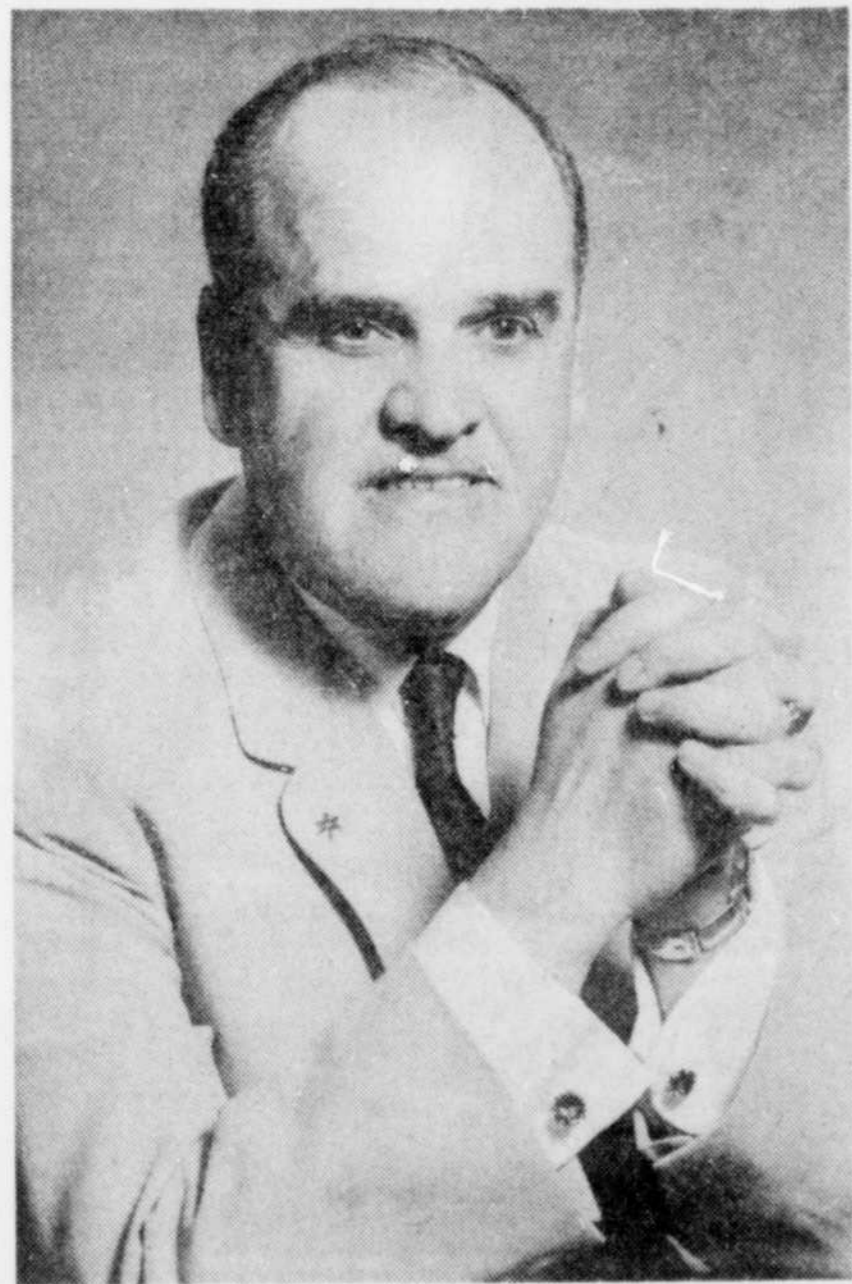
Adultes: \$1.25 Enfants: 50¢

Ouvert tous les jours

de 10 h. a.m. à 5 h. p.m.

LE VILLAGE DE SÉRAPHIN

1 MILLE APRÈS LA FIN DE L'AUTOROUTE DES LAURENTIDES



Extrait d'une lettre adressée à M. Lucien Filion, le 28 février 1968 par M. J.-A. Mongrain.

"Les rumeurs que tu puisses poser ta candidature à la prochaine élection fédérale ont été pour moi une agréable musique. J'espère qu'elles se matérialiseront et j'espère surtout que le sort te favorisera. Mes hommages à Madame.

Ton bien dévoué,
J. A. Mongrain
(J.-A. Mongrain) M.P.
Trois-Rivières.

Electeurs et Electrices de Champlain

Nous soumettons

à votre bonne attention

une simple équation:

Machine à voter + Député silencieux = JEAN-PAUL MATTE

A CE PROBLÈME SIMPLE VOICI

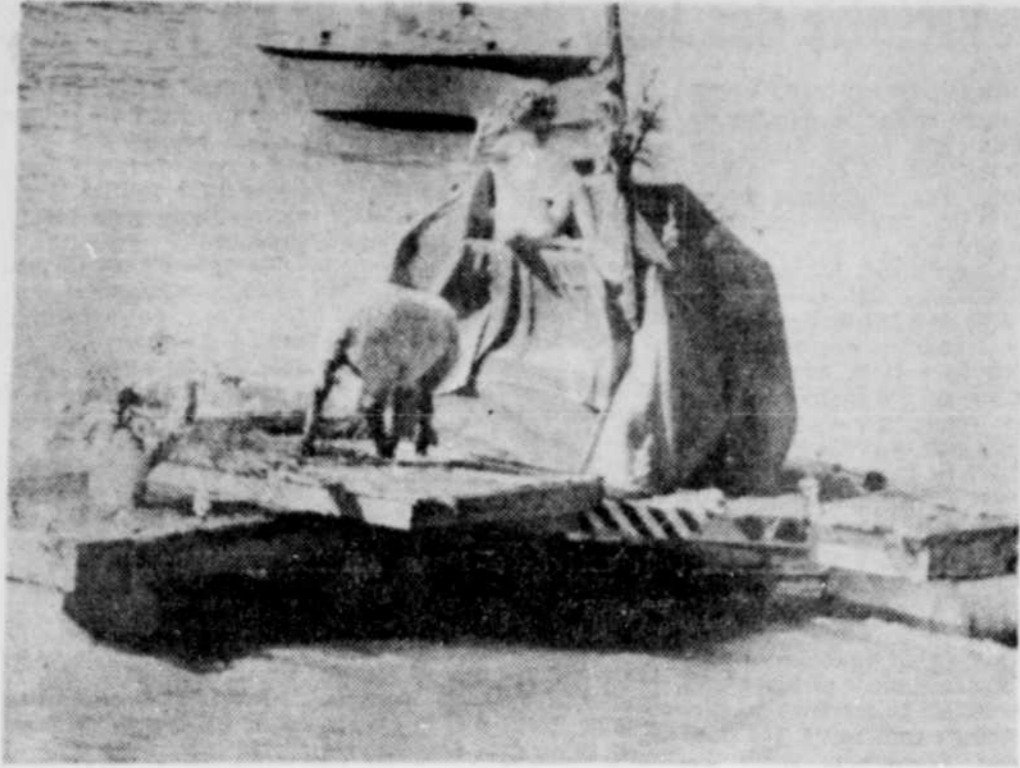
LA SOLUTION:

Pour un homme d'action

L'homme qui sera toujours à notre disposition

VOTONS Lucien Filion

LUCIEN FILION REMERCIE LA POPULATION DE CHAMPLAIN POUR SON SUPPORT



POUR LA PREMIERE FOIS de son histoire, Louiseville présentait sa parade nautique de la St-Jean-Baptiste, dimanche, sur la Rivière-du-Loup. De nombreuses unités étaient de cet événement, dont celle qui transportait le petit St-Jean-Baptiste, patron national des Canadiens français, soit la jeune Claude Dalcourt, fille de M. et Mme Fernand Dalcourt, de Louiseville.

Une vingtaine de bateaux-allégoriques offrent un brillant spectacle

La ville de Louiseville est le théâtre d'un défilé de la St-Jean sur eau

LOUISEVILLE (M.B.) — Pour la première fois de son histoire, la population de Louiseville et des environs a pu assister à une parade nautique, sur la grande Rivière-du-Loup, dimanche après-midi.

Le tout, dans les cadres de la fête nationale des Canadiens français avait été organisé par le Club Nautique de Louiseville, en collaboration avec la section locale de la St-Jean-Baptiste, dont le président est M. Raphaël Lafrenière.

Plus d'une vingtaine d'unités, commandées par des compagnies, mouvements, associations, présentaient des oeuvres des mieux goûtées par une foule estimée à plus de deux mille personnes, tant sur les terrains du Club Nautique que dispersée tout le long du parcours.

Des sujets aussi variés que la deuxième noce, en 1870, la chasse, la gondole et autres, ont re-

tenu l'attention de tous et chacun.

Une immense barge recevait, pour la circonstance, l'Harmonie de Louiseville, qui présentait au grand public de la musique vraiment enlevante. Sur cette même unité, on pouvait remarquer le président local de la St-Jean-Baptiste, le maire de la paroisse, et le commodore du Club Nautique, M. Paul-Emile Caron, échevins et conseillers de la paroisse et de la ville, les officiers du Club Nautique, L'abbé André Martel, aumônier du Club Nautique et de l'excursion.

De magnifiques embarcations, dont celle du Dr Morinville, et une autre, aux couleurs de CHLN, appartenant à M. P. Lessard, de Trois-Rivières, de même que des mini-embarcations circulaient sur la grande Rivière-du-Loup.

Le flot des voitures était tellement dense que la circulation était bloquée à tout instant,

malgré les efforts des Patrouilleurs de Québec, pour faire libérer la route qui se rend au lac St-Pierre.

Cette innovation d'une parade nautique a connu un succès sans précédent, et les organisateurs seront certes encouragés pour répéter leur geste l'an prochain.

A l'issue de la parade, plusieurs orateurs ont prononcé des allocutions vibrantes de patriotisme.

L'Harmonie de Louiseville, sous la direction de M. Arthur Doyon, a aussi présenté un concert "sur l'eau".

Le départ de cette parade avait lieu du quai de la Louiseville General Enterprise, à près de deux milles en amont du lieu d'arrivée, soit le Club Nautique.

Les Majorettes de St-Paulin ont offert un magnifique spectacle avant l'arrivée des premières unités de cette parade nautique.



LA MUNICIPALITÉ de Ste-Angèle de Prémont couronnait sa reine de l'O.T.J., dimanche soir, au cours de manifestations d'envergure. Mlle Céline Plante, nouvelle reine 1968, est ici couronnée par M. Donald St-Yves, qui remplaçait le maire, M. Florent Lessard. Il était accompagné de l'abbé Jules Auger, curé.

Soixante Indiens s'initient à l'exploitation de la forêt

LA TUQUE (R.L.) — Près de 60 Indiens de la Mauricie ont commencé au cours du mois de juin, un stage de formation dans le but de s'initier aux travaux d'exploitation de la forêt. Il s'agit en l'occurrence de 35 Indiens de la réserve de Weymontachingué (Sanmaur) et de 25 Indiens de la réserve de Manouan, qui oeuvrent actuellement dans les camps forestiers de la Compagnie Consolidated Bathurst Ltd, dans la région de Casey. Ils y apprennent le métier de travailleur forestier, affectés aux travaux d'exploitation forestière mécanisée.

Le stage de formation d'une durée de trois mois est le genre de formation, appelé formation dans l'industrie, et fait partie du programme de formation professionnelle des adultes qui est, comme l'on sait, une entente cadre entre le gouvernement fédéral et le gouvernement provincial.

Le programme de formation pour les Indiens de la Mauricie a été organisé conjointement par la Compagnie Consolidated Bathurst Ltd, l'agence indienne de Pointe-Bleue, le centre de Main d'oeuvre du Canada de La Tuque et l'école de Métiers de La Tuque.

Durant leur formation, les travailleurs indiens sont à l'emploi de la Consolidated Bathurst et travaillent sous la surveillance d'un contremaître instructeur. De plus, durant toute la

durée du stage de formation, ils auront des sessions d'enseignement théorique qui porteront sur la sociologie du travail, les techniques d'opérations forestières, la manoeuvre des déboueurs, l'usage et l'entretien des outils manuels, le contrôle des accidents, hygiène et premier soin, la prévention et le combat des feux, foresterie et mesurage et finalement la comptabilisation des salaires.

Le but du cours est de permettre à des Indiens, qui ne sont pas familiers avec les techniques forestières mécanisées, de parfaire leurs connaissances et d'augmenter leurs possibilités de rendement dans l'accomplissement de leur travail dans les activités forestières.

Le comité, qui a préparé l'accord entre le gouvernement du Québec et le gouvernement du Canada, et le gouvernement du Québec et la Consolidated Bathurst, était formé de MM. Lionel Robitaille de Grand-Mère, surveillant régional du personnel à la Consol pour la Mauricie, Maurice St-Amant, du ministère fédéral des Affaires indiennes et du nord canadien à Québec, Ghislain Lemay, de l'agence indienne de Pointe-Bleue, Bernard Laroche, gérant du centre de Main d'oeuvre du Canada à La Tuque, Gaston Hamel, conseiller en main d'oeuvre et responsable de la formation professionnelle des adultes pour le centre de Main d'oeuvre de La Tuque et Luc Morissette, directeur de la formation des

adultes pour l'école de Métiers de La Tuque.

NOMINATION



M. Louis-Georges Perusse, Directeur Général de la Société d'Administration et de Fiducie est heureux d'annoncer la nomination de Monsieur Louis-Georges Perusse au poste de gérant de la succursale de Trois-Rivières.

Monsieur Perusse est avantageusement connu dans le monde des affaires. Sa vaste expérience en administration, sa compétence et son intégrité font que vous pouvez le contacter en toute confiance pour tout service offert par la Société d'Administration et de Fiducie, située à 1185, Hart, Trois-Rivières.

Le soir même de leur forfait

Les deux auteurs du vol à main armée de St-Justin capturés sur un convoi

par Maurice BELAND

ST-JUSTIN — Les deux individus qui avaient pétré un vol à main armée, à la succursale de la Banque Canadienne Nationale, à St-Justin, ont été capturés, à bord d'un convoi de passagers du Canadien National, Pointe-aux-Trembles Joliette, le soir même de leur forfait.

Après qu'ils eurent commis leur forfait, ils auraient été aperçus par une dame, dans un Rang de St-Justin, mais fort probablement, ils auraient, par la suite, opté pour se diriger vers Montréal, en s'accrochant aux échelles d'un train, en partance de St-Justin, pour Montréal, et ce, du côté opposé aux gares qui sillonnent le trajet.

Une fois rendus à Pointe-aux-Trembles, ils sautèrent en bas du convoi mais furent aperçus par un membre du service de sécurité du Canadien National.

Ils furent dès lors, sous une surveillance de tous les instants, après qu'ils se furent procuré leur billet pour le retour à Joliette.

Lors de ce voyage, pour l'aller et retour, les deux individus avaient changé leurs vêtements pour d'autres, et dès que le train approchait de Joliette, le conducteur avait reçu l'ordre de

fermer à clé les portes du wagon où se trouvaient les deux comparses.

A l'arrêt, les détectives aidés des policiers, municipaux que provinciaux de Joliette, firent descendre, sous bonne garde leurs prisonniers qui étaient dirigés vers Louiseville, où il y eut questionnaire et photos.

Les deux furent reconduits à la prison commune de Trois-Rivières, au cours de la nuit.

Fait à noter, les argentés dérobés à la Banque de St-Justin ne furent point retrouvés sur les deux individus.

Selon ce qui a été provisoirement établi, les deux bandistes étaient en provenance du Lac St-Jean, l'un grand et l'autre trapu, et âgés de 20 et 35 ans.

Les deux hommes n'ont offert aucune résistance, lors de leur arrestation.

Chez les policiers, on se demande s'il ne s'agirait pas de

ces deux individus qui auraient commis plusieurs vols de banques, au cours des dernières semaines.

Depuis le moment du vol jusqu'à tard, dans la soirée, de nombreux policiers avaient établi un barrage des routes, au-

tour de St-Justin, mais les voleurs avaient pu quand même s'éloigner du lieu de leur méfait à bord d'un train.

A Louiseville

Taux normalisé de la taxe scolaire à \$1.55

LOUISEVILLE (M.B.) — Le taux normalisé pour la taxe scolaire à Louiseville, selon la nouvelle émanant du ministère de l'Éducation a été fixé à \$1.55 du cent dollars d'évaluation.

Selon les calculs fournis à la réunion de la Commission scolaire, comme l'évaluation est fixée à 69 pour cent de la valeur, selon toujours ces chiffres, le taux serait de \$2.31, auquel il faudrait ajouter un taux additionnel, selon les études du budget.

Les chiffres seraient comme suit: \$1.80 plus 51 cents, plus additionnel.

L'an dernier, le taux normalisé avait été de \$2.32 du cent dollars d'évaluation, mais les membres de la Commission

étaient allés à Québec, et finalement, la taxe avait été fixée à \$1.99 du cent, en 1967.

Le secrétaire croit pouvoir faire des réductions atteignant jusqu'à \$14,000, sur le prochain

exercice financier.

On croit, tout comme en 1967, pouvoir obtenir une certaine réduction sur ce taux normalisé qui atteindrait \$2.31 du cent dollars.

PRÊTS HYPOTHÉCAIRES



1ère et 2e hypothèque

374-3589

CRÉDIT MAURICIEN INC.

940, NOTRE-DAME

TROIS-RIVIÈRES

Un petit service en attire un autre!
Si nous vous offrons une Firebird à prix d'aubaine, nous promettons de vous en vanter?



Le coupe hardtop Firebird 400 avec revêtement de pavillon facultatif en vinyle.

Vous demander de vous vanter d'une bonne affaire, cela sort peut-être de l'ordinaire. Mais le concessionnaire Pontiac se prépare lui aussi à vous faire bénéficier d'une affaire qui sort de l'ordinaire... Il a du sensationnel à vous offrir avec les sportives Firebird. Cinq modèles. La plus modeste est même équipée d'un 6-cylindres de 175 CV à arbre à cames en tête! Et la gamme monte jusqu'au V8 Firebird 400: 400 po. cu. de cylindre (moteur également livrable en version Ram Air de 335 CV avec prises d'air sur le capot). Et comme les Firebird sont des Pontiac, elles coûtent probablement moins que vous ne le pensez.

Alors... pensez-y!

Et si vous n'avez pas déjà pensé à l'excellente façon d'oublier le train-train des voitures ordinaires, passez chez le concessionnaire Pontiac. Roulez sur voie large, dans une des cinq magnifiques Firebird. Le moment ne peut être mieux choisi. Ah oui! Surtout, n'allez pas oublier de vous vanter de votre affaire auprès de vos voisins et amis. Promis?

La Firebird de Pontiac



C'EST LE TEMPS D'EN MENER LARGE!

Voyez le concessionnaire Pontiac-Firebird de votre localité.

Vendeur autorisé Pontiac — Firebird à Trois-Rivières:

SIROIS AUTOMOBILES LTÉE

501, St-Maurice

Tél.: 374-3565

Trois-Rivières

VOUS AMEREZ FAIRE DU CAMPING? VOYEZ LES RUBRIQUES 128-103 OU 98 DES ANNONCES CLASSEES.

CONVOICATIONS

Mardi le 25 juin 1968

MARDI TROIS-RIVIERES 12.15 HRES - Restaurant Carignan, dîner du club Rotary. 18.30 HRES - Restaurant Carignan, dîner des Optimistes. Cap-de-la-Madeleine 12.15 HRES - Restaurant Penn-Mass, déjeuner du club Kiwanis. Ste-Genevieve de Batiscan 14 HRES à 14 HRES - Bureau d'enregistrement, clinique de puériculture et immunisation contre la diphtérie, la coqueluche et le tétanos. 15 HRES - Clinique de puériculture et immunisation contre la diphtérie, la coqueluche et le tétanos. 15.30 HRES - Clinique de puériculture et immunisation contre la diphtérie, la coqueluche et le tétanos. 15 HRES - Clinique de puériculture et immunisation contre la diphtérie, la coqueluche et le tétanos. 15.30 HRES - Clinique de puériculture et immunisation contre la diphtérie, la coqueluche et le tétanos.

Annonces classées

Les annulations et les corrections seront acceptées jusqu'à 4 heures P.M. le lundi, mardi, mercredi, jeudi et vendredi. Les erreurs seront promptement rectifiées. On doit cependant les signaler avant la seconde insertion. Autrement nous ne saurions accorder de remise ni une nouvelle insertion gratuite. Au cas d'erreurs ou d'omissions, notre responsabilité ne peut excéder le montant déboursé pour l'annonce.

J.-C. LUSSIER COLLECTION

POUR VOS COMPTES DIFFICILES. COMMERCIAL - MEDICAL - PROFESSIONNEL. TROIS-RIVIERES: 375-4734 SHAWINGAN: 537-1835

Prêts Hypothécaires

- Avis -

Courtiers, Notaires, Agents, Constructeurs

Le Trust Royal dispose de fonds pour prêts sur bonnes propriétés résidentielles, commerciales et industrielles existantes.

TAUX COURANTS • AMORTISSEMENT 20 ANS POUR RENSEIGNEMENTS, APPELEZ:

Gaston A. Gélinas



Trust Royal Tel.: 378-4545 courtier en immobilier

2- CARTES D'AFFAIRES 1- PROPRIETES A VENDRE PAROISSE ST-ODILON: 2 logements 5 1/2 pièces, plancher bois franc, finition intérieure impeccable, entrée 250. Prix: \$12,000. Toute offre raisonnable acceptée. Cause: santé. Gérard Faucher, courtier, 376-3090. B 17 191-201

ACHAT OU VENTE DE PROPRIÉTÉ Consultez votre courtier de confiance



1679 ROYALE TROIS-RIVIERES TEL: 378-4521

ACHAT OU VENTE D'IMMEUBLES CONSULTEZ TRUST GÉNÉRAL DU CANADA courtier en immobilier Edifice Place Royale Trois-Rivières Tél.: 378-4875

ACHAT OU VENTE D'IMMEUBLES CONSULTEZ TRUST GÉNÉRAL DU CANADA courtier en immobilier Edifice Place Royale Trois-Rivières Tél.: 378-4875

Produits Phyto Enr. Magny Construction Ltée 761 CARDINAL ROY - CAP VOUS OFFRE Une maison fabriquée à l'usine Très bonne construction à prix modique OUVERT AUX VISITEURS SAMEDI ET DIMANCHE DE 2 A 5 HEURES P.M. OUVERT LE SOIR DE 7 A 9 HEURES Située 995 Cardinal Roy - Cap Secteur Plateaux Laferté Visite tous les jours en appoint: 378-8057

4- PROPRIETES A VENDRE PLATEAU LA FERTE: Cap, bungalow 3 chambres à coucher, cuisine, chambre bain, vanité. Tapis mur à mur dans salon - salle à dîner. Sous-sol demi-fini, comprenant: sautoir, bureau, grand foyer, pierre naturelle, grand bureau ou chambre. Magnifique terrain paysagé. Prix: \$25,000. S'adresser: Louis Dargis, entrepreneur général, téléphone: 374-8028. D 4 T 185-214

CHALET A vendre

Domaine situé à St-Mathieu COMPRENANT: Lac et 4 chalets, superficie environ 1/2 mille par 1 mille. Crédit Nova Inc. 1906, AVENUE ST-MARC SHAWINGAN TEL: 536-4166

17- TERRAINS A VENDRE VENDRAIS GRAND TERRAIN: LAC A LA TORTUE 100 X 200. Poêle bois combiné, avec poêle gaz 3 foyers. Commis: 378-5367. D 35 T 186-204

20- TERRE OU FERMES A VENDRE TERRE A VENDRE: Avec roulement, bâtiments en anneau, maison moderne. Pour renseignements, téléphone: 392-520. 2, Ste-Anne de la Paroisse. D 35 T 187-200

21- ENTREPRISES BATISSE GENE SUISSE, grandeur: 12 X 24, fini intérieur bois contre-plaqué. Peut servir comme bureau, chalet, commerce, etc. Prix spécial: \$1,495. Téléphone: 375-8431. Armand Verrette, courtier, 378-4067. B 17 191-201

23- LOGEMENTS A LOUER CAP DE LA MADELEINE - Un 4 pièces, chauffé, eau chaude fournie. Entrée lavasse-sèche. \$105.00/mois. Près école. 374-6917. D 23 T 183-212

5- PROPRIETES DEMANDEES FAMILLE DEMENAGEANT DANS région, recherche bonne propriété seule ou 2 logements 3 pièces, Trois-Rivières ou Cap-de-la-Madeleine. Prêt à discuter. Gérard Faucher, courtier, 376-3090. B 17 187-200

AVONS PRESSANT BESOIN de bonnes propriétés situées dans le comté de la région. Payons comptant. Hélez-vous d'appeler J. P. Faucher, courtier, téléphone: 376-3090. B 17 187-200

SHAWINGAN OU GRAND-MÈRE - Lourdes maison unifamiliale, 3 chambres à coucher, salon, cuisine, occupation ter. juillet ou août. Pour emploi de la Direction de l'Acad. Shawingan, S'adresser: 536-3333. Hébert Bellefeuille, entre 8 heures a.m. à midi ou 1h30 à 4h30 p.m. S 5 T 197-200

COMMERCE ETABLI DEPUIS plus de 15 ans, membre Carré Des Forges, bail long terme, si désiré. Pour renseignements appeler 378-1123. Trois-Rivières. B 17 185-214

ST-BARNABE - RESTAURANT NOUVEAU à vendre, comprenant logement meublé au complet, centre commercial, clientèle établie. 254, 2024. D 4 T 191-200

CHALET LOUERAIS CHALETS PRÈS FEUVE, confort moderne, eau courante, par son propriétaire, 332, Notre-Dame, route 2, Champlain. B 16 T 186-215

CHAMPLAIN BORD DE L'EAU, 2 chalets, meublés à louer, pour mois ou saison. Prix: 295-325. B 16 T 191-204

CHALET A VENDRE: meublé, à Champlain, terrain 110 X 200 pieds. Bord de l'eau. Téléphone: 374-3770. D 16 T 194-200

CHALET A VENDRE: 4 pièces, eau courante, chauffage central, cuisine, salle de bain, meublé à louer, pour mois ou saison. Prix: \$1,500.00. Maurice Faucher, courtier, 376-3090. B 17 191-200

CHALET A VENDRE: LAC avec environ 10 arpents de terre, idéal pour commerce ou domaine privé, St-Louis de France. Téléphone: 375-8247. E. Langlois. B 16 T 188-201

BORD DE L'EAU, Pointe du Lac Magnifique chalet à louer 9 grandes pièces, entièrement meublé, eau courante, pierre de champ, intérieur bois naturel, grand terrain 374-8164 ou 377-2488. D 16 T 191-200

CHAMPLAIN GRANDS CHALETS toutes commodités, loyers mois, semaine, fin-année. Service restaurant, repas complet. 295-325. B 16 T 191-205

BATISCAN: BORD DU FLEUVE, à louer chalet, électrique, eau chaude, bain. Semaine ou mois. Téléphone: 376-3090. S'adresser: 430 Principale. B 16 T 191-200

LAC A LA TORTUE - CHALET MODERNE à louer, bord de l'eau, 12 29 juin ou pour mois d'août. Téléphone: 537-7959. Shawingan. B 16 T 191-200

LAC GOULET: CHALET à vendre, 12 pièces, 3 chambres à coucher, grand salon, tout meublé. 339-9120. B 16 T 191-200

LAC DES ERABLES: CHALET à louer, très propre, frigidaire, toilette à l'eau. Téléphone: 336-4743. Joseph Garceau, Shawingan. B 16 T 191-200

LAC SOURIS: CHALET à louer, tout équipé, eau courante, au centre de la paroisse de St-Gérard des Laurentides, 375-9529. Shawingan. B 16 T 191-200

17- TERRAINS A VENDRE VENDRAIS TERRAINS 6x200 bord St-Marc, belle plage sablonneuse, Mont-Carmel. Autres terrains: St-Louis de France, terrain: 375-8247. B 17 T 174-203

DOMAINE CHEZ ALCIET: Terrains payés pour chalet, électrique, accès à la route, eau courante, etc. S'adresser: Normandin Meubles, St-Luc de Champlain. Téléphone: 295-3339. B 17 T 192-201

TERRAIN EN ARRIERE du Centre d'échats, 60 X 165. Téléphone: 375-3699. Trois-Rivières-Ouest. B 17 T 191-201

TERRAINS A VENDRE: Trois-Rivières, prolongement Secteur du Séminaire et Place Lambert. S'adresser: 8075 Ste-Marguerite. 375-2722. B 17 T 198-200

APPARTEMENTS A LOUER

APPARTEMENTS 3 pièces, meublés, éclairés, entrée privée, toilette et douche. Près de la Plaza Fuy. Pour renseignements: 378-2000. Cap-de-la-Madeleine. JP-35-C-197-200

CAP DE LA MADELEINE: appartement à louer très moderne, meublé, chauffé, éclairé, entrée privée et stationnement auto. S'adresser: 536-3333. Cap-de-la-Madeleine. D 35 T 186-204

APPARTEMENT 3 PIÈCES, meublé, chauffé, situé rue Des Forges. Pour renseignements, appeler: 377-3486. Trois-Rivières. B 25 T 198-201

1/2 PIÈCE, MEUBLE, CHAUFFÉ, éclairé. Entrée privée, tapis mur à mur, cuisine, salle de bain. Libre immédiatement. Téléphone: 9 a.m. à 9 p.m. 376-3022, après 4 heures: 374-4445. Trois-Rivières. B 25 T 198-202

2 1/2 PIÈCES, MEUBLES, modernes, chauffés, éclairés, balcon privé, entrée privée, meublé, 4 pièces. Visible de 7 à 9 hres p.m. Appartements Roger 743. Hôtel Danvers, Trois-Rivières. 378-4440. B 25 T 198-202

DANS QUARTIER RESIDENTIEL, grand appartement meublé pour chambre et cuisine, salle bain privée. 220 Farmer, Trois-Rivières. 378-4440. B 25 T 198-202

PETIT LOGEMENT 2 1/2 pièces, meublé avec balcon. Tous les accessoires fournis, chauffage, eau chaude, électrique, four, réfrigérateur, 2 portes. Libre immédiatement et d'autres ter. août. Téléphone: 376-3090. Cap-de-la-Madeleine-Ouest, face au Centre d'Achat. E 25 T 199-213

APPARTEMENTS NEUFS 3 PIÈCES, plus salle bain, meublés, chauffés, éclairés, stationnement. Pour renseignements: 375-5348. Trois-Rivières. B 25 T 198-202

CAP-DE-LA-MADELEINE: PRÈS KELLOR, 3 pièces meublées, modernes, chauffées, éclairées, douche, gens d'affaires seulement. Téléphone: 375-8190. E 25 T 199-205

TROIS-RIVIERES 2 1/2 pièces, meublées, éclairées, centre ville, stationnement, 2 portes. Téléphone: 378-4007. B 25 T 199-222

TROIS-RIVIERES: APPARTEMENT 2 1/2 pièces, meublé, éclairé, chauffage, eau chaude, électrique, four, réfrigérateur, 2 portes. Libre immédiatement. Téléphone: 376-2289. B 25 T 198-201

PRÈS CENTRE D'ACHAT appartement 1 1/2 pièces, meublé, télévision, chauffage, eau chaude, four, réfrigérateur, entrée privée, tapis mur à mur, endroit tranquille, pour personne distinguée. 375-5348. Trois-Rivières. B 25 T 200-203

TROIS-RIVIERES: 1076 - 1078 Ste-Julie, 1/2 deux pièces meublées, chauffées, éclairées, centre ville, stationnement, file ou femme. Après 4 heures: 378-5029. B 25 T 200-213

TROIS-RIVIERES: RUE RADISSON, près Royale, Appartements meublés, chauffés, éclairés, entrée privée, endroit tranquille. Téléphone: 374-3134. 378-4007. B 25 T 200-229

2 PIÈCES MEUBLES, modernes, éclairés, chauffage, eau chaude, four, réfrigérateur, 2 portes. Téléphone: 376-3526. Trois-Rivières. B 25 T 200

SHAWINGAN: APPARTEMENT 3 pièces, plus salle bain, chauffé, meublé, eau chaude, four, réfrigérateur, 2 portes. Téléphone: 376-2988. B 25 T 197-200

3- CHAMBRES A LOUER CHAMBRES modernes entièrement meublées, cuisine, lessiveuse, chauffage, automatique, système chauffage central, entrée privée. Téléphone: 374-4061. Trois-Rivières. B-27-T-187-216

CHOIX DE CHAMBRES, simple ou double, meublées, près centre ville et hôpital, accès cuisine, stationnement, télévision, lavasse, sècheuse, chauffage, eau chaude, four, réfrigérateur. 378-4007. B-27-T-187-216

BELLE CHAMBRE à louer, simple ou double, cuisine meublée, stationnement facile. Située près de la Westinghouse. Téléphone: 376-7473. B-27-T-187-204

CHAMBRES MODERNES: LAVABO, toilette, douche, entrée privée. Meublées, modernes, près Centre d'Achat. Téléphone: 375-8222. Trois-Rivières. B 27 T 195-201

POUVANT CUISINER, chambre à louer, réfrigérateur dans la chambre. Personnes distinguées. S'adresser: 1473, Laviolette, Trois-Rivières. Téléphone: 378-6993 le soir. 375-5029. D 27 T 197-200

CHAMBRE A LOUER pour messieurs endroit tranquille, entrée privée, près du sanctuaire, 2 entrées, 375-8228. Cap-de-la-Madeleine. B-27-T-197-200

GRANDES CHAMBRES, très propres, meublées. Pour cuisiner, s'adresser: 410 Des Forges. 3727-C-197-200. 374-5607. B-27-T-197-200

CHAMBRE A LOUER pour institutrice infirmière, située près hôpital-Marie, meublé, avec toutes commodités, stationnement. Libre immédiatement. Appeler: 375-1007. Trois-Rivières. B 27 T 199-201

ST-JEAN DE BREBEEU ou St-Sacrement, chambres spacieuses, meublées, chauffées, éclairées. Possibilité de cuisiner, entrée privée, eau chaude, bain. 376-3977. D 27 T 199-205

CHAMBRES POUR ETUDIANTS, étudiants, (cours d'été). Toutes commodités, chauffage, eau chaude, four, réfrigérateur. 1006, St-François-Xavier, Trois-Rivières. B 27 T 199-202

CHAMBRE SITUÉE 735 St-Maurice, Trois-Rivières, très facile de la Wabou. Cuisine si désirée. Téléphone: 375-2064. B 27 T 199-202

LAVIOLETTE, PRÈS CENTRE D'ACHAT, meublé, moderne, entrée privée, lavabo, tapis mur à mur, toutes commodités, endroit tranquille, messieurs seulement. 378-4674. Trois-Rivières. B 27 T 200-203

CHAMBRE A LOUER avec cuisinière, pour jeune fille seulement. Face hôpital St-Joseph. Tapis mur à mur. Téléphone: 378-2291. Trois-Rivières. B 27 T 200-201

BELLE CHAMBRE à louer, simple ou double, entrée privée, Hommes seulement. Cuisine, télévision, stationnement, eau chaude, four, réfrigérateur. 378-3649. Trois-Rivières. B 27 T 200-203

MEUBLES NEUFS

MENAGE NEUF A VENDRE Ménage ayant servi à meubler maison modeste. Un poêle McCarty 30 pouces, un réfrigérateur McCarty 13 pieds cubes. Un ameublement cuisine 5 morceaux, un plat à fruit, un ameublement salon "Air Foam" 4 pièces, une table centre, une table coin, une lampe de table, lampe de pied. Une valeur de \$1,350 pour \$795. Entrepotage gratuit. Pour renseignements: TEL: 378-2991 TROIS-RIVIERES J 35 T 199-200

Echantillons de Plancher DISTRIBUTEUR DES PRODUITS BELANGER - ROY - TELEVISEURS EMERSON

Poêles électriques 220 \$129.00 Poêles électriques 220 pcs \$139.00 Poêles électriques 30 pcs \$199.00 Réfrigérateurs de luxe 10 pieds cubes \$299.00 Réfrigérateurs 12 pi. cuis. aut. 2 portes \$249.00 Réfrigérateurs 15 pi. cuis. aut. 2 portes \$269.00 Réfrigérateurs 15 pi. cuis. sans grille, 2 portes \$319.00 Lessiveuses à partir de \$199.00 Lessiveuses carées SPECIAL \$149.00 SPEED-QUEEN SPECIAL \$149.00 Téléviseurs Emerson garantis \$149.00 Téléviseurs Emerson color \$239.00 Meubles salon Davenport \$99.95 Meubles salon Chesterfield \$99.95 4 coussins foam \$139.00 Meubles Chambre avec sommiers, matelas \$119.00 Bureaux, Commodes légèrement endommagés \$19.95

ATTENTION FUTURS MARIÉS VEUX CHOISIR VOTRE AMEUBLEMENT A DES PRIX FANTASTIQUES VASTE CHOIX DE PRELARTS PRIX: 59 69 79 89 99 \$1.00 Généreuse allocation pour vos vieux meubles en échange

Santerre & Fils Enrg. 833 Ste-Cécile 374-9575 Trois-Rivières X B 25 T 200

36- MEUBLES USAGES CHEZ LACOMBE SECONDE main et antiquité. Du tout pour tout. Achetés, vendus, échangés, 2510 Boulevard St-Louis, St-Louis de France. Téléphone: 374-4931. J 36 T 184-211

CLEMENT BAUDOUIN, ACHETONS, vendons, échangeons, meubles usagés, toutes sortes, Antiquités, accessoires électriques, four, 681, Notre-Dame, Cap-de-Madeleine. 378-6954. (soir) 374-3871. B 26 T 199-208

CAP DE LA MADELEINE: CHOIX MEUBLES, usagés, poêles, réfrigérateurs, cuisinières, divers modèles, chaises, tournaiss, télévisions, meubles chambre. Gérard Beaudet 60 Ste-Madeleine: 374-5021. B 36 T 184-213

TROIS-RIVIERES: VASTE CHOIX MEUBLES usagés - Tout genre - Australiens - Tapis - Télévisions Admiral - Tappan-Gurney - Télévisions Admiral - S'adresser: 1174 Chapelle, appeler: 375-4883. B 36 T 199-208

GRAND-MÈRE - MEUBLES à vendre, cause de déménagement, bonne condition. S'adresser: 538-4507. B 36 T 199-205

37- ARTICLES DE MENAGE CAP-DE-LA-MADELEINE: REFRIGERATEUR 21 pi. cuis. poêle électrique 21 pi. petit poêle au bois. Poêle huile et gaz. Mobilier salon, chambre à coucher, cuisine. Téléphone: 374-2762. D 37 T 199-202

TROIS-RIVIERES - PROVINCIAL MATELAS empaquetés. Ménages vous qui songez à faire réparer vos matelas, nous sommes prêts. Adresse: 1143 Chapelle, Téléphone: 375-1885. B 37 T 199-204

TROIS-RIVIERES: MATELAS INC. pour achat et réparation de matelas. Nous sommes depuis plus de 25 ans à votre service, votre satisfaction est notre but. Téléphone: 374-6200. Cap-de-la-Madeleine. J 42 C 196-225

46- MACHINES A COUDRE AUBAINE EXTRAORDINAIRE: Machine à coudre Vauclair Super automatique, 21 aiguilles, 2 entrées, 272, 272, deux aiguilles, avec garantie, balance totale 2 paiement de 9.00 et aussi machine à coudre neuve 49.95, avec garantie à vie. Téléphone: 376-4704. Trois-Rivières. J 46 T 199-200

47- MACHINES DE BUREAU GASTON BEDARD INC. 1621 Royale T-R. 375-9191 Distributeur exclusif des machines à écrire "Olympia" X D 4 T 200

32- BIJOUTIERS JACHETTE, VENDS, ECHANGE: diamants, bijoux antiques, vieux or. Le meilleur endroit pour acheter votre bijou ou bague en diamant. Sur rendez-vous seulement. Mme A. Vallières, 641 St-Georges, Trois-Rivières. Téléphone: 378-1519. J 32 T 191-200

44- ROBES DE MARIÉES ROBE DE MARIÉE à vendre, longue, mode léon, avec voile long double, col, col et manchon, grandeur 6-10 ans. 338-4450. Téléphone: 64 5 199-228

34- NETTOYAGE ET PRESSAGE 60.03 LE PIED CARRÉ: Nettoyage de tapis et de chésterfield, à domicile. Equipement moderne, Trois-Rivières et environs. Rayon 25 milles. 375-5995. E 34 T 197-203

"ATTENTION" POUR LE meilleur nettoyage de chésterfield et tapis à domicile. Téléphone: 376-3198 - 374-8088. Trois-Rivières. B 34 T 200-213

80- ASPHALTE "CARPENTIER ASPHALTE ENRE GISTRE" Spécialistes. Pavage - 574 1/2 Chemin - Entrées de cour - 1700 ans. "Estimé gratuit" 374-2588 B Trois-Rivières ou à Ste-Séverin de Beauport. 365-4455. B 80 T 192-201

ASPHALTE PAVING ENRG. Stationnements - Entrées cour - Trottoirs - Chemins - "Estimation gratuite" - Trois-Rivières et environs 10 ans d'expérience. Desjardins Bourassa 375-7045. Cap-de-la-Madeleine. B 80 T 193-222

SPEMONT PAVING ENRG. Tout pavage asphalte - entrée cour - passages - grèges - "Estimé gratuit" 374-7918. 74 années d'expérience. Jean Turcotte, propriétaire, Trois-Rivières. B-80-T-197-224

35- MEUBLES NEUFS AMEUBLEMENT COMPLET COMPRENANT: réfrigérateur, poêle, lessiveuse, cuisinière, télévision, le tout \$960. Desiré Meubles, 70 rue St-Georges, Cap-de-la-Madeleine, téléphone: 374-4919. D 35 T 195-224

IL EST PROUVE QUE LES "SULTAN" FONT LA POPULARITE de nos annonces classées

Une auto Nous en avons une POUR VOUS dans la rubrique 125 de nos annonces classées

Institut de Data Processing de Québec Inc. OU ECRIRE 640 BONAVENTURE - TROIS-RIVIERES

Tel.: 374-4640

DIVERS

ACHETERAIS TENTE ROULOTTE ou échangeerais contre Renault Gordi 1962. Avec ou sans équipement. 376-3372. Trois-Rivières. D 98 T 198-202

BIBLIOTHEQUE ET ENCYCLOPE-DIE complète. Grélier encore neuve. \$400.00 pour \$250.00. Pour renseignements: 376-8317, entre 12 heures à 14 heures - 18 et 20 heures. D 98 T 198-200

A VENDRE PNEUS seconde main. Prix d'abaissé. Pour renseignements: 376-3761 ou s'adresser: 199 Fuy, Cap-de-la-Madeleine. J 98 T 197-204

A VENDRE: MATERIEL agricole, presque neuf. Aussi 30 litres de cire gauloise. Yvon Baril, Ste-Sophie de Lévis. J 98 T 195-201

Pompe à eau Vente, échange sur toutes marques. S'adresser: Laurier Limite, 3825 Boulevard Royal, Trois-Rivières-Ouest (visité du pont). TELEPHONE: 375-7771 X H 98 T 199 200

TELEVISION 21 POUCES, Northern Electric, modèle 1954, genre console, cabinet en bois avec portes parties condition, garantie 15 jours. \$30.00. 334-2878, Shawingan. B 98 T 198-201

A VENDRE: POELE ELECTRIQUE, MARQUE Frigidaire, 4000 watts, 2 fourneaux, lavasse de vaisselle, marque Frigidaire, Impérial, excellent condition. M. Laurier, 158-4483. B 98 T 197-200

ST-GEORGES - A VENDRE, fondrière à gaz, de marque connue, prix très réduit. Terrier et Frère, tel.: 536-9509. B 98 T 199-202

95- PRETS ARGENT à prêter EN lère - 2e HYPOTHEQUE Villeneuve & Villeneuve Notaires 1267, Hart Trois-Rivières. Tel.: 375-1604 X D 99 T 200

101- OCCASIONS D'AFFAIRES BUANDERIE WESTINGHOUSE CENTRE DE LAVAGE SECHAGE ET NETTOYAGE A SEC Les milliers de buanderies Westinghouse sont la simple évidence que vous avez des machines les mieux établies en Amérique du Nord. Nous vous assistons en: PLANIFICATION LOCATION FINANCEMENT D'autres peuvent se plaindre - mais seul ALD a gravé son succès avec plus de 13,000 magasins! Téléphonez: ALD CANADA LTD 820 CHENAIL COTE DE LIESSE, MONTREAL, QUEBEC, G3H 2G1. X J 104 T 200

106- EMPLOIS DEMANDES GARDIENNE, ETUDIANTE SE-RIEUSE offre ses services comme gardienne d'enfants. Ecrire C.P. 3, Station B, Shawingan, Montserrat, Norm. Téléphone: 196-5, 199-200

109- FEMMES FILLES DEMANDES VENDEUSE AVEC EXPERIENCE, confection pour dames, Régulière. Se présenter au Bureau de la Santé, 1314 Notre-Dame, Trois-Rivières. Pas téléphoner. B 109 T 189-218

FEMME AVEC EXPERIENCE dans vente de cosmétiques, situation stable, pour personnes capables d'assumer responsabilité. Application en personne. Mardi ou mercredi de 2 à 5 hres p.m. sans inscription. Téléphone: 196-5, 199-200. B 109 T 199-201

BILL ROSE SPORTWEAR DEMANDE 7 files pour machines simples et doubles, expérience requise. S'adresser 717 Thibault, Cap-de-la-Madeleine. D 109 T 200-201

105- CARRIERE ET PROFESSION OFFRES D'EMPLOI POUR HOMMES ET FEMMES

Opportunité de carrière aux E-U. Louez... ou achetez

GASTON BEDARD INC. 1621 Royale T-R. 375-9191 Distributeur exclusif des machines à écrire "Olympia" X D 4 T 200

32- BIJOUTIERS JACHETTE, VENDS, ECHANGE: diamants, bijoux antiques, vieux or. Le meilleur endroit pour acheter votre bijou ou bague en diamant. Sur rendez-vous seulement. Mme

109- FEMMES-FILLES DEMANDEES
111- HOMMES-FEMMES DEMANDEES
112- ON DEMANDE
110- HOMMES DEMANDES

LE BAZAR
1437 Lavendrye T-Rivières
551 Principale Ste-Flore
527 St-Antoine La Tuque

VENTE 6 JOURS LES 21, 22, 25, 26, 27, 28 JUIN

6 SPECIAUX BAZAR
6 SPECIAUX BAZAR
6 SPECIAUX BAZAR

EN BAS DU PRIX DE LA MANUFACTURE

600
Pantalons grandeur 28 à 36
Large ceinture. Couleur: beige - vert - or - bourgoigne - bleu.
REG.: \$8.95 SPECIAL \$3.96

Blouses Dames 10 à 18 ans
Blouses Fillettes 10-12 ans
Costumes de bain Dames 10-12, 14-16
1 pièce 2 pièces
REG.: \$4.98 SPECIAL \$1.66
REG.: \$5.95 SPECIAL \$1.16
REG.: \$11.95 à \$24.95 SPECIAL \$2.66 à \$5.66

JACK SHIRT HOMMES
Gr.: Petit, Moyen, Grand
REG.: \$5.95 à \$11.95 SPECIAL \$2.26
CHEMISES BLANCHES M. C.
Grandeurs 14 à 16 1/2
REG.: \$2.98 SPECIAL \$1.66

LE GOUVERNEMENT DU QUÉBEC DEMANDE...

SECRETAIRE DE LA CONFERENCE ADMINISTRATIVE
Office de développement de l'Est du Québec
Ministère du Conseil Exécutif
Poste à Rimouski
AGENTS DE RECHERCHE et de PLANIFICATION SOCIO-ECONOMIQUE
PROTONOTAIRE ADJOINT
CONSEILLER EN MAIN-D'OEUVRE
AGENTS DE LA MAIN-D'OEUVRE

DU PERSONNEL

INGENIEURS EN NORMALISATION
Traitement initial jusqu'à \$14,375 selon la compétence.
Mines et de l'Industrie et du Commerce. Postes à Québec dans les domaines suivants: Mécanique des bâtiments, mécanique - automobile; appareillage électrotechnique; appareillage électronique; matériaux de construction; ingénieur ou architecte; expérience dans l'industrie du bâtiment.

Armand Rémillard LIMITEE
ROULOTTES-TENTES REMORQUES-TENTES
BICYCLETES MOTOCYCLETTES
EMBARCATIONS MOTEURS
EXTERMINATION

Colbert & Frères
ENCANTEURS LICENCIES
Ste-GERTRUDE Cte NICOLET
TEL: 19
D AVIS T 199-200

Soumission pour le transport des élèves

AVIS PUBLIC est, par la présente donné, par le soussigné secrétaire-trésorier de la susdite commission scolaire, qu'à une session tenue le 10 juin 1968, Messieurs les commissaires d'écoles de Deschailons-Sur-St-Laurent ont adopté la résolution suivante:
CONSIDERANT que la commission scolaire de Deschailons-Sur-St-Laurent juge nécessaire de pourvoir au transport des élèves à ses écoles, il est proposé par Madame Dave Gendron que des soumissions publiques soient demandées conformément aux articles 9, 206, 207, 207 et 302 de la loi de l'instruction publique et suivant les règlements, directives du Ministère de l'Éducation et conditions mentionnées:
1. Est autorisée à soumissionner toute personne sauf les membres et le secrétaire-trésorier de la commission scolaire concernée, de même que leurs épouses, leurs enfants, leur père, leur mère, frères, sœurs, beaux-parents, beaux-frères et belles-sœurs,
2. Une soumission peut s'appliquer à un ou plusieurs circuits,
3. Dans le cas où il est question de deux circuits et plus, le soumissionnaire doit indiquer, séparément, le prix de chaque circuit. Celui-ci ne peut être établi autrement que sur une base annuelle et non par élève ni par mille,
4. Les contrats seront adjugés pour la période déterminée ci-après, en regard de chaque circuit, sans préjudice de renouvellement ni de prolongation, période maximum de un (1) an,
5. La commission scolaire se réserve le droit de modifier ou changer les circuits en tout temps si elle le juge à propos et nécessaire,
6. La commission scolaire pourra mettre fin au contrat dans les quinze jours suivant un avis préalable, par lettre recommandée, si ledit contrat n'est pas exécuté conformément aux lois, règlements, directives des ministères de l'éducation et des transports et communications et suivant les conditions exigées dans l'avis public,
7. Tout arrêt de transport causé par une grève entraînera une réduction du prix du contrat représentant 1-190 du coût annuel pour autant de jours durant lesquels les élèves n'auront pas été transportés,
8. Le prix du contrat ne pourra être majoré ou diminué autrement que suivant les directives et règlements déterminés par le ministère de l'éducation et sujet à son approbation,
9. Chaque soumissionnaire doit:
a) S'engager à transporter gratuitement, durant toute la durée de son contrat chaque jour scolaire déterminé par la commission scolaire et aux heures fixes par celle-ci, pour l'ouverture et après la fermeture des classes, les seuls élèves et, s'il y a lieu, les membres du personnel enseignant DESIGNES en tout temps par les commissaires d'écoles;
b) vérifier lui-même les distances mentionnées en regard de chaque circuit;
c) fournir des véhicules neufs, ou usagés mais en bon état mécanique lesquels véhicules doivent assurer aux élèves le bien-être et la sécurité, selon les critères établis par le ministère des transports,
d) donner le modèle (année), le nombre de banquettes de même que la largeur de celles-ci en pouces pour chaque autobus qui sera utilisé, toute entreprise publique détenant un permis de la régie des transports est également tenue à cette obligation, sauf le modèle (année des autobus dont le matricule est précédé d'un "A";
e) produire avec sa soumission un chèque personnel visé, à l'ordre de la commission scolaire pour une somme de Cinq-Cent Dollars (\$500.00), ce chèque sera remis à l'entrepreneur après que la commission scolaire aura pu retenir comme garantie une somme équivalente au paiement d'un mois,
f) maintenir en permanence, pour chaque accident et pour chaque véhicule, une police d'assurance couvrant à la fois la responsabilité publique, le risque passagers et les dommages à autrui, suivant les limites globales minima déterminées par le ministère de l'éducation ou autres ministères qui varient selon le nombre de sièges de capacité du véhicule. "Sont les suivantes":
a) Risque de la "route" \$100,000.00
b) Risque "passagers" \$200,000.00 par véhicule de 1 à 20 sièges de capacité \$300,000.00 par véhicule de 21 à 30 sièges de capacité \$400,000.00 par véhicule de 31 à 40 sièges de capacité \$500,000.00 par véhicule de 41 et plus.
c) une copie de la dite police devra être remise à la commission scolaire, de même qu'un écrit de la compagnie d'assurance à l'effet que celle-ci s'engage à avis elle-même directement la commission scolaire, par lettre recommandée, au moins dix jours avant la date d'expiration, de suspension ou d'annulation de ladite police;
g) accompagner sa soumission d'un certificat d'assurance fourni par une compagnie d'assurance dûment reconnue;

h) être l'unique propriétaire de tout véhicule nécessaire à l'exécution de son contrat;
j) s'obliger à ne pas céder son contrat, ni en tout ni en partie, en faveur d'une ou plusieurs autres personnes;
j) observer et respecter les lois, règlements et directives du ministère de l'éducation, les dispositions du code de la route du ministère des transports et communications et de tout autre ministère qui peut être concerné;
k) le conducteur d'un autobus scolaire doit produire, à chaque année à la commission scolaire des certificats de santé et de bonne conduite.
B - DESCRIPTION DES CIRCUITS
Le transport est établi en 3 (CIRCUITS) tels que décrits ci-après:
Le soumissionnaire pourra se procurer les détails du ou des circuits PAR ECRIT, quant au parcours, nombre approximatif d'élèves et de milles par jour, nombre d'autobus exigés de même que le nombre de passagers que doit contenir chaque autobus (élèves du cours élémentaire) en s'adressant directement au bureau du secrétaire-trésorier.
DESCRIPTION DES CIRCUITS
Le transport est établi en 3 (trois) circuits, tels que décrits ci-après:
CIRCUIT NO 1:
Route No 3 (Marie-Victorin) de la limite ouest de Deschailons à venir jusqu'à la résidence actuelle de M. Jean Mercier (coin) de la route No 3 et de la rue du Domaine.
Nombre d'élèves à transporter: 150 Approximativement.
AUTOBUS EXIGES: 2 (deux) AUTOBUS DE PASSAGERS.
DUREE DU CONTRAT: 1 (un) an
CIRCUIT NO 2:
Route No 3 (Marie-Victorin) de la limite ouest de Deschailons à venir jusqu'à la résidence actuelle de M. André Parent (inclus).
Nombre d'élèves à transporter: 55 Approximativement.
AUTOBUS EXIGES: 1 (un) AUTOBUS DE PASSAGERS.
DUREE DU CONTRAT: 1 (un) an
CIRCUIT NO 3:
Rang St-Charles, de la limite ouest à la limite est, et Rang St-Joseph, de la limite ouest à la limite est.
Nombre d'élèves à transporter: 25 Approximativement.
AUTOBUS EXIGES: 1 (un) AUTOBUS DE PASSAGERS.
DUREE DU CONTRAT: 1 (un) an
RECEPTION ET OUVERTURE DES SOUMISSIONS
1. Les soumissions seront reçues jusqu'à 5 heures P.M. jeudi le 4 juillet 1968, au bureau du secrétaire-trésorier, sous enveloppe cachetée avec la mention "SOUMISSION POUR LE TRANSPORT DES ELEVES DE LA COMMISSION SCOLAIRE DE DESCHAILLONS-SUR-ST-LAURENT".
2. Les soumissions déposées seront ouvertes au cours de la réunion qui sera tenue le même jour, à 8 heures 30 P.M. à l'école Jean XXIII.
3. La commission scolaire se réserve le droit de n'accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions reçues.
Adopté unanimement.
En foi de quoi, j'ai signé à Deschailons-Sur-St-Laurent, ce 25ième jour de juin 1968.
VRAIE COPIE CERTIFIEE
GEORGES GERVAIS,
SECRETAIRE-TRESORIER.
J Avis T 199
Vente par soumission
Dans l'affaire de la faillite de:
M. Roland Marois,
MARCHE ROLLAND MAROIS ENRG
667, rue St-Georges
Trois-Rivières, P.Q.
Conformément aux instructions des inspecteurs, des soumissions cachetées seront reçues jusqu'au MARDI, le 9 juillet 1968 à 5 heures P.M., au bureau du syndic, JACQUES RENE DE COTRET, C.A., pour l'achat, en bloc ou séparément, des actifs suivants:
A - Frigidaire à légumes (sous lien) coût \$ 900.00
B - MACHINERIE ET EQUIPEMENT comprenant (lots 101 à 115)
Balance à légumes Toledo - Capacité 30 lbs
Balance à viande - Globe - Stimpson - Capacité 18 lbs
Frigidaire à viande - Curtis - 12 pieds
Trancheuse - Hobart
Hachoir à viande - Enterprise - et accessoires
Délitaiseur - Steak Maker
Caisse enregistreuse - National Cash
Coffre-fort - Taylor
Machine à additionner - Burroughs
Divers
Valeur estimée du groupe "B" 4,000.00
C - Fonds de Commerce - Valeur estimée 1,200.00
Toute soumission devra être accompagnée d'un chèque accepté fait à l'ordre de "Jacques René de Cotret, Syndic" représentant 20% du montant de la soumission.
La place d'affaires sera ouverte pour INSPECTION, le mercredi 26 juin 1968, de 9.00 heures A.M. à 5.00 heures P.M.
Le syndic et les inspecteurs se réservent le droit d'accepter ou de refuser toute soumission. Toutes taxes exigibles en rapport avec cette vente sont à la charge de l'acquéreur, en plus du prix d'achat.
Une liste d'inventaire pourra être obtenue au bureau du syndic.
JACQUES RENE DE COTRET, C.A.,
Syndic -
C.P. 128, DRUMMONDVILLE, QUE.
TEL.: 478-2541.
J Avis T 199
ECOLE NORMALE M.-L. DUPLESSIS
3175 Boulevard Laviolette, Trois-Rivières
BREVET "A"
Options pré-scolaire élémentaire secondaire enfance inadaptée initiation au travail
Sont admissibles à ces cours, les étudiants ayant terminé:
B-1 ou B-2 (sans récupération de vacances)
Institut familial (13 années de scolarité)
Cours technique (14 années de scolarité)
Pré-universitaire I-II-III
Collège I-II-II
A-2 ou FM-1
BREVET SPECIALISE
Option: pré-scolaire
Sont admissibles à ces cours, tous les détenteurs d'un brevet d'enseignement.
DATE LIMITE DES INSCRIPTIONS: le 29 juin 1968.
GOUVERNEMENT DU QUÉBEC
MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION
X CAP 199-200

L'horoscope

BELIER (21 mars - 20 avril): Bonnes dispositions intellectuelles pour faire le point avant de prendre d'importantes résolutions. Purifiez votre organisme.

TAUREAU (21 avril - 20 mai): La N.L. facilitera l'expansion de vos nouvelles entreprises; renforcez les personnes qui vous intéressent. Santé bien soutenue.

GÉMEAUX (21 mai - 21 juin): Insistez, soyez francs et persévérants; vous devez réaliser le maximum dans les plus brefs délais. N'attendez pas qu'il soit trop tard. Soyez sobre.

CANCER (22 juin - 22 juillet): La N.L. de ce soir manquera un tournant important de votre existence; adhérez-vous avec les circonstances et n'imposez pas votre volonté. Soyez sobre.

LION (23 juillet - 22 août): Méditez sur vos responsabilités avant de vous engager dans une nouvelle aventure; apprenez à subir avant de vous imposer. Pas d'excès.

VIERGE (23 août - 22 sept.): Laissez évoluer les événements, mais veillez à ce que les choses s'effectuent sans retard. Tenez compte de la critique. Bon équilibre.

POUR VENDRE, LOUER OU ECHANGER UTILISEZ LES ANNONCES CLASSEES. DU NOUVELLISTE.

Signalez
Trois-Rivières 376-2501 — Shawinigan 537-1801 — Grand'Mère 538-3347

BALANCE (23 sept. - 22 oct.): Tenez compte des événements qui vous entourent; changez d'air salubre.

SCORPION (23 oct. - 22 nov.): Prenez de bonnes résolutions et vous recréerez l'aise qui vous est nécessaire; montrez votre sincérité. Commencez un nouveau régime.

SAGITTAIRE (23 nov. - 21 déc.): Dénouement d'une affaire qui peut avoir des suites intéressantes; montrez votre savoir-faire. Fumez un peu moins.

CAPRICORNE (22 déc. - 20 janv.): La N.L. opposée à votre signe peut faire naître des événements; de nouvelles collaborations sont possibles. Pas d'excès.

VERSEAU (21 janv. - 19 fév.): Ne remettez pas à demain ce que vous pouvez terminer aujourd'hui; faites de petites concessions pour aller plus vite. Faites du sport.

POISSONS (20 fév. - 20 mars): Faites le point et précisez vos intentions; c'est le moment d'exprimer vos qualités professionnelles. Danger par l'eau; prudence.

Par RUMELUS

Etes-vous...

(suite de la page 9)

2 grosses tomates, coupées en quartiers

Mélanger la sauce chinoise, l'eau et le sherry avec la féculé de maïs; couper la viande en petites tranches minces; les ajouter au mélange. Assaisonner d'ail. Chauffer l'huile d'arachides dans un poêlon. Ajouter les piments verts et cuire sur un feu moyen, en brassant constamment jusqu'à ce que presque tendre. Ajouter le bœuf, le sel et le poivre; bien mélanger. Cuire jusqu'à ce que la viande soit tendre, environ 15 minutes. Ajouter les tomates et continuer de cuire jusqu'à ce qu'elles soient cuites.

4 à 6 personnes.

METEOROLOGIE

MONTREAL (PC) — Voici les prévisions officielles émises par le bureau météorologique de Montréal.

Pour les régions de Montréal, Ottawa et Québec: Nuageux de temps en temps, avec pluie intermittente dans l'après-midi et plus chaud; vents légers. Minimum et maximum aujourd'hui à Montréal, Ottawa et Québec 55 et 70.

Pour les régions des Cantons de l'Est, des Laurentides, du St-Maurice, du Lac St-Jean, de Baie Comeau et de Rimouski: Nébulosité variable avec averses dispersées dans l'après-midi; un peu plus chaud; vents légers.

AVIS PUBLIC

est par le présent donné que les TERRES et HERITAGES soussignées ont été saisis et seront vendus aux temps et lieux respectifs, tels que mentionnés plus bas.

TROIS-RIVIERES

Fieri Facias de Terris Canada — Province de Québec District de Trois-Rivières

Cour Supérieure, No 29121.

Jos Jacob, agronome, domicilié à Québec, district de Québec, demandeur, vs FRANÇOIS BERUBE, domicilié à Ste-Genevieve de Batiscan, district de Trois-Rivières, défendeur.

Une terre située en la paroisse de St-Luc, connue et désignée sous le numéro deux cent quatre-vingt-deux (282) des plan et livre de renavoi officiels du cadastre pour le comté de Champlain, contenant deux (2) arpents de front sur vingt-trois (23) arpents et cinq (5) perches de profondeur, plus ou moins, avec maison et autres bâtisses dessus construites.

Pour être vendue au bureau d'enregistrement de Ste-Genevieve de Batiscan, comté de Champlain, MERCREDI, le DIXIEME JOUR du mois de JUILLET, mil neuf cent soixante-huit, à TROIS heures de l'après-midi.

Le shérif intérimaire, Yolande Cloutier 24916-0

Bureau du shérif, Trois-Rivières, le 31 mai 1968

Les parents...

(suite de la page 2)

le midi. On sait qu'en ce qui concerne le transport des élèves le matin et le soir, cela représente une dépense admissible au ministère de l'Éducation. Mais cette dépense devient inadmissible s'il s'agit du transport le midi; évidemment, si le Conseil scolaire du Cap-de-la-Madeleine décide de faire transporter les élèves le midi, il lui faudra défrayer entièrement le coût du transport. Un estimate préliminaire a été fait et il fixe à quelques milliers de dollars le montant que devrait déboursier le Conseil scolaire s'il permettait le transport du midi.

D'ores et déjà, il est permis de croire que le Conseil scolaire établira le transport gratuit le midi puisque les conseillers n'ont pas fait une opposition farouche au projet qui suscite, notamment chez le directeur général des études, une sympathie réelle.

Étant donné que les citoyens de St-Louis-de-France acceptent d'envoyer leurs enfants aux écoles du village, si le Conseil scolaire décidait de payer le transport de ces mêmes élèves, il ne resterait plus qu'à solutionner l'épineux problème de l'emploi de l'école Ste-Marguerite. Les suggestions déjà émises facilitent certainement le dialogue entre les résidents de cette localité et les autorités du Conseil scolaire du Cap-de-la-Madeleine. En tout cas, les protestataires semblent décidés à n'accepter qu'une solution profitable pour leurs enfants. "Si vous allez la fermer, ça ne finira pas là", ont-ils dit.

NECROLOGIE

Les avis de décès, de services anniversaires, de funérailles et les remerciements ne sont pas acceptés par téléphone et sont payables avant publication.



Portrait of a man, likely related to the necrology section.

BARIL, M. Emilie — A St-Narcisse, le 22 juin 1968, est décédée à l'âge de 87 ans, M. Emilie Baril, épouse de Philippe Baril, demeurant à St-Narcisse.

Les funérailles auront lieu mardi le 25 courant en l'église de St-Narcisse, à 3 heures p.m.

La dépouille mortelle est exposée aux saons Julien Trudeau de St-Narcisse.

L'inhumation aura lieu au cimetière du même endroit.

Le défunt laisse dans le deuil outre son épouse, ses enfants, Léonce, marié à Denise Cossette, de St-Narcisse, Roland, marié à Yvan de Montigny, de Shawinigan, Louis-Georges, marié à Rejeanne Frigon, de St-Narcisse, Lucille, mariée à Florent Veillette, du Cap-de-la-Madeleine, Jean-Claude, marié à Gisèle Gétinas, de Shawinigan, Clémence, mariée à Yvan, de St-Narcisse, et ses frères et sœurs: Donald, marié à Alice Massicotte, de Vaasan, Abilou, Aimé, marié à Rose-Marie Cossette de St-Narcisse, Antoinette, St-Benoît de Rome, de Montréal, Jules, de Pressaville, Flore, mariée à Joseph Bordenave, de St-Severin, Rachel, mariée à Roméo Hamel, de St-Narcisse, Bernadette, mariée à Paul Chamberland, de St-Jovite, Abilou, Romain, marié à Flore Trudeau, de St-Narcisse; ainsi que plusieurs petits-enfants, neveux et nièces.

N.S. 200

BEAUBET, M. Charles — A Trois-Rivières, le 24 juin 1968, est décédé à l'âge de 59 ans, M. Charles Beaubet, époux de Adèle Bataillon, demeurant à 452 rue Goodhue.

Les détails plus complets des funérailles, seront publiés dans notre prochaine édition.

La dépouille mortelle est exposée au Centre funéraire Rousseau et Frère, 445 Des Volontaires.

N.S. 200-201

LEBOUF, M. Méric — A Trois-Rivières, le 23 juin 1968, est décédé à l'âge de 85 ans, M. Méric Lebouf, époux de Stéphanie Lebouf, et en secondes noces de Simone Birou, demeurant à Ste-Sophie de Lévis.

Les funérailles auront lieu mercredi le 26 courant, en l'église St-Jean-Baptiste de Sherbrooke, à 3 heures p.m.

La dépouille mortelle est exposée aux saons Duranseau et Jalbert 353, King-Est, Sherbrooke.

L'inhumation aura lieu au cimetière St-Michel de Sherbrooke.

Le défunt laisse dans le deuil: sa fille, Mme Adrien Demongigny, née Marie-Ange N.S. 200-201.

Le gouvernement

(suite de la page 18)

Ainsi, les jeunes peuvent mieux vivre leurs valeurs, mieux approfondir leur christianisme. Avec cette organisation, près de 500 jeunes sont rencontrés à chaque semaine afin de pouvoir mieux les diriger.

Oeuvre humanitaire que celle du Père Moreau.

Commission Scolaire Régionale des Vieilles-Forges 2245, 8ième Avenue Trois-Rivières

Avis public

Considérant que la Commission Scolaire Régionale des Vieilles-Forges juge nécessaire d'organiser le transport des élèves aux écoles, il est proposé par:

Monsieur le commissaire Conrad Godin que des soumissions publiques soient demandées conformément aux articles 9, 206, 207, 208 et 484 du règlement de lois du Ministère de l'Éducation pour les circuits suivants:

- Circuit No 14 de Yamachiche à Pointe du Lac
- Circuit No 18 Ste-Catherine de Sienne Val Mauricie (Chavigny)
- Circuit No 19 Ste-Marguerite St-Jean-Tr. Duvovny (Chavigny)
- Circuit No 27 Batiscan à Ste-Anne
- Circuit No 31 A St-Thomas de Caxton à Yamachiche
- Circuit No 33 St-Maurice au Cap-de-la-Madeleine
- Circuit No 34 St-Luc de Vincennes au Cap-de-la-Madeleine
- Circuit No 41 St-Prosper à Ste-Anne
- Circuit No 42 Ste-Genevieve à Champlain
- Circuit No 43 Ste-Genevieve à Ste-Anne
- Circuit No 50 Express St-Stanislas, Cap. Trois-Rivières.
- Circuit No 51 Express St-Prosper Cap et Trois-Rivières.
- Circuit No 2 Express St-Justin, Trois-Rivières.

RECEPTION ET OUVERTURE DES SOUMISSIONS

- 1 — Les soumissions devront être remplies sur les formules fournies par la Commission Scolaire Régionale des Vieilles-Forges et seront reçues, jusqu'à 5 heures, vendredi le 3 juillet 1968, au bureau de la dite Commission Scolaire, 2245, 8e Avenue, Trois-Rivières, sous enveloppe scellée, spécialement fournie par la Commission Scolaire Régionale des Vieilles-Forges, avec mention: "SOUMISSIONS POUR LE TRANSPORT DES ÉLÈVES", indiquant aussi le numéro du circuit et l'endroit.
- 2 — Les soumissions déposées seront ouvertes au cours de la réunion qui se tiendra le même jour soit le 3 juillet 1968, à 20 heures (8 heures P.M.) au bureau de la dite Commission Scolaire, 2245, 8e Avenue, Trois-Rivières.
- 3 — La susdite Commission Scolaire, se réserve le droit de n'accepter ni la plus basse, ni la plus haute ni aucune des soumissions reçues.
- 4 — Tous les soumissionnaires devront se procurer les formules "SOUMISSIONS POUR LE TRANSPORT DES ÉLÈVES" et la description des circuits au bureau de la dite Commission Scolaire, 2245, 8e Avenue, Trois-Rivières, entre 9 heures A.M. et 12 heures et 1h30 et 5 heures p.m.

En foi de quoi, j'ai signé aux Trois-Rivières, ce vingt-cinquième jour de juin de l'an mil neuf cent soixante-huit.

LE SECRETAIRE-ADMINISTRATEUR ADJ. PAUL A. FRECHETTE J Avis T 200



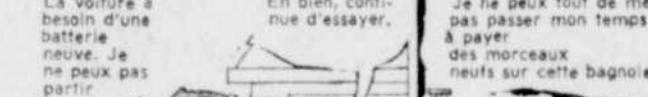
Vous avez ouvert votre propre cordonnerie, n'est-ce pas? Tu veux réparer ces vieux souliers.



Puis-je avoir le titre du film? Quel est le titre du film? "L'abominable homme de neige contre le pinguin géant".



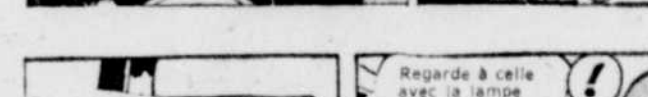
Mon Dieu, j'aurais peur d'aller voir un film comme ça. J'aurais peur qu'ils me mettent de la cyanure dans mon pop-corn.



La voiture a besoin d'une batterie neuve. Je ne peux pas partir. Eh bien, continue de l'essayer. Je ne peux tout de même pas passer tout le temps à payer des morceaux neuves sur cette bagnole.



Ma mère s'en vient ici, Charles la conduire. Va acheter une nouvelle batterie. Et fais poser un siège acceptable.



Les voûtes du fort Knox. Regarde à cette avec la lampe. Regarde à cette caméra.



On ne voit plus rien. Cette "chose" va détruire la lentille. Les choses vont dans la volute? Dépêchons-nous.



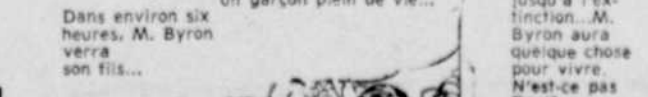
Par ici. LON! LILA! Péral.



et au lieu d'un infirme il trouvera un garçon plein de vie... Dans environ six heures, M. Byron verra son fils... Je m'en vais à la maison revoir mon fils, et sa mère, et là, il sera à moi.



Au lieu d'essayer de se punir, jusqu'à l'extinction, M. Byron aura quelque chose pour vivre. N'est-ce pas Earl?



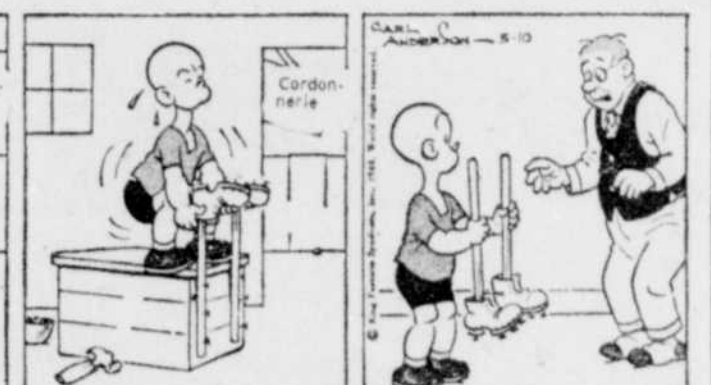
1-Patriote canadien-français mort en 1891

2-Donne lieu à un honteux trafic — Romains — C'est le Tour aurait pu être celle de l'Expo

3-Absence de chose — C'est une maladie qui regne continuellement dans une contrée

4-Qualité une maladie qui regne continuellement dans une contrée

5-Potereff — Deux fois



1-De l'eau

2-De l'eau

3-De l'eau

4-De l'eau

5-De l'eau

6-De l'eau

7-De l'eau

8-De l'eau

9-De l'eau

10-De l'eau

11-De l'eau

12-De l'eau

13-De l'eau

14-De l'eau

15-De l'eau

16-De l'eau

17-De l'eau

18-De l'eau

19-De l'eau

20-De l'eau

21-De l'eau

22-De l'eau

23-De l'eau

24-De l'eau

25-De l'eau

1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12

1											
2											
3											
4											
5											
6											
7											
8											
9											
10											
11											
12											

HORIZONTALEMENT
1-Patriote canadien-français mort en 1891
2-Donne lieu à un honteux trafic — Romains — C'est le Tour aurait pu être celle de l'Expo
3-Absence de chose — C'est une maladie qui regne continuellement dans une contrée
4-Qualité une maladie qui regne continuellement dans une contrée
5-Potereff — Deux fois
6-Afflictions supportées par une personne
7-Preposition inversée — Chef
8-Ne reconut point — Chanteur fantaisiste belge bien connu à Montréal
9-Personnel — Cerné et recherché — En colle
10-Dont on craint la puissance
11-Qu'il fait faire la grimace
12-D'un auxiliaire — Préfixe — Personnel

VERTICALEMENT
1-Dans la banlieue de la ville du Carnaval
2-Légume vert
3-Deux pouces — Pris de la racine
4-Ancienne mesure de longueur — De plus
5-Préfixe — Monte au nez
6-Le livre le plus lu — Oral en désordre

Solution d'hier 70
Horizontalement :
1-FARIBAUT — IT
2-RUNEUSE — ABE
3-ATTENTIVE — PO
4-NA — VERNIS
5-CROISES — MOT
6-OC — SE — MAH
7-PICA — JET
8-HERBORISTE
9-ALLEGRESSE
10-PEIGNANT
11-RE — VIE — EAU
12-ESTHER — LA — ST

Verticalement :
1-FRANCOPHONIE
2-AUTARQUE — RS
3-ET — CRAPET
4-INEVITABLE
5-BENES — OLIVE
6-AUTRES — REGIR
7-UNINEE — IGNE
8-LEVIS — ISRAEL
9-ET — TEN
10-MAJESTÉ
11-IMPLORE — AS
12-LEO — TITRE — UT

filis de Fernand Turcotte et de Fernand Mongrain, demeurant à 50 Des Forges, Trois-Rivières. Les funérailles auront lieu mercredi le 26 courant, en la Cathédrale, à 20 h 30 p.m.

La dépouille mortelle est exposée au Centre funéraire Rousseau et Frère, 445 Des Volontaires.

L'inhumation aura lieu au cimetière St-Michel.

Le défunt laisse dans le deuil: outre ses parents, ses frères: Yvon, marié à Jeanne Gauthier, Alain de Montréal, Jacques et Claude Turcotte, T-R, une sœur: Mme Pierre Vallée, née Nicole Turcotte, plusieurs oncles et tantes, neveux et nièces, cousins et cousines. N.S. 200-201

TRUDEL, Mme Vve Horace — A Grand'Mère, le 24 juin 1968, est décédée à l'âge de 79 ans, Mme Vve Horace Trudel, née Adèle Côté, demeurant chez sa fille, Mme Elzège Lafontaine, de St-Stanislas.

Les funérailles auront lieu mercredi le 26 courant, en l'église de St-Stanislas, à 3 heures p.m.

La dépouille mortelle est exposée aux saons Marcel Dore, St-Stanislas.

L'inhumation aura lieu au cimetière du même endroit.

Le défunt laisse dans le deuil: sa fille, Jeanne-Archie, mariée à Elzège Lafontaine, St-Stanislas, ses beaux-frères et belles-sœurs: M. et Mme Charles-Edmond Trudel, née Jeanne-Archie Plamondon, M. et Mme Antoine Trudel, née Fernande Côté, de Valcartier, M. et Mme Jean-Noël Trudel, Germaine Boulet, de Montréal; son gendre, M. et Mme Benoît Trudel, de St-Stanislas; ses 18 petits-enfants, et une arrière-petite-fille. M. et Mme Alpha Vallée, de Ste-Thérèse; ses beaux-frères et belles-sœurs: M. et Mme Moïse Vanda, de Ste-Thérèse; Mme Donat Cloutier, de Ste-Thérèse; Mme Vve Cyrille Brousseau, née Marie-Anne Trudel, de Montréal; Mme Stanislav Gagné, née Ernaïne Trudel, d'Ontario; Mme Thérèse Côté, née Marie-Anne de Ste-Thérèse; plusieurs neveux et nièces. N.S. 200-201

VANDAL, M. Roland — A Montréal, le 22 juin 1968, est décédé à l'âge de 68 ans, M. Roland Vandal, époux de Gisèle Boucher, demeurant à 1527, rue Dorval, Ste-Anne.

Les funérailles auront lieu jeudi le 27 courant, en l'église du Christ-Roi, à 2 heures 30 p.m.

La dépouille mortelle est exposée aux saons Ours St-Durs 2203, rue Lamplaire.

L'inhumation aura lieu au cimetière St-Michel.

Le défunt laisse dans le deuil: outre son épouse, ses enfants: Alain, Sylvie, Michel; ses frères et belles-sœurs: Fernand, marié à Gergette Lavoie de Baie St-Paul, Camille, marié à Yvette Chevalier de Shawinigan-Sud, Maurice, de Trois-Rivières; un beau-frère, Emile, marié à Roland Mayer de Shawinigan-Sud; ses beaux-frères et belles-sœurs: Mme Emilio Vanda de Ste-Flore, M. et Mme Jacques Desjardins, de St-Jovite, M. et Mme Jean-Marie Tardif de Shawinigan, M. et Mme Clément Rousseau, de Ste-Rose, M. et Mme Jean-Noël Boucher, de Montréal, M. et Mme Jean-Guy Pichette, Cap-de-la-Madeleine; ainsi que plusieurs cousins et cousines, oncles et tantes. N.S. 200-201

PLANTE, Mme Vve Albert — A Trois-Rivières, le 24 juin 1968, est décédée à l'âge de 80 ans, Mme Vve Albert Plante, née Clara Arpin, demeurant à 755 Notre-Dame, Trois-Rivières-Quest.

Les funérailles auront lieu mercredi le 26 courant, en l'église Ste-Catherine-de-Sienne, à 10 heures a.m.

La dépouille mortelle est exposée au Centre funéraire Rousseau et Frère, 445 Des Volontaires.

L'inhumation aura lieu au cimetière St-Michel.

Le défunt laisse dans le deuil: son fils, Gilles, marié à Irène Toulou, ses petits-fils: François, Robert, Michel et Yves. N.S. 200

ST-ANTOINE, Mme Joseph — A Trois-Rivières, le 24 juin 1968 est décédée à l'âge de 72 ans, Mme Joseph St-Antoine, née Clémence Lafleur, demeurant à 190, St-François Xavier, Trois-Rivières.

Les funérailles auront lieu jeudi le 27 courant, en la Cathédrale de Trois-Rivières, à 2 h 30 p.m.

La dépouille mortelle est exposée au Centre funéraire Rousseau et Frère, 445 Des Volontaires.

L'inhumation aura lieu au cimetière St-Louis.

Le défunt laisse dans le deuil: outre son époux, Joseph St-Antoine, son fils: Guy St-Antoine, marié à Denise Lauro, de Ste-Rose de Laval; ses filles: Suzanne, mariée à Thomas Roy, de Trois-Rivières, Jacqueline, de Trois-Rivières, mariée à Guy R. Timmins, de Notre-Dame de Grâce; une belle-fille, Mme Jean St-Antoine (Carmen Lahaie). N.S. 200-201

THIFFEAULT, Mme Georges — Au Cap-de-la-Madeleine le 23 juin 1968, est décédée à l'âge de 75 ans Mme Georges Thiffault, née Anna Marchand, demeurant à 206 Notre-Dame, Cap-de-la-Madeleine.

Les funérailles auront lieu mercredi le 25 courant, en l'église St-Lazare de Cap-de-la-Madeleine à 10 heures a.m.

La dépouille mortelle est exposée aux saons J.D. Garneau, 38 rue Toupin, Cap-de-la-Madeleine.

Le défunt laisse dans le deuil: outre son époux, sa fille Marguerite, mariée à M. Alphonse Maroux, son fils, Roland, marié à Alexandra Baily, de Ste-Rose de Laval; ses filles: Thiffault, (Gisèle Cinq-Mars) ses belles-sœurs et beaux-frères, Mme Alphonse Marchand, M. et Mme Jeffrey Thiffault, M. et Mme Stanislas Thiffault, M. et Mme Gérard Thiffault, M. et Mme St-Antoine, Mme Maurice Thiffault, ses petits-enfants, Réjean, André, Claudette, François, Jean-Paul, Marjolaine, M. et Mme François Thiffault, Denise, Claudette, Gabrielle, ainsi que plusieurs neveux et nièces, Parents et amis sont invités. N.S. 200

TRAHAN, M. Raal — Au Cap-de-la-Madeleine, le 24 juin 1968, est décédé à l'âge de 55 ans, M. Raal Trahan, fils de Florimond Trahan et de Yvonne Monrain, demeurant à 53, Destour, Cap-de-la-Madeleine.

L'inhumation aura lieu au cimetière Ste-Madeleine.

Les funérailles auront lieu mercredi le 26 courant, en l'église St-Odon, à 9 heures a.m.

La dépouille mortelle est exposée aux saons J.D. Garneau, 38 rue Toupin, Cap-de-la-Madeleine.



(Photo Roland Lemire)

POUR SOULIGNER LE TRAVAIL FORMIDABLE DES brigadiers scolaires de Trois-Rivières-Ouest, le directeur de la police de cette ville a procédé à la remise de diplômes à ces jeunes qui veillent sur la protection des écoliers de ce secteur. De gauche à droite, Mlle Isabelle Hamelin, directrice de l'école, le président de la

commission scolaire de Trois-Rivières-Ouest, M. Lucien L'Heureux, le maire Jules Montour, une institutrice de l'école Richelieu, Mlle Micheline Cyrenne, qui remet un diplôme à un brigadier et le directeur de police, M. Bernard Desjardins.

Le R.P. Roger Moreau décrit le climat politique du Chili

Le gouvernement démocratique chrétien subit de fortes pressions des partis de gauche

par Claude VAILLANCOURT

TROIS-RIVIÈRES — "On m'a envoyé en 1964, au Chili, endroit que les boliviens se plaisent à appeler "la jambe de Twiggy", parce que c'est une mince et longue étendue de terre". C'est en ces termes que le Rév. Père Roger Moreau a décrit l'endroit où depuis quatre années, il exerce son apostolat.

Né à Trois-Rivières, en 1936, le Rév. Père Moreau a fait ses études primaires à l'école Saint-François-Xavier. Puis, après sa septième année, il s'en alla au Séminaire de Chambly où il réussit son cycle lettres-philosophie.

Durant ses vacances, le Père Moreau, alors Roger Moreau, travaillait dans l'Oeuvre des Terrains de jeux, oeuvre à laquelle il participa énergiquement car il collabora grandement à la fondation du parc Lemire.

Ses études universitaires, il les fit à Ottawa où il obtint sa licence en philosophie et sa licence en théologie.

En février 1963, il était ordonné prêtre; en mai, il terminait ses études théologiques et en août de la même année, il était envoyé en Bolivie pour y étudier l'espagnol.

En janvier 1964, il était envoyé à Iquique, au nord du Chili. Iquique est une ville de pêcheurs, au nombre de 80,000 habitants. Là, il eut la charge des jeunes de toute la ville. Pour occuper ces jeunes, il organisa des loisirs.

En février 1965, le Père Moreau est envoyé à Santiago. Cette ville est située au centre du Chili et comprend 3 millions d'habitants. A cet endroit, il fut désigné comme vicaire dans une paroisse d'un centre. Il y fonda une communauté de voisins en vue de solutionner le

problème du logement et fonda également un dispensaire avec 5 étudiants en médecine.

En 1966, il était nommé aumônier diocésain de la Jeunesse Indépendante Catholique ainsi que de la Jeunesse Etudiante Catholique.

L'année d'après, il était chargé de la pastorale juvénile du centre de Sabtiago qui groupe 440,000 habitants et où il groupe des prêtres et laïcs pour travailler sur les jeunes dans leurs quartiers.

Le Père Moreau est donc un type très occupé et qui s'intéresse avant tout à la cause juvénile.

Devant les membres du Club Optimiste, il a décrit l'atmosphère dans laquelle se trouvent les Chiliens.

Les gens de ce pays vivent présentement dans une sorte d'incertitude. Le mouvement démocratique chrétien qui a

pris le pouvoir, il y a quatre ans, subit de fortes pressions de la part des partis de gauche. On sait que le mouvement démocratique chrétien a préconisé la révolution en liberté i.e. des changements dans le domaine social, politique et économique, changements qui se font dans le calme et non par les armes.

Quoique le Chili ait subi une forte évolution économique depuis l'avènement du nouveau régime, il y a encore beaucoup de travail à faire.

Puisque le problème des jeunes intéresse davantage le Père Moreau, celui-ci a décrit d'une façon très humaine le milieu dans lequel se trouvent les jeunes de ce pays.

"Au Chili, il n'y a pas de terrains où les jeunes pourraient pratiquer des sports. Aussi, les rencontre-t-on dans les bars et aux coins des rues.

Comme l'on doit s'en douter,

les jeunes vivent dans un climat délaissé. Aussi, la délinquance et la prostitution sont choses courantes. Dans une enquête effectuée l'an passé, on a retracé plus de 100 maisons de prostitution. Pourquoi le gouvernement ne s'en occupe-t-il pas? Pourquoi n'y a-t-il pas de "descente", dans ces lieux? La raison est simple: les dirigeants-mêmes de la société ont des liaisons dans ces lieux.

Donc, il faut occuper ces jeunes. Il faut intéresser ces êtres qui se croient dans un monde à part, qui se sentent incompris.

Les jeunes Chiliens fuient la maison paternelle car ils sont fatigués de vivre 8, 9, 10 dans une même pièce.

Devant ce problème, le Père Moreau a décidé de former une communauté de jeunes, mixte, qui pourrait trouver un remède à ce mal quasi universel.

(Voir: Le gouvernement p. 17)

Pour couvrir les frais d'études en France

Subvention de \$3,140 au Service des bibliothèques de la Mauricie

Le ministère des Affaires culturelles du Québec vient d'accorder au Service des Bibliothèques de la Mauricie une bourse

de \$3,140. Cette somme couvrira les frais de trois mois d'étude des techniques françaises d'animation culturelle par le directeur, Jacques Panneton et l'animateur culturel, Guy Desllets, du Service des Bibliothèques de la Mauricie. Le stage a été programmé en étroite collaboration avec le mouvement d'animateur français agréé par le ministère de l'Éducation Nationale de France.

Deux objectifs

Après l'annonce par le ministère des Affaires culturelles du Québec de l'établissement en Mauricie d'une maison de culture à vocation régionale, cette mission revêt une importance particulière. Elle répond à deux objectifs essentiels: d'abord analyser les techniques françaises d'animation culturelle, étudier les résultats de leur application et procéder à l'élaboration de formules applicables au milieu québécois, compte tenu de ces expériences; ensuite collaborer à une série d'ateliers à moyenne et large participation sur les conditions du développement culturel au Québec et faire part de quelques expériences particulières tentées ici, et spécialement en Mauricie, où fut établie la première bibliothèque régionale du Québec.

Après leur séjour en France ils compléteront leur stage par une tournée d'information en Belgique, en Suisse, en Allemagne et en Tchécoslovaquie.

Réunion annuelle des familles Campagna

Au Cap-de-la-Madeleine, les 29 et 30 juin prochains, se tiendra la réunion annuelle des Familles Campagna, et Familles alliées.

On sait que les Familles CAMPAGNA ont fêté le 30^e anniversaire de l'arrivée de leur ancêtre à St-François de l'Île d'Orléans, le 5 juillet 1964; à cette occasion avait été dévoilé un magnifique monument sur la première terre défrichée par Mathias Campagna.

Tous les Campagna actuellement au Canada et aux États-Unis sont des descendants de Mathias et Pierre Campagna, venus de St-Christophe de La Rochelle en 1664.

En 1965, la réunion des Campagna avait lieu dans les Bois-Francs; en 1966, à St-François de Montmagny; en 1967 à East-Angus; en 1968, la réunion prend la forme d'un pèlerinage au Cap-de-la-Madeleine.

Le 29 juin, à l'École Pierre-Boucher, veillée d'armes. Le 30 juin (dimanche), messe à midi et quinze dans le vieux Sanctuaire de Notre-Dame du Cap. Photographie en face de la Basilique, puis dîner champêtre sur les terrains du Sanctuaire. Deux heures 30, réunion dans la crypte (ou sous-sol) de la Basilique.

Tous les Campagna, et familles alliées sont les bienvenus.

DURÉE LIMITÉE SEULEMENT



24,000 milles ou 2 ans. C'est à peu près la durée pratique que vous devez attendre d'une paire d'amortisseurs. Les amortisseurs usés sont dangereux; faites vérifier les vôtres bientôt, ça prend moins de 5 minutes. Si vous devez en poser des neufs, adoptez les amortisseurs Monro-Matic* — les préférés des conducteurs d'autos de course professionnels et les amortisseurs de recharge les plus populaires au monde.

*Marque déposée

FAITES-EN L'ESSAI GRATUIT DURANT 60 JOURS

Faites installer un jeu d'amortisseurs Monro-Matic* aujourd'hui même à la station-service de votre choix. Essayez-les durant 60 jours et si vous n'êtes pas complètement satisfait, tant au point de vue confort que contrôle, retournez-les pour en obtenir le remboursement et la réinstallation des vieux amortisseurs.

Les amortisseurs Monro-Matic* sont garantis pour 2 ans ou 24,000 milles.



Fabriqués au Canada par MONROE-ACME CO. LIMITED Une division de LEVY INDUSTRIES LIMITED

Faites installer en quelques minutes en jeu d'amortisseurs Monro-Matic* à la station-service de votre choix.

MONROE GRAND'MÈRE SPRING Grand'Mère	MONROE GARAGE GAUTHIER & FILS 1895, rue Notre-Dame
MONROE ROBERT AUTO PARTS Grand'Mère	MONROE BIRON Service Station 4761, Boul. Royal
MONROE PATENAUDE Alignement Shawinigan-Sud	MONROE MICHEL GIRARD S.S. 855, rue Laverendrye
MONROE LÉO DÉZIEL St-Élie Caxton	MONROE PARENT & LACHANCE 2380, rue Royale
MONROE MARC-HENRI PLANTE St-Paulin	MONROE GARAGE ALPHONSE DOYON Yamachiche
MONROE GARAGE M. DOYON Pointe-du-Lac	MONROE GARAGE Y. MASSE Yamachiche

Plaisirs d'été...

CHAISE LONGUE
E - Prix courant: 29.95
Chaise longue. Dossier et siège rembourrés caoutchouc-mousse. Roues. Cadre en aluminium. Imprimé vert sur blanc.

\$21.95

DUPUIS - DEUXIEME - RAYON 2-710

BALANÇOIRE
C - Prix courant: 79.95
Balançoire 3 places, dossier et siège rembourrés caoutchouc-mousse, cadre acier. Auvent de vinyle imprimé vert sur blanc, cantonnière vert uni avec frange.

\$64.95

BALANÇOIRE EN ÉRABLE
Bois séché au four. Ton verni naturel avec cadrage de couleur rouge. Hauteur 7 pieds. Sièges: 33" x 13".
PRIX COURANT: \$36.98

\$33.88

BALANÇOIRES À 4 CHAINES
Bois en érable verni. Mesures des sièges: 52" x 18", dossiers: 50" x 17", hauteur: 34". 3 personnes adultes peuvent y prendre place aisément.
PRIX COURANT: \$24.98

\$19.88

Des heures d'agréable détente...

BALANÇOIRES

DUPUIS

Le grand magasin canadien à l'accent français

DUPUIS - DEUXIEME - RAYON 2-910